

Commission d'Enquête Publique
Président : Stéphane du CREST de VILLENEUVE
3 avenue Jean Jaurès
91940 Gometz le Châtel
Stephane.ducrest@gmail.com
06 80 01 29 71
Membres de la commission :
Richard LE COMPAGNON
Pierre-Yves NICOL

Gometz le Châtel le.....

Enquête publique

Projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

TOME 2 :

VERBATIM DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

Sommaire

- 1. Contributions dématérialisées**
- 2. Contributions orales recueillies lors des permanences**
- 3. Contributions écrites déposées sur les registres papier**
- 4. Pièces jointes**

1 Contributions dématérialisées

Liste des doublons :

25 doublon de 24
35 doublon de 34
39 doublon de 38
47 doublon de 46
55 doublon de 54
147 doublon de 146
162 doublon de 191
201 doublon de 200
219 doublon de 218
246 doublon de 245

Contribution n°1 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 08 septembre 2025 à 20:55

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°44

Contribution:

Par pitié arrêtez de tout bétonner et rendre invivable la vie des gens et merci de prendre en compte les places de parking nécessaires au nombre de logements ! Éco quartier ne veut pas dire que les gens n'ont pas de voiture ou une par logement ! Redescendez sur terre !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 10.mobilités, 15.défavorable

Annotation : arrêt du bétonnage prendre en compte les places de parking plus de une voiture par logement

Contribution n°2 (Web)

Par FOURNIER

Déposée le mardi 09 septembre 2025 à 09:05

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°130

Contribution:

Bonjour, La ville nouvelle a 50 et arrive à maturité. Lors de sa création, et sur les 4 réalisées à cette période, celle d'EVRY était plutôt exemplaire en terme de qualité de vie et déplacement liaisons douces. Aujourd'hui, elle est plus qu'à maturité, et surtout saturée. Arrêtez les constructions pour favoriser les îlots de verdure pas uniquement concentrés à certains endroits de ville mais en cohérence sur l'ensemble du territoire. Une population qui a explosée, du bruit en permanence, autoroute, francilienne (pourquoi pas des murs anti-bruit) même si c'est la Région qui gère, pourquoi pas intervenir. Ce seront des critères déterminant pour notre famille pour savoir si l'on reste ou pas. Cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 11.nuisances

Annotation : Arrêtez les constructions. favoriser les îlots de verdure pas uniquement concentrés à certains endroits de ville mais en cohérence sur l'ensemble du territoire. Une population qui a explosée, du bruit en permanence, autoroute, francilienne (pourquoi pas des murs anti-bruit) .

Contribution n°3 (Email)

Par Jean-Pierre LE BRETON

Déposée le mardi 09 septembre 2025 à 11:30

Contribution:

Objet : Contribution Bonjour, Veuillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique relative au SCOT de GRAND PARIS SUD. Je suis un particulier habitant de Bondoufle et membre du CODEV de Grand Paris Sud. Cordialement, Jean-Pierre LE BRETON

Documents :

- contribution_3_Email_1.DOCX

Thématiques : 01.le dossier, 04.1 Aménagement du territoire, 04.2 urbanisation, 04.3 développement économique, 05.1problématique du logement, 05.2logement social, 06.équipements publics, loisirs, 07.1 Environnement, 08.agriculture, 09.1gestion des eaux (EU,EP), 09.2seine,rus et zones humides, 10.mobilités, 11.nuisances

Annotation : -

Note interne n°1 -----

Le 09/09/2025 à 16:52 par Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE

Message : La contribution est trop longue et complète pour être mise en annotation.

Contribution n°4 (Web)

Par ETIENNE Véronique

Déposée le mardi 09 septembre 2025 à 21:58

77240 Vert-Saint-Denis

Contribution:

C'est bien beau de construire mais il faut que tout suive ! Toujours pas de bus ! Les écoles saturées ! Et c'est bien la biodiversité mais cesser de planter des arbustes si personne pour les entretenir et merci de marcher sur la pelouse tondu mais non ramassée ! Merci pour les handicapés

Documents : -

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs, 10.mobilités

Annotation : Toujours pas de bus ! Les écoles saturées ! Et c'est bien la biodiversité mais cesser de planter des arbustes si personne pour les entretenir Merci pour les handicapés

Contribution n°5 (Web)

Par Robin Angelini

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 10:31

15 rue du rhin

75019 PARIS

Contribution:

Bonjour, Je viens de recevoir ce mail de communication interne. J'attire votre attention sur le "développement des compétences" proposé sur base de réflexologie, sophrologie, PNL, etc. J'ai bien peur que les capacités de ces disciplines ne soient pas à la hauteur de leurs prétentions. En effet, celles-ci sont des pseudo-sciences, qui ont fait l'objet de nombreuses études, et qui ont échoué à démontrer leur pertinence et leur efficacité. De plus, elles présentent un terreau fertile à l'entrisme de dérives sectaires au sein de nos établissement, dont les conséquences peuvent être dramatiques pour nos collègues enseignants, leurs familles ainsi que nos élèves. La sophrologie et la PNL sont d'ailleurs mentionnées par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES)

<https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/> Je vous invite par exemple à lire cette wikipedia se référant à cette discipline, page sourcée avec des références scientifiques : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sophrologie> Je suis sûr que de bien meilleures activités, qui ont un réel impact sur nos capacités et notre bien-être à nous enseignants et dont l'efficacité et la pertinence ont été démontrées par l'état de la science à l'heure actuelle peuvent nous être proposées. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette alerte, je me tiens à votre disposition pour plus de renseignements. Robin Angelini

Documents :

- contribution_5_Web_1.png

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Proposition de séances d'éveil musculaire par GPS, hors projet SCoT

Contribution n°6 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 14:04

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°7

Contribution:

Le SDRIF fait état de : - 400 000 logements vacants en IDF -5 millions de m² de bureaux vacants Pourtant, on ne cesse de voir de nouveaux projets immobiliers dans Saint Pierre du Perray, et dans les villes environnantes. =>Comment justifier la construction de ces nouveaux logements, alors qu'il existe tant de logements existants à valoriser ? =>Cet étalement urbain est contradictoire avec l'urgence climatique : il provoque la disparition de terres agricoles et pose des problèmes de circulation importante sur notre secteur. Saint Pierre du Perray est en train de perdre ce qui faisait son identité : le calme et un environnement verdoyant. Je souhaite que cet étalement urbain cesse.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2 urbanisation, 05.1 problématique du logement

Annotation : Le SDRIF fait état de : - 400 000 logements vacants en IDF -5 millions de m² de bureaux vacants Pourtant, on ne cesse de voir de nouveaux projets immobiliers dans Saint Pierre du Perray, et dans les villes environnantes.

=>Comment justifier la construction de ces nouveaux logements, alors qu'il existe tant de logements existants à valoriser ? =>Cet étalement urbain est contradictoire avec l'urgence climatique : il provoque la disparition de terres agricoles et pose des problèmes de circulation importante sur notre secteur. Saint Pierre du Perray est en train de perdre ce qui faisait son identité : le calme et un environnement verdoyant. Je souhaite que cet étalement urbain cesse.

Contribution n°7 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 14:17

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°6

Contribution:

Les commerces alimentaires sont de plus en plus nombreux à vendre des produits halal, sans le préciser. Manger halal doit être une démarche volontaire et réalisée en toute conscience, et non imposée. Est-il possible de faire en sorte que les boulangeries, fast food, pizzaiolo, etc... affichent cette information clairement.

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Les commerces alimentaires sont de plus en plus nombreux à vendre des produits halal, sans le préciser. Manger halal doit être une démarche volontaire et réalisée en toute conscience, et non imposée. Est-il possible de faire en sorte que les boulangeries, fast food, pizzaiolo, etc... affichent cette information clairement.

Contribution n°8 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 14:32

Contribution:

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Contribution sans contenu.

Contribution n°9 (Web)

Par bruno piketty

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 15:37

Emerainville

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°10, N°13

Contribution:

en sus de leur cartographie, il importe que le SCoT réglemente expressément ses continuités écologiques : . largeur suffisante, 50m minimum ; . complètes de bout en bout, avec continuités vers les intercommunalités limitrophes ; . classées L113.29 du CU (Code Urbanisme). . franchissements nécessaires des infrastructures linéaires au droit de ces continuités, et à l'intérieur des forêts traversées , selon les normes CEREMA et OFB :

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/20803>

https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/note_technique_cdr_tvb_n1_ecuroduc_bd_0.pdf

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : Le SCoT doit réglementer ses continuités écologiques : largeur 50 m minimum, sans discontinuité et reliées aux intercommunalités limitrophes, classement suivant L 113 - 29 du CU, franchissement des infrastructures suivant les normes Cerema et OFB.

Contribution n°10 (Web)

Par bruno piketty

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 15:56

Emerainville

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°9, N°13

Contribution:

la trame bleue mérite d'être mieux cartographiée et réglementées : révision sur la base du catalogue ZH officiel : <http://catalogue.geo-ide.developpement-durable.gouv.fr/catalogue/srv/fre/catalog.search#/metadata/fr-120066022-jdd-86ab9271-0cc2-49c6-b6bc-53f6e664799e> La cartographie trame bleue doit refléter ces zones humides de référence qui sont incluses dans le périmètre du SCoT, y compris les continuités aquifères entre ZH, avec largeur suffisante (= lit majeur). Classer Nzh ces ZH et leurs continuités, en l'absence d'autre classement les protégeant (type EBC). Ceci vaut en particulier pour les rivières & ruisseaux (Hauldres, Yerres, ...). Ecoulement à l'air libre, ripisylve.

Documents : -

Thématiques : 09.2seine,rus et zones humides

Annotation : Mieux cartographier et réglementer la trame bleue: Révision sur la base du catalogue ZH officiel La cartographie trame bleue doit refléter ces zones humides de référence qui sont incluses dans le périmètre du SCoT, y compris les continuités aquifères entre ZH, avec largeur suffisante (= lit majeur). Classer Nzh ces ZH et leurs continuités,

en l'absence d'autre classement les protégeant (type EBC). Ceci vaut en particulier pour les rivières & ruisseaux (Hauldres, Yerres, ...). Ecoulement à l'air libre, ripisylve.

Contribution n°11 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 20:30

Contribution:

Il serait peut être temps que l'EPAMS et la préfète de l'Essonne prennent en compte les préoccupations environnementales des citoyens. Il me semble que la pétition contre la loi Duplomb auraient pu leur permettre de réfléchir à ce que nous désirons. Priver la cueillette de Servigny de 35 hectares de terres agricoles, ne va pas dans le sens de ce qu'a exprimé la population. La cueillette est un endroit, où l'on peut passer du temps seul ou en famille, c'est ludique, éducatif et agréable. Mais c'est surtout un lieu où l'on peut acheter des fruits et légumes issus de l'agriculture raisonnée et en circuit court. Mais vous voudriez nous enlever ça ? Pour ? Agrandir encore le Carré Sénart ou autre. Cela n'a pas de sens, surtout lorsqu'on passe devant des devantures dont le rideau de fer est baissé définitivement. L'EPAMS et la préfète de l'Essonne devrait plutôt prévoir d'améliorer notre qualité de vie au lieu de la détériorer continuellement.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : L'EPA Sénart doit prendre en compte les préoccupations environnementales des citoyens. La cueillette de Servigny permet d'acheter des fruits et des légumes en circuit court. C'est un lieu ludique, éducatif à apprécier seul ou en famille. Pourquoi agrandir encore le Carré Sénart ? l'EPA et l'État devraient améliorer notre qualité de vie plutôt que la détériorer.

Contribution n°12 (Web)

Par Association TESSA

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 21:55

Cesson

77240 Cesson

Contribution:

Avis de l'association TESSA sur la ferme-cueillette de Servigny

Documents :

- contribution_12_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : En 2024, des milliers de citoyens ont exprimé leur opposition au projet de l'EPA Sénart visant à amputer 35 hectares de terres agricoles à la ferme cueillette de Servigny, mettant en péril l'exploitation agricole. Les associations ont demandé la sanctuarisation de la ferme cueillette et de ses terres. Elle assure des productions maraîchères en circuit court, c'est un lieu de rencontre et de lien social et éducatif qui répond aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de GPS. Le projet de SCoT maintient les 35 hectares de la ferme cueillette en espace agricole. L'EPA Sénart et Madame la Préfète ont émis un avis défavorable sur ce projet, voté à l'unanimité par 23 communes, représentant 360 000 habitants et soutenu par les associations. Élus, habitants et associations sont confrontés à un déni démocratique face à une ZAC conçue il y a 30 ans sur un modèle aujourd'hui dépassé. Des alternatives peuvent être proposées. Nous demandons le maintien des 35 hectares en espaces agricoles.

Contribution n°13 (Web)

Par bruno piketty

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 10:57

Emerainville

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°9, N°10

Contribution:

doivent être massivement intégrées les observations concrètes et pratiques de Ile de France, Nature exposées dans son avis du 26/05/2025 joint à ce dossier en ligne

Documents : -

Thématiques : 07.1 Environnement, 09.2seine,rus et zones humides

Annotation : Les observations concrètes et pratiques de Ile de France Nature, exposées dans son avis du 26/05/2025, doivent être massivement intégrées.

Contribution n°14 (Web)

Par Anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 13:12

Contribution:

S'il vous plaît, pour le bien de vos et nos enfants et petits-enfants, préservez et même augmentez les espaces verts, les espaces agricoles, les chemins de promenade à vélo et à pied. Merci!

Documents : -

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs, 08.agriculture, 10.mobilités

Annotation : S'il vous plaît, pour le bien de vos et nos enfants et petits-enfants, préservez et même augmentez les espaces verts, les espaces agricoles, les chemins de promenade à vélo et à pied. Merci!

Contribution n°15 (Web)

Par AMBOLET michel

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 18:32

13 avenue de la République
91000 Évry Courcouronnes

Contribution:

Les élus de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud ont proposé un projet de Schéma de Cohérence Territoriale (document d'urbanisme définissant, notamment la destination des sols) affectant les 35 ha de la ferme-cueillette en espace agricole. Ce projet de SCoT est soumis à enquête publique, jusqu'au 8 octobre 2025. L'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart et la préfecture de l'Essonne, représentant de l'Etat sur le projet de SCoT ont émis des avis défavorables. Le Conseil Régional d'Île-de-France a émis un avis favorable comme 39 des « Personnalités Publiques Associées » sur 42. Ainsi les enjeux citoyens, sociaux et écologiques sont vivement contestés. L'avis du territoire à travers ses élus (les 23 communes de Grand Paris Sud), de sa population et de ses associations n'est pas pris en compte. C'est un déni démocratique !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Le SCoT prévoit l'affectation de 35 hectares de la ferme cueillette en espace agricole. Le projet a reçu 39 avis favorables sur 42. L'EPA Sénart et la préfecture de l'Essonne ont émis des avis défavorables. Les enjeux citoyens, sociaux et écologiques sont vivement contestés. L'avis du territoire à travers ses élus, sa population et ses associations n'est pas pris en compte. C'est un déni démocratique !

Contribution n°16 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 10:11

Contribution:

Un travail est à faire sur les entrées et sorties de Saint pierre du Perray matin et soir.. Quand au Carré Senart il est suffisamment grand pour ne pas avoir à empiéter encore sur les territoires adjacents, tous les magasins rencontrent des difficultés entre fast fashion et internet le turn over est hallucinant... Alors arrêtez le massacre et ne touchez pas à la Cueillette de Servigny, restez logiques : quels sont les opportunités aujourd'hui sur ce bout de territoire pour le circuit court?? Pourquoi ne pas se servir de cette chance pour développer plutôt des connexions avec nos cantines?? A défaut du bio, à quand les bénéfices pour eux plutôt que les sousous sur des plateaux réfrigérés.... Nos enfants vous disent merci!!

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 10.mobilités

Annotation : Mobilités: Un travail est à faire sur les entrées et sorties de Saint Pierre du Perray matin et soir. Urbanisme: Le Carré Sénart est suffisamment grand pour ne pas empiéter sur les terrains adjacents. Ne touchez pas à la Cueillette de Servigny : quelles sont les opportunités aujourd'hui sur ce bout de territoire pour le circuit court? Pourquoi ne pas se servir de cette chance pour développer des connexions avec nos cantines?

Contribution n°17 (Web)

Par FILLOL Nadine

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 10:33

16 Rue du Vexin
77176 Savigny le Temple

Contribution:

J'avais entendu dire que le Gouvernement ne voulait plus de destructions agricoles. Pourquoi nous détruire les terres agricoles de la Ferme de Servigny ? C'est pour beaucoup d'habitants ,notre poumons vert de campagne qu'il nous reste ,où l'on peut encore cueillir les légumes et fruits nous-mêmes, vu que pour beaucoup, se faire un potager est impossible tant nos jardin sont restreints. Vous voulez détruire ces terres pour nous faire pousser comme des champignons des entrepôts gigantesques avec très peu d'emplois à l'intérieur, qui souvent font faillite au bout de quelques années, deviennent des friches industrielles ne servant que de parking à manouches. Si des nouvelles entreprises veulent s'installer, qu'elles utilisent d'abord les terres des anciennes friches. (Exemple, Norauto qui va devenir Liddl sur Savigny le Temple) Arrêtons tout ce gachis..... On ne veut pas une ville entourée d'entrepôts ,on veut de la campagne et respirer.....

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Pourquoi détruire les terres agricoles de la Ferme de Servigny ? C'est pour beaucoup d'habitants, notre poumon vert de campagne, où l'on peut encore cueillir les légumes et fruits nous-mêmes, car pour beaucoup, se faire un potager est impossible tant nos jardins sont restreints. Vous voulez détruire ces terres pour construire des entrepôts gigantesques avec très peu d'emplois, qui souvent font faillite au bout de quelques années, deviennent des friches, ne servant que de parking à manouches. Si des nouvelles entreprises veulent s'installer, qu'elles utilisent d'abord les terres des anciennes friches. On ne veut pas une ville entourée d'entrepôts ,on veut de la campagne et respirer...

Contribution n°18 (Web)

Par lemaire thomas

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 21:58

111 rue des 2 mares
77550 Reau

Contribution:

Madame, Monsieur, Dans le cadre de l'élaboration du SCoT de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, je souhaite soumettre les orientations suivantes, afin de préserver une qualité de vie rurale tout en assurant un développement équilibré du territoire. Mes propositions Maintien et renforcement du caractère rural / petite commune Favoriser un habitat de type pavillonnaire dans les petites communes, avec des parcelles spacieuses (terrains de 300 à 500 m²), afin de garder une ambiance « campagne » et éviter une densification excessive. Veiller à ce que les constructions nouvelles respectent l'esthétique rurale (matériaux, toitures, végétalisation, volume des bâtiments) pour préserver l'identité locale. Préservation des espaces agricoles et naturels Délimiter clairement des zones agricoles protégées, non constructibles, pour éviter leur artificialisation. Prendre en compte les continuités écologiques, corridors verts, trames paysagères / naturelles dans les PLUi/PLU qui découleront du SCoT. Promotion des circulations douces Intégrer des voies réservées aux vélos, trottinettes, piétons dans les nouvelles voiries et dans les axes de liaison entre communes. Concevoir les aménagements pour rendre les déplacements doux attractifs : sécurité, confort, liens entre services, écoles, commerces. Commerce de proximité & équipements locaux Favoriser l'implantation de petits commerces de proximité ou de taille humaine dans les bourgs, pour desservir les besoins quotidiens (épicerie, boulangerie, pharmacie...) et renforcer le lien social. Ne pas multiplier les zones commerciales de grande taille autour des communes si cela menace la vitalité des commerces de centre-bourg. Garantir un accès raisonnable aux zones d'activités commerciales existantes (par exemple Woodshop à Cesson, Carré Sénart à Vert-Saint-Denis), via transports publics ou liaisons douces. Transports publics dédiés et mobilité Développer une offre de bus sur voies dédiées pour améliorer la rapidité et la fiabilité des transports publics (réduire l'usage de la voiture individuelle). Assurer une desserte minimale pour toutes les communes, y compris les bourgs, afin de ne pas isoler les habitants. Raison d'être de ces choix Permettre un équilibre territorial, où les petites communes ne sont pas écrasées par l'urbanisation mais conservent leur cadre de vie. Répondre aux attentes des habitants qui recherchent souvent la nature, le calme, l'espace, tout en étant relativement proches des services. Limiter l'étalement urbain, préserver les terres agricoles et naturelles, ce qui est un enjeu fort du développement durable. Encourager des mobilités plus douces, moins polluantes, moins dépendantes de la voiture. Favoriser la vitalité des centres-bourgs, le lien social, la vie locale, plutôt que des zones commerciales périphériques dominantes. Intégration dans le SCoT Je suggère que ces orientations soient inscrites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) comme principes directeurs. Et qu'elles se traduisent dans le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) par des prescriptions opposables, notamment sur la taille minimale des parcelles, la densité maximale, les surfaces commerciales périphériques, etc. Enfin, inclure des indicateurs de suivi : taux

de terres agricoles conservées, km de voies douces réalisées, part des nouveaux logements sur terrains $\geq 300m^2$, nombre/proportion de commerces de proximité ouverts dans les bourgs, etc. Je vous remercie de l'attention portée à ces propositions, et je reste à disposition pour toute clarification. Je suis convaincu(e) qu'un développement maîtrisé et respectueux du caractère rural peut coexister avec une bonne offre de services, une mobilité moderne, et une bonne qualité de vie pour tous.

Documents : -

Thématiques : 01.le dossier, 04.2 urbanisation, 04.3 développement économique, 08.agriculture, 10.mobilités

Annotation : Urbanisation : Préserver le caractère rural des petites communes et maintenir un équilibre pour qu'elles ne soient pas écrasées par l'urbanisation. Favoriser un habitat de type pavillonnaire, avec des parcelles spacieuses (terrains de 300 à 500 m²), en respectant l'esthétique rurale pour conserver leur cadre de vie. Agriculture : Délimiter clairement des zones agricoles protégées, pour éviter leur artificialisation. Protection de la nature, biodiversité : Prendre en compte les continuités écologiques, corridors verts, trames paysagères / naturelles dans les PLU. Commerces : Favoriser l'implantation de petits commerces de proximité dans les bourgs, pour desservir les besoins quotidiens et renforcer le lien social plutôt que multiplier les zones commerciales de grande taille autour des communes qui menacent la vitalité des commerces de centre-bourg. Mobilités : Intégrer les liaisons douces dans les nouvelles voiries et dans les axes de liaison entre communes et entre les équipements publics. Garantir un accès raisonnable aux zones d'activités commerciales existantes via les transports publics ou les liaisons douces. Développer une offre de bus sur voies dédiées pour améliorer la rapidité et la fiabilité des transports publics et réduire l'usage de la voiture individuelle. Assurer une desserte minimale pour toutes les communes, y compris les bourgs, afin de ne pas isoler les habitants. Dossier : Souhaite que ses propositions sur les thèmes de l'urbanisation, agriculture, protection de la nature, mobilités et commerce soient inscrites dans le PAS, avec des prescriptions opposables dans le DOO et des indicateurs de suivi.

Contribution n°19 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 10:04

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°52, N°257

Contribution:

Limiter la circulation sur la D153 entre Lisses et Mennecy pour respecter l'axe espaces naturels sensibles du CD en ouvrant une entrée et sortie d'autoroute supplémentaire sur l'A6 à Mennecy.

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités

sur la D153 entre Lisses et Mennecy pour respecter l'axe espaces naturels sensibles du CD en ouvrant une entrée et sortie d'autoroute supplémentaire sur l'A6 à Mennecy.

Contribution n°20 (Web)

Par Marianne Gribenski

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 15:51

20 rue du canal

77176 Savigny le Temple

Contribution:

Si on peut adhérer à la mise en œuvre d'une politique industrielle, créatrice d'emplois, celle-ci ne peut se faire par l'utilisation de terres agricoles de qualité, au détriment d'un lieu correspondant aux attentes et à l'intérêt de la population. Des alternatives peuvent être proposées par l'EPA. C'est pourquoi il me semble important de préserver l'intégralité des 35 ha de la cueillette de Servigny. Cet espace correspond à des besoins variés et importants de la population: se nourrir de légumes et de fruits frais qui contribuent à un meilleur état de santé; connaître les plantes le déroulement des saisons, pratiquer des activités échappant à l'omniprésence des écrans.... De plus les élus en juin, les habitants par voie de pétition ont exprimé leur attachement à cet espace. Dans une période où nous sommes nombreux à souffrir d'un déni démocratique par rapport à la puissance de lobby industriels, ne pas entendre la souffrance devant des décisions destructrices d'espaces agricoles me semble attristant.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Il me semble important de préserver l'intégralité des 35 hectares de la cueillette de Servigny. Cet espace correspond aux attentes et à l'intérêt de la population : nourriture , pratique d'activités au contact avec la nature... Les élus et les habitants (pétition) ont exprimé leur attachement à cet espace. Suis attristé par cette destruction d'espaces agricoles.

Contribution n°21 (Web)

Par VALOIS michel
Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 10:39
12 Rue Jules Ferry
91390 Morsang-sur-Orge

Contribution:

PROJET DE SCOT GRAND PARIS SUD Mon avis sera défavorable pour les raisons suivantes malgré des points positifs que tous nous pouvons relevés. Points négatifs : - Qu'il est difficile pour un simple citoyen de lire, de comprendre ce projet avant d'être en capacité de faire des observations et de donner un avis. - Certes une concertation en amont s'est tenue, mais est-elle représentative d'une majorité de citoyen ? Vous auriez dû inventer de nouvelles formes d'implication des citoyens pour amender en amont le projet et faire consensus. - Pour aborder ce document il aurait été intéressant de s'appuyer sur un bilan et une évaluation des indicateurs de suivi des PLU des communes concernées. - L'ambition d'un tel projet (PAS, PADD...) pour un territoire aussi vaste inséré dans un territoire proche de Paris, riche mais contraint devrait faire ressortir une vision claire prospective pour les années 2040/2050... - N'y a-t-il pas comme le multi couches des collectivités un multi couches trop important entre les PLU, le SCOT Métropolitain, votre projet de SCOT, le SRCE et le SDRIF-e ? - L'intelligence serait de cartographier les parcelles où les Data Center ne doivent en aucun cas s'installer et surtout ne pas être fière de l'implantation de ces gouffres de consommation d'énergies. - Préserver et restaurer des corridors écologiques sont des actions louables mais à compléter par des créations de corridor y compris en désimperméabilisant des sols. - La zéro artificialisation des sols pourrait être pour un territoire ambitieux de ne pas imperméabiliser un m² de terre agricole, naturelle ou d'espaces verts. L'alternative étant de cartographier les parcelles construites ou pas, afin de les densifier, y compris en hauteur, à court moyen et long terme. Points négatifs : - L'étude sur la qualité des sols qui permettra de - J'ai bien noté l'avis défavorable du Préfet et de la chambre d'agriculture et l'avis favorable du Département et de la Région. J'ai donc une question : comment l'agglomération va-t-elle répondre à ces avis différents sur l'avenir de ce territoire ?

Documents : -

Thématisques : 01.le dossier, 03.concertation, 04.1 Aménagement du territoire

Annotation : Avis défavorable. Projet difficile à lire et à comprendre pour un simple citoyen. Il aurait été souhaitable de s'appuyer sur le bilan et évaluation des indicateurs de suivi des PLU, et d'avoir une vision claire et prospective pour les années 2040/2050. Multicouche des collectivités trop importante. Cartographier les parcelles où les datacenter ne doivent pas s'installer. Cartographier les parcelles hors pleine terre pour les densifier. Comment GPA va répondre aux différents avis défavorables et favorables?

Note interne n°1

Le 20/09/2025 à 11:21 par Pierre-Yves NICOL

Message : Michel VALOIS est un collègue CE.

Document : -

Contribution n°22 (Web)

Par SERRAU Marc
Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 00:12
10 allée du jasmin
77240 CESSON

Contribution:

Au printemps 2024, des milliers de citoyens exprimaient par la signature d'une pétition leur opposition au projet de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart amputant de 35 ha de terres, la ferme-cueillette de Servigny, pour y installer une nouvelle zone industrielle, mettant gravement en péril les équilibres économiques et agronomiques de l'exploitation agricole. Les signataires demandaient la sanctuarisation de la Ferme-Cueillette de Servigny et de ses terres car : Elle propose ses productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe ; Elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrains verts ...) Elle est un lieu de rencontre et de lien social ; Elle permet de sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière ; Elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques ; Elle répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. En février 2025, les élus de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, votaient, à l'unanimité, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique pour le territoire, maintenant les 35 ha de la ferme cueillette par leur inscription en espace agricole. Préalablement à l'enquête publique, qui se déroule du 8 septembre au 8 octobre 2025, sur 42 Personnes Publiques Associées s'étant exprimées sur le projet de SCoT, seules 3 ont exprimé un avis défavorable. Le Conseil Régional d'Île-de-France a donné un avis favorable. Mme la Préfète, au titre de représentant de l'Etat sur le projet de SCoT et M. le Directeur de l'EPA de Sénart, ont émis un avis défavorable sur celui-ci. Ce document : A été élaboré et voté à l'unanimité par le Conseil communautaire représentant 23 communes et plus de 360 000 habitants ; Est approuvé par les élus de Sénart (ancienne ville nouvelle) qui ont demandé à l'EPA, par une motion le 24 juin 2025, sans succès, de revoir sa position; Répond aux besoins des habitants du territoire; Est soutenu par les associations.

Ainsi, élus, habitants et associations sont confrontés à un déni démocratique face à une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) conçue il y a plus de 30 ans sur un modèle aujourd'hui dépassé. Si on peut adhérer à la mise en œuvre d'une politique industrielle, créatrice d'emplois, celle-ci ne peut se faire par l'utilisation de terres agricoles de qualité, au détriment d'un lieu correspondant aux attentes et à l'intérêt de la population. Des alternatives peuvent être proposées par l'EPA. Par conséquent je demande le maintien des 35 ha en espace agricole, dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 06.équipements publics, loisirs, 08.agriculture

Annotation : Les signataires de la pétition du printemps 2024 demandaient la sanctuarisation de la ferme cueillette de Servigny et de ses terres. Motif : lieu de rencontre, lien social, sensibilisation des enfants, protection des terres fertiles, politique agricole de GPS. Le maintien en terre agricole de ces 35ha est soutenu par tous excepté la Préfète de l'Essonne et l'EPA de Sénart.

Contribution n°23 (Web)

Par Dot Jennifer

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14:43

23 Rue Hoche
93500 Pantin

Contribution:

Avis défavorable au projet du Scotch proposé par EPA Sénart pour construire une zone industrielle ou zone commerciale en spoliant 35 hectares de terres agricoles précieuses pour notre environnement et les habitants de la région. NON AU PROJET. NON A L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Avis défavorable au projet EPA Sénart pour construire en spoliant 35 hectares de terres agricoles précieuses pour notre environnement et les habitants de la région. NON AU PROJET. NON A L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Contribution n°24 (Web)

Par Confédération paysanne Île-de-France

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 10:34

Contribution:

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'avis de la Confédération paysanne Île-de-France sur le projet du SCOT de l'agglomération Grand Paris Sud. Notre syndicat ne peut que soutenir le cap que s'est fixé Grand Paris Sud : « sobriété foncière à l'agglomération nourricière » et sa volonté marquée de réduire significativement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en privilégiant la rénovation et réutilisation des espaces déjà artificialisés. De même, notre syndicat ne peut qu'encourager la volonté de Grand Paris Sud de « développer une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine », d'une « agriculture plus proche des habitants et de leurs attentes (pratiques biologiques, respectueuses de l'environnement et de leur santé, vente locale, et gamme de produits élargie), davantage ancrée dans son territoire et génératrice de valeur ajoutée ». Ce projet rejoint ce que défend et prône la Confédération paysanne avec son modèle d'agriculture paysanne. Au vu de la demande des franciliennes et franciliens en produits locaux et issus de l'agriculture biologique, encourager une diversification des productions et une transition vers l'agriculture biologique est absolument nécessaire. De plus, à l'heure où nombre d'études mettent en lumière le lien entre l'usage de pesticides et la dégradation de la qualité voire la pollution de l'eau potable, d'une part, et d'autre part, les impacts sur la santé des agriculteurs et des riverains de parcelles agricoles traitées, il est impératif d'imposer une transition des pratiques.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 08.agriculture

Annotation : La confédération paysanne Île-de-France soutient la volonté de réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en privilégiant la rénovation et réutilisation des espaces déjà artificialisés. Elle soutient le projet de « développer une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine », d'une « agriculture plus proche des habitants et de leurs attentes (pratiques biologiques, vente locale, et gamme de produits élargie), davantage ancrée dans son territoire et génératrice de valeur ajoutée ». Ce projet rejoint son modèle d'agriculture paysanne. Une diversification des productions et une transition vers l'agriculture biologique est absolument nécessaire à l'heure où nombre d'études prouvent le lien entre l'usage de pesticides et la dégradation de la qualité voire la pollution de l'eau potable, d'une part, et d'autre part, les impacts sur la santé des agriculteurs et des riverains de parcelles agricoles traitées.

Contribution n°25 (E-mail GPS)

Par Confédération paysanne Île-de-France
Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 17:10

Contribution:

A Bagnolet, le 22 septembre 2025, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous et en pièce jointe l'avis de la Confédération paysanne Île-de-France sur le projet du SCOT de l'agglomération Grand Paris Sud. Notre syndicat ne peut que soutenir le cap que s'est fixé Grand Paris Sud : « sobriété foncière à l'agglomération nourricière » et sa volonté marquée de réduire significativement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en privilégiant la rénovation et réutilisation des espaces déjà artificialisés. De même, notre syndicat ne peut qu'encourager la volonté de Grand Paris Sud de « développer une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine », d'une « agriculture plus proche des habitants et de leurs attentes (pratiques biologiques, respectueuses de l'environnement et de leur santé, vente locale, et gamme de produits élargie), davantage ancrée dans son territoire et génératrice de valeur ajoutée ». Ce projet rejoint ce que défend et prône la Confédération paysanne avec son modèle d'agriculture paysanne. Au vu de la demande des franciliennes et franciliens en produits locaux et issus de l'agriculture biologique, encourager une diversification des productions et une transition vers l'agriculture biologique est absolument nécessaire. De plus, à l'heure où nombre d'études mettent en lumière le lien entre l'usage de pesticides et la dégradation de la qualité voire la pollution de l'eau potable, d'une part, et d'autre part, les impacts sur la santé des agriculteurs et des riverains de parcelles agricoles traitées, il est impératif d'imposer une transition des pratiques. Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations. Mme Aline AURIAS M.Florent SEBBAN M.Emmanuel VANDAME Porte-parole de la Confédération paysanne Île-de-France

Documents :

- contribution_25_E-mail GPS_1.pdf

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 07.1 Environnement, 08.agriculture, 14.favorable

: 10

Doublon de : Contribution N°24 (Web)

Annotation : Notre syndicat ne peut que soutenir le cap que s'est fixé Grand Paris Sud : « sobriété foncière à l'agglomération nourricière » et sa volonté marquée de réduire significativement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en privilégiant la rénovation et réutilisation des espaces déjà artificialisés. La CP encourage GPS à développer une agriculture de proximité, au service d'une alimentation saine plus proche des habitants et de leurs attentes, (pratiques bio, respectueuses de l'environnement et de leur santé, vente locale et gamme de produits élargie), davantage ancrée dans son territoire et génératrice de valeur ajoutée. Nombre d'études mettent en lumière le lien entre l'usage de pesticides et la dégradation voire la pollution de l'eau potable, d'une part, et d'autre part , la santé des agriculteurs et des riverains des parcelles agricoles traitées

Contribution n°26 (Web)

Par Capucine
Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18:27

Contribution:

Dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations, maintenez ces 35 ha en espace agricole. La Ferme-Cueillette de Servigny et de ses terres produit et distribue en circuit-court par de la vente directe ; Elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrais verts ...) Elle est un lieu de rencontre et de lien social ; Elle permet de sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière ; Elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques ; Elle répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. La politique industrielle ne peut PAS se faire au détriment de terres agricoles de qualité, au détriment d'un lieu correspondant aux attentes et à l'intérêt de la population.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations, maintenez ces 35 ha en espace agricole. La ferme cueillette de Servigny apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrais verts ...) Elle est un lieu de rencontre et de lien social ; Elle permet de sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière ; Elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques ; Elle répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud.

Contribution n°27 (Web)

Par Gonod François

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23:36

38 allée des hirondelles

77380 Combs-La-Ville

Contribution:

Bonjour, J'ai eu l'information que la ferme-cueillette de Servigny située à Lieusaint près du "Carré Sénart" était menacée par un projet qui remet en cause son activité. Je pense qu'il faut au contraire conserver cette activité pour plusieurs raisons, la principale étant d'arrêter d'artificialiser les sols : l'accélération du changement climatique nous impose au contraire de végétaliser au maximum pour garder une planète habitable...Je n'ai pas envie que mes enfants vivent dans des terriers dans 20 ans quand il fera 50° en surface ! La seconde raison est qu'il est aberrant de détruire des bonnes terres agricoles alors qu'il y a des friches industrielles sur notre territoire. La troisième raison est la sécurité alimentaire du territoire : la crise du COVID a montré notre dépendance et notre vulnérabilité, l'instabilité qui caractérise le monde aujourd'hui doit nous inciter à la prudence et donc préserver ces terres agricoles. Enfin la quatrième raison est que personnellement j'essaie de consommer bio et local et donc la cueillette de Servigny répond parfaitement à mes besoins. Je pense donc que les dispositions du SCOT qui favorisent le maintien de cette activité doivent être maintenues.

Documents : -

Thématiques : 07.1 Environnement, 08.agriculture

Annotation : il faut au conserver l'activité de la Ferme de Servigny la principale raison étant d'arrêter d'artificialiser les sols : l'accélération du changement climatique nous impose au contraire de végétaliser au maximum pour garder une planète habitable. La seconde raison est qu'il est aberrant de détruire des bonnes terres agricoles alors qu'il y a des friches industrielles sur notre territoire. La troisième raison est la sécurité alimentaire du territoire : la crise du COVID a montré notre dépendance et notre vulnérabilité, l'instabilité qui caractérise le monde aujourd'hui doit nous inciter à préserver ces terres agricoles. La quatrième raison est que la cueillette de Servigny répond parfaitement aux besoins de consommation

Contribution n°28 (Web)

Par BOURGUIGNON Loïc

Déposée le mardi 23 septembre 2025 à 05:08

5 sentier des cailloux

91250 Saintry sur seine

Contribution:

Préserver et protéger l'environnement, limiter les constructions et les divisions de terrain, permettre l'e développement d'axes cyclables.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 07.1 Environnement, 10.mobilités

Annotation : Préserver et protéger l'environnement, limiter les constructions et les divisions de terrain, permettre l'e développement d'axes cyclables.

Contribution n°29 (Web)

Par GILBERT Mélissa

Déposée le mardi 23 septembre 2025 à 10:09

12 rue du Sirocco

77240 Cesson

Contribution:

Bonjour, Dans le but de répondre aux enjeux du changement climatique il est important d'inclure les écoles élémentaires, collèges et lycées dans le SCoT. En effet, la lutte contre le changement climatique et le développement durable passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes. Il est urgent à mon sens d'amorcer de réelles actions au niveau des écoles en commençant par donner accès à la nature aux écoliers : désimperméabilisation des cours d'école, installations de zones propices au développement de la petite faune, zones d'observation pour les élèves, zone pouvant accueillir des cours donnés en extérieur, donner un accès libre à de petits espaces végétalisés dans les salles de maternelles, etc... Les cours d'écoles végétalisées permettent de créer des continuités écologiques, une rétention des eaux de pluie, lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. C'est aussi indispensable pour le bien-être des enfants, notamment pour assurer le confort d'été, améliorer la santé mentale (beaucoup trop d'enfants n'ont pas d'accès à la nature au quotidien, l'école se doit de leur fournir. Il est prouvé que le jeu dans la nature est extrêmement important pour le développement cérébral des jeunes enfants), offrir une connaissance sur le vivant pour sensibiliser... Quelques liens sur le sujet : <https://www.canotech.fr/a/39002/vegetaliser-une-cour-decole-exemple-de-mise-en-oeuvre> <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/pourquoi-comment-vegetaliser-cours-ecole>

Documents :

- contribution_29_Web_1.pdf

Thématiques : -

: 7

Annotation : Dans le but de répondre aux enjeux du changement climatique il est important d'inclure les écoles élémentaires, collèges et lycées dans le SCOT. En effet, la lutte contre le changement climatique et le développement durable passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes. Il est urgent d'amorcer de réelles actions au niveau des écoles en commençant par donner accès à la nature aux écoliers : désimperméabilisations des cours d'école, installations de zones propices au développement de la petite faune, zones d'observation pour les élèves, zone pouvant accueillir des cours donnés en extérieur, donner un accès libre à de petits espaces végétalisés dans les salles de maternelles, etc... Les cours d'écoles végétalisées permettent de créer des continuités écologiques, une rétention des eaux de pluie, lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. C'est aussi indispensable pour le bien-être des enfants, notamment pour assurer le confort d'été, améliorer la santé mentale (beaucoup trop d'enfants n'ont pas d'accès à la nature au quotidien, l'école se doit de leur fournir. Il est prouvé que le jeu dans la nature est extrêmement important pour le développement cérébral des jeunes enfants), offrir une connaissance sur le vivant pour sensibiliser...

Contribution n°30 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 23 septembre 2025 à 13:28

Contribution:

Bonjour. Moins de taxes foncières. Moins d'impôts. Moins de Députés, Sénateurs, ministres etc.....Bref, moins de politiques. Cela pourrait permettre de faire quelques économies.

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Moins de taxes foncières, moins d'impôts. Moins de Députés, Sénateurs, ministres etc... pourrait permettre de faire quelques économies.

Contribution n°31 (Web)

Par LÉZIN Jean-Pierre et Hélène

Déposée le mercredi 24 septembre 2025 à 11:03

2 allée Honoré Daumier

91080 EVRY-COURCOURONNES

Contribution:

SCOT GRAND PARIS SUD 2025 1) Data centers Notre société a besoin des datacenters pour répondre à la consommation internet et l'intelligence artificielle. Mais nous préférons tous qu'ils soient installés loin des zones résidentielles... Ils doivent être implantés près d'importantes sources d'électricité et de noeuds de transmission de données. On les sait producteurs de chaleur, émetteurs de bruit, nécessitant des volumes bâtimentaires très importants. Ils utilisent des groupes électrogènes pour pallier les éventuelles interruptions de l'alimentation électrique principale. Ces groupes doivent être essayés une fois par mois engendrant des pollutions sonores et atmosphériques importantes qui peuvent être quotidiennes si le nombre de groupes est d'une trentaine. Le refroidissement des équipements peut être réalisé à l'aide d'un circuit d'eau glacée. Afin d'éviter que l'eau ne gèle en hiver, on ajoute du glycol dans le circuit. Ce dernier est une source de pollution potentielle. Par ailleurs, ils emploient très peu de personnel et ne sont pas porteurs en emplois pour le territoire, tout en étant consommateurs de surfaces qui pourraient être utilisées pour des entreprises génératrices d'emplois locaux. Ce sont également des sites stratégiques et donc de bonnes cibles en cas de conflit. Leur implantation à l'écart de la population serait préférable. L'expérience du réseau téléphonique montre qu'il faut anticiper sur l'évolution de la technique et donc penser à leur fin de vie et à leur reconversion ou déconstruction. En effet, aujourd'hui, le parc immobilier des opérateurs téléphoniques est surdimensionné et inadapté par rapport aux besoins : là où on utilisait de grands bâtiments, des shelters de petite taille sont souvent suffisants. Il est probable que l'évolution sera similaire pour les data centers. Les data centers pourraient produire une partie de leur électricité. La température de la chaleur fatale n'est pas suffisante pour la génération d'électricité à partir de turbines à vapeur. Pourrait-on utiliser des panneaux solaires qui augmenteraient la température de la chaleur fatale ? La chaleur fatale est a priori utilisée pour le chauffage urbain. Pourrait-elle être utilisée pour chauffer des serres qui devraient donc être à proximité des data centers ? La chaleur peut-elle être injectée dans les nappes utilisées par la géothermie ? 2) Transports Le premier constat est que Paris reste le point d'attraction de la région. Il est impératif d'améliorer la desserte vers Paris : - Tram : améliorer la qualité de service, prolonger vers Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles et, vers l'est, créer un tram vers Marne-la-Vallée. A terme, créer une vraie rocade tram-train en grande couronne, incluant les ex-villes nouvelles d'Evry, Melun. - TZén : prévoir un vrai tram-train pour avoir des capacités de transport transversales sur le territoire, afin de favoriser le développement économique sur le territoire de la grande banlieue sud et sud-est. - Créer des voies dédiées au transport collectif et au covoiturage. - Nécessité d'un nouveau pont sur la Seine éventuellement dédié aux transports collectifs et circulations douces. - Transport routier : dès que le trafic devient trop dense, interdire le transit des poids-lourds sur les grands axes. Et pourquoi pas enfin mettre en usage les portiques de contrôle qui nous ont coûté très cher et seraient pertinents en Ile-de-France. - Adapter dynamiquement la vitesse maximum autorisée sur les autoroutes à l'image de ce

qui fait dans certains pays du nord de l'Europe. - Nuisances sonores du trafic : o Une des mesures les moins coûteuses serait de baisser de manière permanente la vitesse autorisée sur les grands axes à proximité des lieux d'habitation (comme à Paris...). o Construire des murs antibruit, des enrobés moins bruyants. o Poser des radars de bruit et verbaliser sans hésitation les contrevenants. - Suggestions o Développer le télétravail pour réduire les besoins de transport de personnes. o Utiliser les transports en commun pour les livraisons de proximité, aux heures creuses (grands bus et trains vides en dehors des heures d'affluence classiques). o Installer des aires de stationnement pour le covoiturage en bordure des grands axes, à l'instar de celle sur l'A10, et les doter de sanitaires, de garages à vélo sécurisés. Ces surfaces pourraient être desservies par de petites navettes de proximité aux heures de pointe, pour limiter le nombre de véhicules à stationner. o Multiplier les stationnements pour les vélos en milieu urbain, à proximité des moyens de transports en commun. o Taille des bus : est-il plus économique de disposer de bus de plus petite taille en heures creuses (moins de pollution, moins de chaussées abimées). o Créer un vrai réseau de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire, et bâtir un projet spécifique de traversée de la Seine pour les circulations douces (cf supra) et des grands axes. o Penser systématiquement à la circulation des PMR et mal-voyants en installant des circulations douces, en particulier en veillant aux transitions entre les communes (piste qui s'interrompt à la limite d'un quartier, d'une commune, passages surélevés, etc...). o Etudier avec les réseaux ferrés la possibilité d'aménager les délaissés le long des voies, quand c'est possible, pour en faire des voies de circulation douce. o Proposer un parc de véhicules électriques à louer sous condition de revenus pour les personnes propriétaires de véhicule polluant pour leurs déplacements professionnels. o Développer à moyen et long terme d'un schéma de circulation par voie ferrée ou voie fluviale ciblant les zones logistiques et industrielles, en particulier dans les zones non encore construites. o Développer systématiquement les places « stationnement minute » devant les commerces essentiels (pharmacie, boulangerie, distributeurs de billets...). o Se donner les moyens de pacifier la route : où est la police routière ? Le non-respect du code de la route est devenu un sport : bus qui passent au feu rouge, pas de clignotant, limitations de vitesse non respectée... o Eclairer des grands axes : améliorer la sécurité routière en particulier dans des endroits dangereux, et, sur certains axes secondaires, éclairer les passages piétons.

3) Aménagement du territoire - Devenir des sites abandonnés o Accélérer la réhabilitation des zones industrielles ou d'activités commerciales pour répondre plus rapidement aux demandes des investisseurs. o Dans le cas de sites durablement délaissés, les transformer en zones vertes. - Habitat o Aider à la rénovation des habitations en prenant en compte le réchauffement climatique. o Adapter le PLU aux réalités climatiques et faciliter l'utilisation de nouvelles techniques et matériaux (isolation par l'extérieur dont bardage, volets roulants plutôt que volets battants, teintes claires sur les toitures et façades, panneaux solaires...). En effet, la consultation du PLU montre des points qui sont devenus des aberrations. Par exemple, les coffres de volets roulants ne doivent pas être visibles de l'extérieur. Or certains bâtiments ne permettent pas, par leur conception, de respecter le PLU. Par ailleurs, on s'aperçoit que la quasi-totalité des pavillons ont fait fi de cette interdiction, bien souvent par ignorance. o Favoriser la performance énergétique et le confort de l'habitat existant avec un support technique digne de ce nom, des aides financières pérennes. o Qualité de l'habitat : le constat des derniers programmes de construction est que les surfaces intérieures sont réduites très drastiquement : aucun rangement, chambres très petites ne permettant pas d'installer bureau ou armoire, manque de places de stationnement... En attendant le développement de modes de transports doux, peut-on prévoir le nombre suffisant de stationnements dans les nouveaux programmes, tout en anticipant sur une éventuelle transformation en espaces verts ? o Prévoir la desserte en transport en commun et circulation douce AVANT de lancer des constructions de quartier (cas du quartier du Grand Parc à Bondoufle). C'est un minimum pour limiter la présence de véhicules sur les voies sans stationnement. o Dans les projets d'aménagement, inscrire l'obligation de l'accès à un parc ou une zone verte à moins de 10mn à pied. o Dans les parcs, prévoir des sanitaires et des zones de pique-nique, bien séparer les activités par âge. o Problème des RB&B : ces locations de courte durée se multiplient, y compris dans le cœur d'Evry, avec les désagréments qui vont avec. Prévoir une réglementation GPS et communes pour limiter leur développement. o Logement étudiant : comment augmenter l'offre ?

4) Accueillir les entreprises - Rendre attractifs des territoires identifiés en les viabilisant pour les entreprises qui veulent s'installer rapidement (cas Tesla sur GPS). - Prévoir la desserte en transport en commun avant d'installer des entreprises.

5) Cadre de vie - Verdir le territoire - La Seine : où peut-on prendre une boisson ou un repas en bord de Seine quand on se promène ? C'est une offre inexistante actuellement. Ne pourrait-on pas utiliser l'ancienne baignade de Ris-Orangis pour y aménager un espace de convivialité, en espérant pouvoir retrouver à terme la baignade. - Baignade : prévoir des panneaux annonçant la qualité de l'eau. L'été, les jeunes gens sont nombreux à se baigner tout le long du fleuve. - Sports nautiques : ils donnent de la vie à la Seine et on apprécie toujours. - Musées : les grands musées nationaux gardent au sein de leurs réserves des milliers d'œuvres qu'il serait sage de mettre à disposition du plus grand nombre. A l'instar du Louvre-Lens, GPS pourrait aménager un musée pour accueillir des collections, ouvrant ainsi plus facilement la culture aux écoles et particuliers de la zone. - Exposition, galeries d'art : notre territoire abrite nombre d'artistes, artisans et ateliers qui mériteraient d'être mis en valeur dans un lieu central, soit par la proposition d'ateliers (comme la maison des artistes à Evry), soit par un lieu d'exposition collectif. - Office de tourisme : Circulant beaucoup sur le 91 et le 77, nous sommes toujours étonnés par la pauvreté des informations des offices de tourisme du département et de GPS. Comment GPS en particulier pourrait enrichir sa base, sachant que les communautés de communes et les agglomérations portent pour la plupart une offre variée ? Et penser à élargir à l'ensemble de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, bien sûr. - Attractivité pour les étudiants : l'offre du SPOT ne concerne que la nourriture, déjà très chère pour ce qu'elle est... Quelle offre culturelle pourrait retenir les étudiants ? Il n'y a plus de librairie.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.3 développement économique, 05.1problématique du logement, 06.équipements publics, loisirs, 07.1 Environnement, 10.mobilités, 11.nuisances

Annotation : Texte trop important pour entrer dans ne cadre annotation : 1° datacenter 2° Transports 3° Aménagement du territoire 4° Accueillir les entreprises 5° Cadre de vie

Par Denis Mickaël
Déposée le vendredi 26 septembre 2025 à 07:58

Contribution:
Bravo pour enfin encourager le « développement d' une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine » ! Les habitants vous dises "merci" !

Documents : -

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Bravo pour enfin encourager le « développement d' une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine » ! Les habitants vous disent "merci" !

Contribution n°33 (Web)

Par Anonyme
Déposée le vendredi 26 septembre 2025 à 18:04

Contribution:
Il est impératif de prolonger la ligne de métro 14 f Orly au moins jusqu'à la ligne fi Tram T12 arrêt à Bondoufle Il est nécessaire de prolonger le tram T12 jusqu'à l' arrêt du Lycée de Bondoufle au minimaEnfin il est nécessaire d'étoffer les bus présents à Bondoufle par des bus directs aux gares d' Évry Courcouronnes et de Brétigny sur orge

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités

Annotation : Il est impératif de prolonger la ligne de métro 14 f Orly au moins jusqu'à la ligne fi Tram T12 arrêt à Bondoufle. Il est nécessaire de: - Prolonger le tram T12 jusqu'à l' arrêt du Lycée de Bondoufle, à minima ; - Etoffer les bus présents à Bondoufle par des bus directs aux gares d' Évry-Courcouronnes et de Brétigny sur orge.

Contribution n°34 (Web)

Par CLAUDE
Déposée le samedi 27 septembre 2025 à 16:26
37 Rue Des Oiseaux
77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°35

Contribution:
Désolé, mais en intervenant sur ce site, j'ai pensé que finalement cela arrive dans les tuyaux de Grand Paris Sud, qui lui s'est déjà prononcé. Bon, en tant que citoyen, je pensais naïvement que majoritairement l'ensemble des Maires de la région s'opposent au Préfet, et donc au gouvernement qui essaye toujours de gouverner !!! en continuant de s'assoir sur notre dimple avis.. la terre proche de chez nous, doit être protégé ... le béton, nous connaissons depuis 50 ans.. n'y a t'il pas encore beaucoup de bâtiments, de maisons , dans notre région qui sont abandonnés et ne servent pas à des logements digne de ce nom.. Alors .. oui je dis merde et non à ce projet qui servira encore les RICHES QUI SE GAVENT... NON MERCI .. M. Fortin Claude

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : La terre proche de chez nous, doit être protégée. Le béton, nous connaissons depuis 50 ans. N'y a t'il pas encore beaucoup de bâtiments, de maisons , dans notre région qui sont abandonnés et ne servent pas à des logements dignes de ce nom. Non à ce projet qui servira encore les riches.

Note interne n°1

Le 27/09/2025 à 16:26 par Anonyme

Message : La contribution a été modérée automatiquement par le système car elle contient le(s) propos suivant : merde, merde.

Document : -

Note interne n°2

Le 28/09/2025 à 09:48 par Richard LE COMPAGNON

Message : J'ai laissé cette contribution en "modérée"(elle n'est pas publiée mais elle est prise en compte dans le PVS), et je l'ai classée en "urbanisation". C'est très discutable car le contenu n'est pas clair. Si vous êtes d'un avis différent, je peux modifier.

Document : -

Contribution n°35 (Web)

Par CLAUDE

Déposée le samedi 27 septembre 2025 à 16:27

37 Rue Des Oiseaux

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°34

Contribution:

Désolé, mais en intervenant sur ce site, j'ai pensé que finalement cela arrive dans les tuyaux de Grand Paris Sud, qui lui s'est déjà prononcé. Bon, en tant que citoyen, je pensais naïvement que majoritairement l'ensemble des Maires de la région s'opposent au Préfet, et donc au gouvernement qui essaye toujours de gouverner !!! en continuant de s'assoir sur notre dimple avis.. la terre proche de chez nous, doit être protéger ... le béton, nous connaissons depuis 50 ans.. n'y a t'il pas encore beaucoup de batiments, de maisons , dans notre région qui sont abandonnés et ne servent pas à des logements digne de ce nom.. Alors .. oui je dis merde et non a ce projet qui servira encore les RICHES QUI SE GAVENT... NON MERCI .. M. Fortin Claude

Documents : -

Thématiques : -

Doublon de : Contribution N°34 (Web)

Annotation : -

Note interne n°1

Le 27/09/2025 à 16:27 par Anonyme

Message : La contribution a été modérée automatiquement par le système car elle contient le(s) propos suivant : merde, merde.

Document : -

Contribution n°36 (Web)

Par HEITZ Florent

Déposée le samedi 27 septembre 2025 à 19:27

2, chemin des Meuniers - Noisement

77176 SAVIGNY le Temple

Contribution:

Monsieur le Commissaire, L'avis négatif de l'EPA Sénart est particulièrement choquant dans le sens où cet établissement public cherche à amputer 35 ha un espace agricole des plus fertiles de la ferme-cueillette de Servigny. Cette décision, si elle était menée à terme, devrait conduire inexorablement à la disparition à court terme de l'ensemble de la ferme-cueillette de Servigny. Cette parcelle, cadastrée ZD 16 (Orme Chipau), n'est pas vide: elle permet de maintenir en vie l'exploitation agricole de Servigny dans sa globalité. Nous considérons donc que cette parcelle n'est pas à vendre. Elle est le siège d'une agriculture vivrière de proximité qui permet la rotation des cultures de manière à conserver la fertilité des sols de l'ensemble de l'exploitation. Outre son aspect nourricier de la ville, c'est un lieu de vie, d'échanges, de culture, d'éducation et de formation pour tous, indispensable au fonctionnement social de notre agglomération. Nous demandons donc instamment à l'Établissement Public de Sénart de modifier l'avis négatif émis en avis favorable. En outre, nous demandons que cet établissement public soit à l'écoute du public et des ses représentants élus, plutôt que d'empêcher des modèles agronomiques exemplaires et de proximité de fonctionner. Rendons aux agriculteurs qui ont des pratiques vertueuses, les terres qu'ils préservent et qu'ils vont céder à nos enfants. Il s'agit de maintenir en état un patrimoine vivant pour les générations futures. Merci de votre attention. Florent HEITZ Président de l'ARNASSEN à Noisement (Savigny le Temple)

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

-Annotation : L'EPA Sénart veut amputer 35 hectares d'espace agricole et faire disparaître la ferme cueillette de Servigny. Cette parcelle cadastrée ZD 16 est le siège d'une agriculture vivrière de proximité, un lieu de vie, d'échange, de culture, d'éducation et de formation pour tous. Nous demandons à l'EPA qu'il soit à l'écoute du public et de ses représentants élus et qu'il modifie son avis négatif en avis favorable. Il s'agit de maintenir en état un patrimoine vivant pour les générations futures.

Contribution n°37 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 27 septembre 2025 à 19:45

Contribution:

Bonjour, Cette cueillette est, me semble-t-il, la seule accessible en vélo depuis la commune où je réside (St Pierre du Perray). Cette vadrouille est devenue une activité hebdomadaire pour alimenter tout mon foyer (fruits/légumes/fleurs/aromates à cueillir + viandes/fromage/légumineuses/boissons à la boutique). Nous ne mettons les pieds dans un supermarché uniquement pour ce que nous ne trouvons pas à Servigny. Cette habitude de consommation est pour moi (et pour beaucoup d'autre) une démarche éthique, durable, pédagogique, écologique et économique. Grâce à ça nous mangeons sain, local et pour un prix battant toute concurrence. N'est-ce pas ça qui devrait être la motivation des démarches publiques en terme de santé et d'écologie, à une heure où des tonnes d'étude prouvent qu'il faut agir maintenant sans plus attendre pour assurer un avenir à nos enfants ?! Je vous laisse ce message en espérant que la volonté de bétonner encore et encore notre environnement quotidien cesse. C'est une aberration écologique, sociale et par ailleurs esthétique.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : La cueillette est la seule accessible en vélo depuis la commune de Saint-Pierre-Du-Perray, où je réside. Cette vadrouille est devenue une activité hebdomadaire pour alimenter mon foyer. Ce mode de consommation est une démarche éthique, durable, écologique et économique. Nous mangeons sain, local et pas cher. Ce devrait être la motivation des projets publics en matière de santé et d'écologie, afin d'agir rapidement pour d'assurer un avenir à nos enfants. Cessons de bétonner notre environnement quotidien. C'est une aberration écologique, sociale et esthétique.

Contribution n°38 (Web)

Par Barneoud Laurent

Déposée le dimanche 28 septembre 2025 à 15:29

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°39

Contribution:

Ma contribution concerne la ferme-cueillette de Servigny.... Je suis parisien (Paris 19) mais ma compagne habitant avec son fils à Saint-Pierre-du-Perray, j'y suis presque tous les week-end... C'est depuis longtemps devenu une habitude pour nous de venir faire nos courses de fruits et légumes à la boutique de la ferme (et parfois d'aller à la cueillette). Il n'y a que là que nous trouvons des produits de saison, toujours très bon et à des prix honnêtes (notre situation socio-professionnelle ne nous permet pas d'aller chez "Biocoop" ou "au bout du champ" au quotidien) Observant de plus que les parkings extérieurs de "Carré Senart" semblent désespérément innocupés et qu'apparemment, la ferme de Servigny dispose d'un terrain "techniquement inutilisable" qu'ils seraient prêts à céder, je ne comprends pas ce qui amène à vouloir encore bétonner une terre fertile et raisonnablement exploitée qui offre un évident bénéfice à la population locale (et même plus lointaine) Merci d'avance pour la prise en compte de mon avis....

Documents : -

Annotation : A pour habitude de se rendre à la ferme cueillette de Servigny. On y trouve des produits de saison, très bons et à des prix honnêtes. Ne comprend pas ce qui amène à vouloir encore bétonner une terre fertile et raisonnablement exploitée, qui offre un évident bénéfice à la population locale (et même plus lointaine).

Contribution n°39 (Web)

Par Barneoud Laurent

Déposée le dimanche 28 septembre 2025 à 15:30

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°38

Contribution:

Ma contribution concerne la ferme-cueillette de Servigny.... Je suis parisien (Paris 19) mais ma compagne habitant avec son fils à Saint-Pierre-du-Perray, j'y suis presque tous les week-end... C'est depuis longtemps devenu une habitude pour nous de venir faire nos courses de fruits et légumes à la boutique de la ferme (et parfois d'aller à la cueillette). Il n'y a que là que nous trouvons des produits de saison, toujours très bon et à des prix honnêtes (notre situation socio-professionnelle ne nous permet pas d'aller chez "Biocoop" ou "au bout du champ" au quotidien) Observant de plus que les parkings

extérieurs de "Carré Senart" semblent désespérément innocupés et qu'apparemment, la ferme de Servigny dispose d'un terrain "techniquement inutilisable" qu'ils seraient prêts à céder, je ne comprends pas ce qui amène à vouloir encore bétonner une terre fertile et raisonnablement exploitée qui offre un évident bénéfice à la population locale (et même plus lointaine) Merci d'avance pour la prise en compte de mon avis....

Documents : -

Thématiques : -

: -

Doublon de : Contribution N°38 (Web)

Annotation : -

Contribution n°40 (Web)

Par ESCARGUEL Joffrey

Déposée le dimanche 28 septembre 2025 à 17:53
77550 Réau

Contribution:

Le Scot se conforme effectivement au SDRIF-E dans les grandes lignes, des orientations plus locales sont appliquées sur le territoire de l'agglomération cependant la commune de Réau est identifiée comme rurale et loin des polarités, Réau participe à son échelle, plus humblement, à la création de nouveaux logement et augmenter la population francilienne et sénartaises. Un pourcentage est fixé par le SDRIF-E ce qui fait pour Réau 95 logements et non 700 logements et plus que porte le projet de la ZAC des près-neufs. La création de cette ZAC va à contre sens des objectifs du SDRIF-E et SCOT sur la consommation des terres agricoles mais aussi du fond vert d'intérêt régional qui encourage à limiter l'étalement urbain. Ainsi une commune rurale va se voir inéluctablement mutée en commune plus urbaine, loin du désir de ses habitants ce projet créera un véritable déséquilibre entre le bourg et ses hameaux avec pour l'heure des infrastructures insuffisantes parfois manquantes, les mobilités réelles et ses équilibres sociaux. Le projet sur Villaroche quant à lui fait parti d'objectif régional/national même s'il est en zone rural et va changer le paysage local, c'est un peu un sacrifice à l'effort national. Le projet sur ce pôle ne se fera que sur une partie excentrée de la commune, il n'aura peu d'incidence sur la mutation d'un village rural briard à une ville péri-urbaine.

Documents :

- contribution_40_Web_1.png
- contribution_40_Web_2.PNG
- contribution_40_Web_3.png
- contribution_40_Web_4.png

Thématiques : 04.2 urbanisation, 05.1problématique du logement, 10.mobilités

Annotation : Le SCoT se conforme au SDRIF-E. La commune de Réau est identifiée comme rurale et loin des polarités. Elle participe à son échelle à la création de nouveaux logements, soit 95 logements (SDRIF-E) et non 700 logements, prévus par le projet de la ZAC des Prêts Neufs. La commune va muter en commune plus urbaine contre la volonté de ses habitants en créant un déséquilibre entre le bourg et ses hameaux et avec des infrastructures insuffisantes. Le projet sur villaroche est un sacrifice à l'effort national et va changer le paysage local. Il ne se fera que sur une partie excentrée de la commune, avec peu d'incidence sur la mutation village/ville périurbaine. 4 documents Extraits du SDIF-E sont joints.

Contribution n°41 (Web)

Par Pellerin Michel

Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 17:17
77240 Cesson

Contribution:

A la commission d'enquête sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud Des avis défavorables hors sujet

Documents :

- contribution_41_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : L'EPA Sénart revendique une histoire vieille de plus de 50 ans, mais les temps ont changé et les collectivités territoriales aussi. Aujourd'hui, les élus communautaires sont les seuls qui répondent de leurs choix devant les électeurs. Les légitimités historiques et politiques de l'EPA sont aujourd'hui sans fondement. L'avis défavorable, contraint, d'une structure d'État anachronique qui doit s'autofinancer notamment par la vente de terres agricoles, ne peut avoir de légitimité pour s'opposer à l'intérêt général : le maintien de la ferme cueillette de Servigny. La Chambre régionale d'agriculture note avec satisfaction la nouvelle trajectoire de modération de la consommation des terres agricoles et se réjouit de la

sauvegarde de la cueillette de Servigny. Mais elle émet un avis défavorable car on parle de pratiques agroécologiques et d'agriculture biologique qui sont une « tentative d'intrusion dans les modes cultureaux ». Les citoyens revendentiquent justement, à travers l'exemple de la cueillette de Servigny, la sauvegarde de terres agricoles s'appuyant sur des pratiques différentes.

Contribution n°42 (Web)

Par tiquet yves
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 19:34
2 Rue Eugène Delacroix
91000 Évry-Courcouronnes

Contribution:

Bonjour, en Ile de France nous disposons de 4 fosses de plongée dont 2 dans le 92, une dans le 78 et une dans le 77. Serais t'il possible d'envisager une fosse dans le 91 et plus particulièrement dans le territoire du grand paris sud qui est centrale sur le 91 Cordialement Yves TIQUET

Documents : -

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs

Annotation : En Ile de France nous disposons de 4 fosses de plongée dont 2 dans le 92, une dans le 78 et une dans le 77. Serait-il possible d'envisager une fosse dans le 91 et plus particulièrement sur le territoire de Grand Paris Sud qui est central sur le 91 ?

Contribution n°43 (Web)

Par CAMUS David
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 19:49
Rue des 3 moulins
77950 RUBELLES

Contribution:

Bonjour, Le projet visant à faire déclasser les terres agricoles de la ferme de Servigny est la preuve même d'une déconnexion grave avec la réalité des intérêts de la population en matière sociale, économique et écologique. Les élus et les habitants du territoire se sont très largement manifestés pour que les terres exploitées par une famille honnête et généreuse, avec des valeurs humaines, sociales (lieu de rencontres sociales à très large public), économiques (tarifs raisonnables), écologiques (agriculture raisonnée et rigoureusement pratiquée). Faisant abstraction des choix exprimés par une population qui ne croit plus dans les pouvoirs publics et leur honnêteté, à l'encontre de dispositions votées par les élus locaux, des instances mettraient en péril une entreprise et une famille qui ne dérange personne et qui crée du lien social et économique. Ces mêmes instances se permettent de négliger les contres propositions raisonnablement justifiées par des terres difficiles ou impossibles à cultiver et qui permettrait la cohabitation de l'ensemble des projets sur ce grand territoire de Sénart. Nous vous demandons de reconstruire une décision contraire aux intérêts de la population et de la réalité économique du terrain et de traiter ce sujet avec toute l'honnêteté qui doit habiter n'importe quel acteur investi d'une mission publique. Vous êtes au service de la population et devez agir avec discernement, justice et justesse dans les actes posés. Merci pour votre attention. Bien évidemment, je formule un avis défavorable au projet en son état visant à déclasser les terres agricoles de la ferme de Servigny.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Demande de reconstruire la décision de déclasser les terres agricoles de la ferme de Servigny qui est contraire aux intérêts de la population et de la réalité économique du terrain. Demande la prise en compte des choix exprimés par la population et les élus locaux, ainsi que des contre-propositions qui permettraient une cohabitation de l'ensemble des projets sur le territoire de Sénart.

Contribution n°44 (Web)

Par Anonyme
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 20:36
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°1

Contribution:

Arrêter les constructions intempestives laissez de la place à la nature !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : (Bondoufle) Arrêter les constructions intempestives laissez de la place à la nature !
Contribution n°45 (Web)

Par Ravary veronique
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 20:59

Contribution:
Bonjour Je souhaite attirer l'attention sur l'importance de préserver tous les hectares cultivés de la Ferme Cueillette de Servigny à Lieusaint car c'est une ressource primordiale pour une alimentation de proximité, durable, saine et nutritive du fait de la qualité du travail de la famille Signole depuis de nombreuses années. C'est une ferme qui permet à de nombreuses personnes, familles de se nourrir sainement et localement. Ce lieu est aussi un lieu d'éducation pour les nombreux enfants des écoles et des familles qui y viennent régulièrement. C'est également un lieu où la terre est préservée, ainsi que la biodiversité. Cette terre n'est pas à vendre !!! C'est un bien précieux qu'il faut préserver absolument. Merci de votre attention et écoute Bien cordialement Veronique Ravary

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Préserver les terres cultivées de la ferme de Servigny. C'est une ressource pour une alimentation de proximité , durable , saine et nutritive. C'est aussi un lieu d'éducation pour les familles et les enfants. C'est un lieu précieux.

Contribution n°46 (Web)

Par Anonyme
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 22:21
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°47

Contribution:
Accentuez les aménagements pour verdier la ville (vegetaliser), créer des abri bus ombragés avec des bancs. Aménager des espaces verts pour encourager l'activité physique et le sport santé dans tous les quartiers. Aménager des zones de baignade en bord de seine. Créer des logements très sociaux à tout petit loyer pour les personnes à revenus très modeste. Démocratiser l'accès à la musique, la danse et le chant à tous les âges. Soutenir les associations en créant des lieux pour développer leurs activités sportives et culturelles.

Documents : -

Thématiques : 05.2logement social, 06.équipements publics, loisirs, 07.1 Environnement, 09.2seine,rus et zones humides

Annotation : 07.1: (Evry) Végétaliser la ville, créer des abri bus ombragés avec des bancs. 06: (Evry) Aménager des espaces verts pour encourager l'activité physique et le sport santé dans tous les quartiers. Démocratiser l'accès à la musique, la danse et le chant à tous les âges. Soutenir les associations en créant des lieux pour développer leurs activités sportives et culturelles. 09.2: (Evry) Aménager des zones de baignade en bord de Seine. 05.2: (Evry) Créer des logements très sociaux à tout petit loyer pour les personnes à revenus très modeste.

Contribution n°47 (Web)

Par Anonyme
Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 22:22
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°46

Contribution:
Accentuez les aménagements pour verdier la ville (vegetaliser), créer des abri bus ombragés avec des bancs. Aménager des espaces verts pour encourager l'activité physique et le sport santé dans tous les quartiers. Aménager des zones de baignade en bord de seine. Créer des logements très sociaux à tout petit loyer pour les personnes à revenus très modeste. Démocratiser l'accès à la musique, la danse et le chant à tous les âges. Soutenir les associations en créant des lieux pour développer leurs activités sportives et culturelles.

Documents : -

Thématiques : -

: -

Doublon de : Contribution N°46 (Web)

Annotation : -

Contribution n°48 (Web)

Par Laurent

Déposée le lundi 29 septembre 2025 à 23:15

35 Rue Du Granite Rose

77176 Nandy

Contribution:

Bonjour, Depuis l'arrêt des ramassages hebdomadaires des encombrants, nous constatons une dégradation de l'environnement avec des dépôts sauvages sur les trottoirs. Un ramassage 1 fois par mois ou tous les 2 mois seraient le bienvenu, quitte à alterner avec le ramassage des déchets verts.

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Depuis l'arrêt des ramassages hebdomadaires des encombrants, nous constatons une dégradation de l'environnement avec des dépôts sauvages sur les trottoirs. Un ramassage 1 fois par mois ou tous les 2 mois serait le bienvenu.

Contribution n°49 (Web)

Par GUYOT Franck

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 08:15

60

77240 Cesson

Contribution:

Aménagement d'un rond point « allongé » , (en forme de cacahuète), au niveau de la forêt de Bréviande, sur la commune de Vert Saint Denis. Il comprendrait la rue de Melun, l'avenue du bois vert, la D346 et un accès à la maison de l'environnement. Ce carrefour dans sa composition actuelle est accidentogène, et n'est pas satisfaisant, car il est très long pour les usagers de quelques endroits d'où ils viennent. De plus, la double voie de la D346 peut peut-être être réduite à une voie, pour y aménager une piste cyclable mieux sécurisée. Merci de prendre en compte cette contribution, et de me tenir informé de la suite donnée. Cordialement.

Documents :

- contribution_49/Web_1.png

Thématiques : 10.mobilités

Annotation : Aménager un rond point "allongé" au niveau de la forêt de Bréviande, sur la commune de Vert Saint Denis. Il comprendrait la rue de Melun, l'avenue du bois vert, la D346 et un accès à la maison de l'environnement. Ce carrefour est accidentogène, il est très long pour les usagers de quelques endroits d'où ils viennent. La double voie de la D346 pourrait être réduite à une voie, pour y aménager une piste cyclable mieux sécurisée. Un plan est joint.

Contribution n°50 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 08:25

Contribution:

Continuer d'améliorer le cadre de vie à Corbeil-Essonnes : - Aider à la préservation du patrimoine historique et immobilier tout en trouvant des moyens pour ce dernier de le faire évoluer pour l'adapter au réchauffement climatique. - Maîtriser le nombre de constructions en le rendant en adéquation avec les réelles possibilités d'absorber de nouveaux habitants (plan de ville, circulation, parking, écoles, services publics, ...) -Envisager des parkings à étage - Créer toujours plus de zones vertes, installer des ombrières avec panneaux solaires sur les parkings - Lutter contre les marchands de sommeil et les squats qui contribuent dans certains quartiers à l'augmentation des déchets sauvages - Améliorer le suivi des personnes non francophones qui arrivent dans cette ville ou ce pays pour une meilleure compréhension de ce nouvel environnement et des règles communes - Installer une salle polyvalente pour des événements de tous ordres

Documents : -

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs, 07.1 Environnement, 12.observations localisées

Annotation : 12: Améliorer le cadre de vie à Corbeil-Essonnes. 07.1: Préserver et adapter le patrimoine bâti changement climatique. Plus de zones vertes et de parking à ombrières solaires. 06: Mettre en adéquation le nombre de constructions avec les équipements publics, construire une salle polyvalente.

Contribution n°51 (Web)

Par jean-marie francois pierre
Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 09:15
12 d jones, 91000 EVRY, France
91000 91000 EVRY COURCOURONNES
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°193

Contribution:

Merci pour ce document très complet; Quelques remarques importantes : - extension du port d'Evry : alors que le port actuel dispose déjà de nombreuses zones artificialisées sous employées, pourquoi en l'absence de vision économique et de projets précis envisager sons extension en dehors de cette zone déjà artificialisée? Les zones d'extension visées par HAROPA sont présentées comme "faible valeur écologique", or la fin des décharges illégales, la proximité de la Seine et des îles vont permettre à la faune et la flore de se développer à nouveau ? A fortiori il me semble hors de question de donner suite aux demandes d'HAROPA : subordonner les loisirs fluviaux à l'absence de gêne pour le trafic fluvial !!! Fin des trames vertes et humides pourtant inscrites dans le SCoT.... rappelons que les zones d'extension jouxtent le parc du château de Beauvoir et que l'on peut envisager une destination bien plus valorisante pour ces terrains ! Construction neuve : la ville d'evry-courcouronnes comme indiqué dans les documents de diagnostic connaît des difficultés (baisse du niveau de vie des habitants, départ des commerces qualitatifs...). Le volume de construction neuve envisagé ne va-t-il pas précipiter ces dérives avec une surdensification, alors que l'on voit bien que la tranquillité, les espaces verts sont des atouts majeurs ? Il faut subordonner chaque construction à l'assurance que dans la durée elle permettront à la ville de combattre les dérives actuelles. RER D : j'ai apprécié ce qui est dit mais GPS ne peut-il être plus engagé que simplement "vigilant" sur les améliorations indispensables ? Transport et commerces en diffus : Evry compte de nombreuses zones pavillonnaires, où habitent souvent des personnes âgées et l'âge moyen de ses habitants risque de continuer à augmenter. Dans ce contexte il est nécessaire d'envisager (pour ne pas amplifier l'isolement de ces populations) des moyens de transport adaptés au diffus (bus à la demande et covoiturage) et soutenir le commerce de proximité (hors zones de polarité commerciale trop éloignées) qui joue un rôle social essentiel !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 09.2seine,rus et zones humides, 10.mobilités

Annotation : 07.2: Extension du port d'Evry : le port actuel dispose déjà de nombreuses zones artificialisées sous employées, pourquoi envisager son extension en dehors de ces zones ? Les zones d'extension visées par HAROPA sont présentées comme "faible valeur écologique", or la fin des décharges illégales, la proximité de la Seine et des îles vont permettre à la faune et la flore de se développer à nouveau. Subordonner les loisirs fluviaux à l'absence de gêne pour le trafic fluvial (Demandes d'HAROPA) c'est la fin des trames vertes et bleues pourtant inscrites dans le SCoT... 09.2: Extension du port d'Evry: rappelons que les zones d'extension jouxtent le parc du château de Beauvoir et que l'on peut envisager une destination bien plus valorisante pour ces terrains ! 04.2: Construction neuve : la ville d'Evry-Courcouronnes connaît des difficultés (baisse du niveau de vie des habitants, départ des commerces qualitatifs...). Le volume de construction neuve envisagé ne va-t-il pas précipiter ces dérives avec une surdensification, alors que l'on voit bien que la tranquillité, les espaces verts sont des atouts majeurs ? 10: RER D : être plus engagé que simplement "vigilant" sur les améliorations indispensables. Transport et commerces en diffus : Evry compte de nombreuses zones pavillonnaires, où habitent souvent des personnes âgées. Il est nécessaire d'envisager des moyens de transport adaptés au diffus (bus à la demande et covoiturage) et soutenir le commerce de proximité (hors zones de polarité commerciale trop éloignées) qui joue un rôle social essentiel !

Contribution n°52 (Web)

Par Vanda G
Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 10:50
25, Avenue Des Champs,
91130 Ris Orangis
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°19, N°257

Contribution:

Merci pour ce document. Il me semble urgent de répondre à un manque : nous avons besoin d'une véritable piste cyclable continue, sécurisée et éclairée le long de la N7. Cet axe doit enfin permettre de relier sans danger les villes de GPS (Ris, Évry, Corbeil, Le Coudray) et, à terme, pourquoi pas rejoindre Paris dans l'autre sens. Aujourd'hui, la situation est indigne : à la sortie de Ris-Orangis, il n'existe qu'un tronçon de piste d'un seul côté, non éclairé, et trop souvent occupé par du stationnement sauvage. Ce n'est pas une alternative crédible pour les cyclistes, encore moins une réponse aux enjeux de mobilité durable. Il est temps que Ris-Orangis et l'ensemble de la N7 bénéficient d'un aménagement cyclable digne de ce nom, à la hauteur des besoins des habitants et des engagements pour la transition écologique.

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités

Annotation : Il me semble urgent de répondre à un manque : nous avons besoin d'une véritable piste cyclable continue, sécurisée et éclairée le long de la N7. Cet axe doit enfin permettre de relier sans danger les villes de GPS (Ris, Évry, Corbeil, Le Coudray) et, à terme, pourquoi pas rejoindre Paris dans l'autre sens.

Contribution n°53 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 12:27

Contribution:

Bonjour, Il serait intéressant : - D'aménager les berges de Seine afin de créer des navettes fluviales reliant la rive droite et la rive gauche ; - De sécuriser la piste cyclable longeant la N7 (éclairage et sorties) ; - "Débétonnage" et végétalisation des zones urbaines dans le but de réduire les fortes chaleurs lors de la saison estivale, améliorer la qualité de vie et contribuer au développement de la faune et flore locale. Cela inclut de maintenir l'activité de la ferme de Servigny dans les conditions actuelles. - D'augmenter les éclairages et la propreté à Corbeil-Essonnes où marcher le soir devient inquiétant et une préoccupation supplémentaire pour les femmes qui rentrent chez elle. Je pense notamment à la gare routière où il y a systématiquement des odeurs d'urine, des défections ou des déchets sur le trottoir entre l'ascenseur et la rue Émile Zola. Mais aussi au quartier d'Essonnes-Robinson où il n'y a pas d'éclairage côté arbres/stationnement sur le boulevard Combes Marnes et au niveau de l'école Paul Bert jusque sur la rue d'Angoulême. - D'agir sur la propreté des rues également à Évry-Courcouronnes et de réaliser une campagne de sensibilisation auprès de la population concernant les déchets (les poubelles existent !) ou toute autre mesure visant à réduire les déchets dans la rue. Merci !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 07.1 Environnement, 09.2seine,rus et zones humides, 10.mobilités

Annotation : 09.2: Aménager les berges de Seine afin de créer des navettes fluviales reliant la rive droite et la rive gauche ; 10: De sécuriser la piste cyclable longeant la N7 (éclairage et sorties) ; 7.1: "Débétonnage" et végétalisation des zones urbaines dans le but de réduire les fortes chaleurs lors de la saison estivale, améliorer la qualité de vie et contribuer au développement de la faune et flore locale. 04.2.1: Cela inclut de maintenir l'activité de la ferme de Servigny dans les conditions actuelles.

Contribution n°54 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 14:57

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°55

Contribution:

Densifier les villes sur les espaces agricoles ou forestier (Ex COMBS LA VILLE à l'est sur 15 hectares 900 logements (300 maison, 600 appartement) un groupe scolaire, agrandir la zone d'activité le long de la RN 104, PLAN-CYCLABLE avec piste cyclable et éclairage pour les PIETONS et CYCLYSTES (les véhicules n'ont pas besoin d'éclairage public car il ont leur propre éclairage qui et les PHASES ! (TIGERY 400 logements (300 appartement, 200 maison) PISTE CYCLABLE Route de lieusaint, - PIÉTON- CYCLISTE = Pauvre !

Documents :

- contribution_54_Web_1.jpg

Thématiques : 04.2 urbanisation, 10.mobilités

Annotation : Densifier les villes sur les espaces agricoles ou forestier (Ex COMBS LA VILLE à l'est sur 15 hectares 900 logements) un groupe scolaire, agrandir la zone d'activité le long de la RN 104, PLAN-CYCLABLE avec piste cyclable et éclairage pour les PIETONS et CYCLYSTES PISTE CYCLABLE Route de lieusaint,- PIÉTON- CYCLISTE = Pauvre !

Note interne n°1

Le 01/10/2025 à 16:11 par Richard LE COMPAGNON

Message : La contribution a été modérée par Richard LE COMPAGNON.

Document : -

Note interne n°2

Le 01/10/2025 à 16:16 par Richard LE COMPAGNON

Message : j'ai modéré cette contribution car sa pièce jointe contient des propos irrespectueux envers les services de l'état et la république.

Document : -

Contribution n°55 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 15:01

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°54

Contribution:

Densifier les villes sur les espaces agricoles ou forestier (Ex COMBS LA VILLE à l'est sur 15 hectares 900 logements (300 maison, 600 appartement) un groupe scolaire, agrandir la zone d'activité le long de la RN 104, Penser à un pour l'aggomeration PLAN-CYCLABLE avec piste cyclable et éclairage pour les PIETONS et CYCLYSTES (les véhicules n'ont pas besoin d'éclairage public car il ont leur propre éclairage qui et les PHASES ! (TIGERY 400 logements (300 appartement, 200 maison) PISTE CYCLABLE Route de lieusaint, - PIÉTON- CYCLISTE = Pauvre !

Documents : -

Thématiques : -

: -

Doublon de : Contribution N°54 (Web)

Annotation : -

Contribution n°56 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 16:13

Contribution:

continuer de préserver le côté nature et harmonieux de Soisy, ne pas trop l'industrialiser. Je vois beaucoup de monde se plaindre du manque de transport, cela inclue plus de pollution (sonore et autre) plus de monde et dénature cette jolie ville. Préservons Soisy de son charme.

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités, 12.observations localisées

Annotation : 12: Continuer de préserver le côté nature et harmonieux de Soisy, ne pas trop l'industrialiser. 10: (Soisy) Je vois beaucoup de monde se plaindre du manque de transport, cela inclut plus de pollution (sonore et autre), plus de monde et dénature cette jolie ville.

Contribution n°57 (Web)

Par Muriel

Déposée le mardi 30 septembre 2025 à 20:47

2 bis avenue Constance

91200 ATHIS MONS

Contribution:

Il est fondamental aujourd'hui de préserver les espaces verts et de favoriser les transports en commun. Pour cela, je suis totalement opposée au projet de viaduc routier entre Vigneux et Athis Mons et contre le projet de port industriel à Vigneux.

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

: -

Annotation : Il est fondamental aujourd'hui de préserver les espaces verts et de favoriser les transports en commun. Pour cela, je suis totalement opposée au projet de viaduc routier entre Vigneux et Athis Mons et contre le projet de port industriel à Vigneux.

Contribution n°58 (Web)

Par ERIC

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 11:55

48 mathide
91000 EVRY COURCOURONNES

Contribution:

Je m'oppose au projet HAROPA d'extension du port d'Evry pour diverses raisons : * la ville de Ris Orangis est candidate depuis longtemps et dispose d'un site plus adapté * le port actuel d'Evry comporte des surfaces bétonnées qui restent à valoriser l'impact environnementale sur le parc Beauvoir (contournement de la route actuelle via une autre qui passe dans le parc) et la continuité des circulations douces le long de la seine * le déclassement de la zone actuelle dite naturelle en espace industriel ou équivalent

Documents : -

Thématiques : 04.3 développement économique

Annotation : Je m'oppose au projet HAROPA d'extension du port d'Evry pour diverses raisons : * la ville de Ris Orangis est candidate depuis longtemps et dispose d'un site plus adapté * le port actuel d'Evry comporte des surfaces bétonnées qui restent à valoriser l'impact environnementale sur le parc Beauvoir (contournement de la route actuelle via une autre qui passe dans le parc) et la continuité des circulations douces le long de la seine * le déclassement de la zone actuelle dite naturelle en espace industriel ou équivalent

Contribution n°59 (Web)

Par Chapuis Joanne
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:09
67 rue de villeroy
91480 QUINCY SOUS SENART

Contribution:

Je fréquente souvent la ferme et la cueillette de Servigny, je trouve que protéger l'ensemble de ces terres est important : mes enfants apprennent ainsi comment poussent les légumes et les fruits, cela contribue à l'éducation alimentaire, mais aussi à la respiration du territoire avec ces terres non urbanisées, ces espaces verts, c'est un lieu de promenade pour de nombreux habitants des alentours qui y trouvent aussi l'occasion de créer du lien entre eux et aussi avec les salarié-es de la cueillette. C'est aussi un moyen de se nourrir en circuit court, de ne pas passer par des supermarchés qui vendent des articles qui ont parfois fait des milliers de kms, je pense notamment aux poires vendues dans le commerce qui viennent d'Afrique du Sud, quelle aberration !!! Enfin, cela suffit de construire encore et encore, d'urbaniser des terres agricoles, de se vautrer dans le béton !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 07.1 Environnement

Annotation : Je fréquente souvent la ferme et la cueillette de Servigny, je trouve que protéger l'ensemble de ces terres est important : mes enfants apprennent ainsi comment poussent les légumes et les fruits, cela contribue à l'éducation alimentaire, mais aussi à la respiration du territoire avec ces terres non urbanisées, ces espaces verts, c'est un lieu de promenade pour de nombreux habitants des alentours qui y trouvent aussi l'occasion de créer du lien entre eux et aussi avec les salarié-es de la cueillette. C'est aussi un moyen de se nourrir en circuit court, de ne pas passer par des supermarchés qui vendent des articles qui ont parfois fait des milliers de kms, je pense notamment aux poires vendues dans le commerce qui viennent d'Afrique du Sud, quelle aberration !!! Enfin, cela suffit de construire encore et encore, d'urbaniser des terres agricoles, de se vautrer dans le béton !

Contribution n°60 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:14

Contribution:

J'ai vécu toute ma jeunesse à savigny où réside encore ma fille et petits enfants. J'allais à la ferme de servigny comme tous les savigniens... cette ferme fait partie du patrimoine et de la mémoire commune à tous... alors surtout continuons de faire découvrir à nos descendants l'agriculture et les produits du terroir....

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : La ferme de Servigny fait partie du patrimoine et de la mémoire commune à tous... alors surtout continuons de faire découvrir à nos descendants l'agriculture et les produits du terroir....

Contribution n°61 (Web)

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

Par Merlan, Catherine
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:20
17 rue de la Forêt d'Othe
77176 Savigny le Temple

Contribution:

Bonjour, je m'oppose à l'artificialisation d'une surface jusqu'alors dédiée à une production en circuit court de maraîchage pour l'essentiel. La cueillette de Servigny est un incontournable du territoire, lieu de rencontres et pédagogique, et ce, pour toutes les générations. C'est un territoire inclusif dont notre société a ardemment besoin. Par ailleurs, des parcelles de terre ont d'ores et déjà été définitivement "artificialisées" pour des parkings et espaces commerciaux de grande envergure. Aujourd'hui, la plupart de ces commerces périmentent laissant des zones définitivement artificielles et vacantes. Il faut cesser cette course folle à l'encontre du vivant et de la biodiversité. C'est un non sens !

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 07.2 Protection de la nature, biodiversité, Zones humides

Annotation : Je m'oppose à l'artificialisation d'une surface jusqu'alors dédiée à une production en circuit court de maraîchage pour l'essentiel. La cueillette de Servigny est un incontournable du territoire, lieu de rencontres et pédagogique, et ce, pour toutes les générations. C'est un territoire inclusif dont notre société a ardemment besoin. Par ailleurs, des parcelles de terre ont d'ores et déjà été définitivement "artificialisées" pour des parkings et espaces commerciaux de grande envergure. Aujourd'hui, la plupart de ces commerces périmentent laissant des zones définitivement artificielles et vacantes. Il faut cesser cette course folle à l'encontre du vivant et de la biodiversité. C'est un non sens !

Contribution n°62 (Web)

Par KAABI Elissa
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:21
7 Rue Bourette
77127 Lieusaint

Contribution:

Nous portons un grand intérêt à la Ferme-Cueillette de Servigny. C'est une fierté pour le territoire d'avoir cet espace si précieux et totalement en adéquation avec les problématiques actuelles. Il faudrait encore plus le développer afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Tous les atouts de ce lieu : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrains verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des sols La qualité des terres La conservation des paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Nous portons un grand intérêt à la Ferme-Cueillette de Servigny. C'est une fierté pour le territoire d'avoir cet espace si précieux et totalement en adéquation avec les problématiques actuelles. Il faudrait encore plus le développer afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Tous les atouts de ce lieu : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrains verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des sols La qualité des terres La conservation des paysages

Contribution n°63 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:22

Contribution:

La cueillette de Servigny doit être préservée. J'y vais depuis 30 ans, avec mes 3 enfants puis maintenant mon petit-fils. J'aimerais qu'il puisse grandir avec leurs bons produits. J'aime cet endroit préservé et pédagogique pour montrer aux plus jeunes d'où proviennent les fruits et légumes. Merci

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°64 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:36

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°65

Contribution:

Ma contribution pour le maintien de la Ferme cueillette de Servigny pour les raisons suivantes : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Merci par avance Cordialement

Documents : -

Thématisques : 04.2.1 Cyrano

: -

Annotation : Ma contribution pour le maintien de la Ferme cueillette de Servigny pour les raisons suivantes : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud

Contribution n°65 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:36

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°64

Contribution:

Il y a déjà beaucoup de zone industrielle sur Melun senart certaines sont abandonnées, il serait plus judicieux de les réhabiliter au lieu de bétonner des terres agricoles qui sont cultivées et qui permettent aux habitants de Melun Senart d'avoir des fruits et des légumes frais en circuit court.

Documents : -

Thématisques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Il y a déjà beaucoup de zone industrielle sur Melun Sénart certaines sont abandonnées, il serait plus judicieux de les réhabiliter au lieu de bétonner des terres agricoles qui sont cultivées et qui permettent aux habitants de Melun Sénart d'avoir des fruits et des légumes frais en circuit court.

Contribution n°66 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:41

Contribution:

Madame, Monsieur, Je souhaite apporter mon témoignage en faveur du maintien de la cueillette que nous fréquentons régulièrement en famille. Pour nous, c'est bien plus qu'un simple lieu d'achat : c'est un espace de vie, de lien social et de partage. Nous aimons y récolter nous-mêmes des produits frais et savoureux, cultivés en circuit court, dans une approche respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. C'est aussi une formidable sensibilisation pour nos enfants, qui découvrent concrètement d'où vient ce qu'ils mangent. La cueillette représente à la fois : une réponse aux enjeux climatiques, grâce à ses pratiques agroécologiques (non-labour, haies, engrais verts...) qui préparent les sols et les paysages, un soutien aux emplois agricoles locaux, essentiels pour la vitalité de notre territoire, un patrimoine naturel et historique précieux, qui offre à notre agglomération déjà très urbanisée un véritable espace de respiration. Imaginer sa

fermeture serait une grande perte pour nous tous, habitants et familles, qui trouvons là une alternative saine, durable et joyeuse à la consommation traditionnelle. Je souhaite donc exprimer tout mon attachement et mon soutien à la cueillette, afin qu'elle puisse continuer à nourrir les familles, préserver les terres, et transmettre des valeurs essentielles aux générations futures. Avec ma sincère considération.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°67 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:41

Contribution:

Il est intolérable d'apprendre que, dans une zone déjà trop urbanisée, on va ENCORE priver les habitants d'espaces naturels, qu'on va ENCORE détruire des terres agricoles. Le résultat sera une accélération de la chute de la biodiversité, une accentuation des pollutions, un contresens par rapport à la lutte contre le réchauffement climatique, une dégradation des liens entretenus avec le maraîchage local et le patrimoine vivant. Arrêtez d'organiser des destructions qui ne profitent qu'au BTP, secteur où il y a le plus d'accidents de travail et qui ne sait que bétonner et goudronner! Pensez ENFIN aux populations locales!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°68 (Web)

Par VERRET Claire

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:43

2 rue du chêne

77380 COMBS LA VILLE

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°81

Contribution:

Comment peut-on encore à ce jour, laisser prendre des décisions par des personnes qui ne regardent que leur propre intérêt ? En exemple : La Ferme de Servigny, poumon vert local, source de biodiversité, nourricière, éducative, fournisseur d'emplois, offre une nourriture locale et de qualité, et transmet à travers les familles, les visiteurs, les restaurations scolaires, des valeurs écologiques fondamentales pour l'avenir des générations futures. Une amputation de 35 ha mettrait en péril cette exploitation. Il faut préserver les terres agricoles. Il y a de moins en moins d'agriculteurs dans notre pays et la France toute entière s'en émeut. Alors laissons tranquille ceux qui ont le courage de continuer à se préoccuper de nourrir notre agglomération.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°69 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:47

Contribution:

Bonjour En cette période de dérèglement climatique, il est primordial de soutenir la ferme-cueillette de Servigny. Il est nécessaire de préserver la biodiversité et le lien social, de garantir les emplois agricoles locaux et les savoir-faire associés, de limiter l'artificialisation des terres tel que le prévoit la loi Climat et résilience. cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°70 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:47

Contribution:

Des cultures proches de chez nous Circuit court Fruits et légumes de qualité

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°71 (Web)

Par Sauty Philippe

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:53

34 Rue Maurice Genevoix
59700 Marcq-en-Baroeul

Contribution:

Bonjour, il est important de permettre des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe. En outre, il convient de privilégier une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité.

Cordialement.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°72 (Web)

Par Celine Et Anne-marie

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 17:55

Feuille Verte
30770 Alzon

Contribution:

Contre le projet d'urbanisation sur une terre agricole. Pour des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrains verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée. La qualité des terres La conservation des paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°73 (Web)

Par Duchein Marie Claude

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:02

Contribution:

Bonjour, il faut protéger la ferme cueillette de Servigny pour tous les services qu'elle rend aux citoyens - citoyennes, et à la nature ! Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée: on se rend compte trop tard des bienfaits de cultures respectueuses de l'environnement !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°74 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:03

Contribution:

Un plaisir d'aller à cette ferme cueillette. Les enfants voient les produits de la nature et peuvent profiter de produits de qualité à des prix accessibles tout en se promenant au grand air. Toute la famille est très affectée par son éventuelle fermeture.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°75 (Web)

Par Valquenart Jean Robert

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:04

8, square du president

77240 CESSON - CESSON

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°76

Contribution:

Il faut garder ce site qui est indispensable pour le commerce de proximité et biologique Trop de produit sont vendus dans nos impôts en provenance de pays tiers qui ne respectent pas les directives

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°76 (Web)

Par Valquenart Jean Robert

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:05

8, square du president

77240 CESSON - CESSON

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°75

Contribution:

Il faut garder ce site qui est indispensable pour le commerce de proximité et biologique Trop de produit sont vendus dans nos impôts en provenance de pays tiers qui ne respectent pas les directives

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°77 (Web)

Par Anne

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:06

16 avenue Serge Dassault

91100 CORBEIL ESSONNES

Contribution:

Superbe cueillette la campagne à la ville, c'est incroyable ! Produits de très belle qualité, je suis une femme senior et cueillir mes fruits et légumes au grand air m'encourage à sortir, à marcher tout en faisant de belles rencontres. Ma petite fille de 4 ans adore s'y promener et courir et apprendre beaucoup de choses sur la manière dont les fruits et légumes poussent et comment les cueillir et apprécier de les cuisiner et les manger à la maison. En retournant chez elle après les vacances elle raconte toutes ses expériences à ses parents et à l'école.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°78 (Web)

Par Legrand Jacques

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:08

23 rue du Chevalier Galeran

77127 Lieusaint

Contribution:

Je vous demande instamment de ne pas toucher à l'intégrité de la cueillette de Servigny. Pour continuer d'exister, cette cueillette a besoin de la totalité de sa superficie actuelle. C'est un endroit primordiale pour de nombreux habitants de la ville nouvelle. Sa disparition serait absolument catastrophique. Merci

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°79 (Web)

Par Rousset Gilles

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:09

120 impasse des prés

43260 Saint Hostien

Contribution:

Pour la préservation des espaces naturels, pour le lien social de ce milieu protégé....etc etc etc... Ceci est mon avis et je vous le donne. Gilles Rousset.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°80 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:14

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°152

Contribution:

Bonjour La cueillette de la ferme de Servigny doit être préservée dans son entièreté pour de multiples raisons. Elle apporte en effet : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe, Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité, Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...), Un lieu de rencontre et de lien social, Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière , Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud, Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée, La conservation d'un patrimoine urbanistique et historique local, La lutte contre la consommation foncière et l'artificialisation des sols La conservation de la qualité des terres La conservation des paysages C'est pourquoi nous demandons le maintien intégral de la cueillette de Servigny Merci

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : La cueillette de la ferme de Servigny apporte en effet : Des productions maraîchères et fruitières en circuit court par de la vente directe, Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité, Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...),

Contribution n°81 (Web)

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

Par VERRET François
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:16
2 Rue du Chêne
77380 COMBS LA VILLE
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°68

Contribution:

Notre territoire n'est ni sous-peuplé ni en dépeuplement. Il faut donc arrêter la construction de logements pour engorger toujours plus l'île de France alors que des régions françaises sont littéralement à l'agonie. Le développement des activités économiques va de pair : logements et entreprises doivent s'implanter dans les régions françaises sinistrés où l'emploi fait défaut et où l'arrivée de population revitalisera commerces et services (écoles, médecins...). Donc plus d'urbanisation sur GPS en dehors des friches commerciales, logistiques qui abondent sur le territoire et renforcement d'une agriculture forte, nourricière de l'agglomération et privilégiant les pratiques saines (agriculture biologique, agroforesterie). Le SCOT entérine par exemple la vocation agricole de la ferme de Servigny en préservant les 35 Ha qui étaient menacés et défendus âprement par une mobilisation citoyenne. Et voilà que la Préfecture 91 et l'EPA Sénart, dans leur avis sur ce SCOT, remettent en cause cette décision et voudraient à nouveau urbaniser ces terres. Ce ne sont que deux avis parmi tous ceux favorables à la préservation de la ferme de Servigny. Mais ces « vents contraires » risquent d'être plus puissants que les dizaines d'avis citoyens en faveur du patrimoine agricole de notre territoire. C'est ainsi que fonctionne notre démocratie ! Notre projet d'avenir doit se construire sur un souci de préservation (agriculture, biodiversité, espaces naturels) et non sur une fuite en avant climaticide encore bien trop présente dans le projet actuel de SCOT. Il faut rééquilibrer les dynamiques sur l'ensemble du territoire national et désengorger notre région Ile de France et notre communauté d'agglos Grand Paris Sud saturées et déjà bien trop détruites.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano Notre territoire n'est ni sous-peuplé ni en dépeuplement. Il faut donc arrêter la construction de logements pour engorger toujours plus l'île de France alors que des régions françaises sont littéralement à l'agonie. Le développement des activités économiques va de pair : logements et entreprises doivent s'implanter dans les régions françaises sinistrés où l'emploi fait défaut et où l'arrivée de population revitalisera commerces et services (écoles, médecins...). Donc plus d'urbanisation sur GPS en dehors des friches commerciales, logistiques qui abondent sur le territoire Renforcement d'une agriculture forte, nourricière de l'agglomération et privilégiant les pratiques saines (agriculture biologique, agroforesterie).

Contribution n°82 (Web)

Par Doussot Christian et Sylvie
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:26
5 impasse dzs magnolias
91270 Vigneux/Seine

Contribution:

C'est très agréable et économique de pouvoir cueillir les fruits et légumes. Les produits de Servigny sont de qualité. La région est assez bétonnée!

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano La région est assez bétonnée!

Contribution n°83 (Web)

Par Marie
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:30
77176 Savigny-le-Temple
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°91, N°92

Contribution:

Nous voulons préserver la cueillette pour le bonheur des petits et des grands ainsi que pour l'environnement.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°84 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:40

Contribution:

Notre territoire doit intégrer les réalités écologiques et les enjeux liés à l'adaptation et penser son développement en tenant compte des limites planétaires. Il est très étonnant et inquiétant de voir des nouveaux bâtiments sortir de terre sans que ces enjeux aient été intégrés. Géothermie, préservation de la ressource en eau, logements prenant en compte le confort d'été (performance déphasage thermique de l'isolation choisie), impacts biodiversité (que fait-on pour favoriser la Nature sur ces nouveaux parcs immobiliers). Certaines collectivités ont déjà intégré ces enjeux au sein de leurs stratégies d'urbanisme. Certaines collectivités imposent ainsi aux nouveaux projets collectifs de proposer des solutions d'optimisation et de préservation de la ressource en eau. Quid de Grand Paris Sud et de la ville de Savigny le Temple ? Quant à la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment des écoles, comment ces enjeux d'adaptation sont intégrés dans les choix réalisés ? Le dérèglement climatique pose des questions de santé publique et de responsabilité d'atténuation et d'adaptation. Le projet de construction d'une zone industrielle sur un espace collectif, education alimentaire et de productions agricoles montrent les fragilités de nos modèles politiques non alignés avec les enjeux d'aujourd'hui et demain. Des friches industrielles existent probablement. Pourquoi s'obstiner ainsi ? Soyons un territoire ambitieux, agissons et préparons nous à demain (sans oublier de continuer à agir pour diminuer nos impacts) Une étude de l'étude de l'Ademe datant de 2023 développé le coût macro-économique sur le territoire national imputable au dérèglement climatique. La cour des comptes vient de publier son premier rapport sur le coût de l'inaction...A notre territoire de construire une stratégie robuste.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 06.équipements publics, loisirs

Annotation : Notre territoire doit intégrer les réalités écologiques et les enjeux liés à l'adaptation et penser son développement en tenant compte des limites planétaires. Il est très étonnant et inquiétant de voir des nouveaux bâtiments sortir de terre sans que ces enjeux aient été intégrés. Géothermie, préservation de la ressource en eau, logements prenant en compte le confort d'été (performance déphasage thermique de l'isolation choisie), impacts biodiversité (que fait-on pour favoriser la Nature sur ces nouveaux parcs immobiliers). Certaines collectivités ont déjà intégré ces enjeux au sein de leurs stratégies d'urbanisme. Certaines collectivités imposent ainsi aux nouveaux projets collectifs de proposer des solutions d'optimisation et de préservation de la ressource en eau. Quid de Grand Paris Sud et de la ville de Savigny le Temple ? Quant à la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment des écoles, comment ces enjeux d'adaptation sont intégrés dans les choix réalisés ? Le dérèglement climatique pose des questions de santé publique et de responsabilité d'atténuation et d'adaptation. Le projet de construction d'une zone industrielle sur un espace collectif, education alimentaire et de productions agricoles montrent les fragilités de nos modèles politiques non alignés avec les enjeux d'aujourd'hui et demain. Des friches industrielles existent probablement. Pourquoi s'obstiner ainsi ? Soyons un territoire ambitieux, agissons et préparons nous à demain (sans oublier de continuer à agir pour diminuer nos impacts) Une étude de l'étude de l'Ademe datant de 2023 développé le coût macro-économique sur le territoire national imputable au dérèglement climatique. La cour des comptes vient de publier son premier rapport sur le coût de l'inaction...A notre territoire de construire une stratégie robuste.

Contribution n°85 (Web)

Par Cordonnier
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:44
1 place de l'hôpital
67000 Strasbourg

Contribution:

La Ferme de Servigny propose une agriculture responsable, locale, permettant de nourrir de façon qualitative de nombreux foyers. Supprimer des terres agricoles à l'heure actuelle est une folie que les générations suivantes nous reprocheront.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano
Annotation : Cyrano

Contribution n°86 (Web)

Par marie-anne pasturel
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:47
17 rue de la 2e escadre
21600 longvic

Contribution:

Gardons nos terres agricoles et nos fermes! stop à l'artificialisation des terres nourricières! oui aux fermes en production BIO et de proximité! Arrêtez la destruction de la nature et de la biodiversité! c'est VITAL!!!

Documents : -

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Gardons nos terres agricoles et nos fermes! stop à l'artificialisation des terres nourricières! oui aux fermes en production BIO et de proximité! Arrêtez la destruction de la nature et de la biodiversité! c'est VITAL!!!

Contribution n°87 (Web)

Par Bruno

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:54

6 allée d'armainvilliers

77176 Savigny-le-Temple

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°113

Contribution:

Madame, Monsieur, Je me permets de vous écrire pour attirer votre attention sur la menace qui pèse actuellement sur la cueillette de fruits et légumes située à Ferme Cueillette de Servigny , un espace agricole vivant et accessible à tous, aujourd'hui en danger. Cette cueillette n'est pas qu'un simple lieu de production : elle incarne un modèle vertueux d'agriculture de proximité, en circuit court, respectueux de l'environnement et profondément ancré dans son territoire. À l'heure où les enjeux liés au climat, à la biodiversité et à la souveraineté alimentaire deviennent cruciaux, sa disparition serait un contre-sens absolu. Voici ce que cette cueillette représente concrètement pour notre territoire : Une production maraîchère et fruitière de qualité, vendue en direct, sans intermédiaire, offrant des produits sains et accessibles ; Une réponse concrète aux défis environnementaux, avec des pratiques agroécologiques exemplaires (haies, non-labour, engrais verts...) qui favorisent la biodiversité et captent du carbone ; Des emplois agricoles locaux maintenus, dans un secteur en grande difficulté ; Un lieu de pédagogie et de transmission, notamment auprès des enfants des écoles, qui découvrent ici ce que signifie une agriculture nourricière ; Un espace de lien social et de promenade, essentiel dans une agglomération déjà très urbanisée ; Un patrimoine agricole, paysager et historique à préserver, au moment où la consommation foncière et l'artificialisation des sols grignotent chaque jour un peu plus notre territoire. Cette cueillette contribue pleinement aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud, en alliant résilience alimentaire, transition écologique et bien-être des habitants. La supprimer, ce serait faire reculer l'agriculture durable, perdre un îlot de verdure irremplaçable, et fragiliser encore davantage notre capacité à produire localement une alimentation de qualité. Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour protéger ce lieu, soutenir ses acteurs, et faire en sorte qu'il puisse continuer à vivre, cultiver, nourrir et rassembler. Dans l'attente de votre soutien concret et engagé, Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses. M.MASIN Bruno

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : La ferme cueillette de Servigny représente une production maraîchère et fruitière de qualité, vendue en direct, sans intermédiaire, offrant des produits sains et accessibles ; Une réponse concrète aux défis environnementaux, avec des pratiques agroécologiques exemplaires (haies, non-labour, engrais verts...) qui favorisent la biodiversité et captent du carbone ; Des emplois agricoles locaux maintenus, dans un secteur en grande difficulté ;

Contribution n°88 (Web)

Par Van Hoeylandt colette

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:57

Contribution:

La ferme cueillette de Servigny en danger, Préservons un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°89 (Web)

Par GAUTIER Monique

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:59

1 allée josephine Baker

91280 ST PIERRE DU PERRAY

Contribution:

ici on trouve des fruits et des légumes de saison avec un circuit court et lorsque l'on n'a pas de jardin il est agréable de venir avec les petits enfants pour leur montrer comment poussent les légumes et ils adorent les ramasser et cueillir les fruits c'est un endroit enrichissant

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°90 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:11

Contribution:

Monsieur Madame Encore des terres qui nous nourrissent, qui vont disparaître ! tous cela pour s'installer sur le dos de producteurs qui sont propre. Quand allons nous comprendre qu'il va falloir respecter la terre et la protéger. Ni a t il pas de lois qui la protège !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°91 (Web)

Par KUENEMANN Louis

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:12

7, Allée Des Aubepines

77176 Savigny Le Temple

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°83, N°92

Contribution:

Je souhaite que la ceullette de Servigny conserve l'ensemble des hectares actuels.. Très important pour nous Savigniens.. De pouvoir s'alimenter sainement avec des produits de grande qualité.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°92 (Web)

Par KUENEMANN Louis

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:12

7, Allée Des Aubepines

77176 Savigny Le Temple

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°83, N°91

Contribution:

Je souhaite que la ceullette de Servigny conserve l'ensemble des hectares actuels.. Très important pour nous Savigniens.. De pouvoir s'alimenter sainement avec des produits de grande qualité.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

: -

Annotation : Cyrano

Contribution n°93 (Web)

Par Baptiste RABOURDIN

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:13

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

55 rue de corbeil
91250 SAINTRY SUR SEINE

Contribution:

D'une manière générale, je suis toujours inquiet de l'urbanisation grandissante au détriment de terres agricoles fertiles et de friches qui sont nos derniers refuges pour la biodiversité. A contrario certaines friches industrielles sont délaissées et pourraient être réinvesties. La mobilisation autour de la ferme de Servigny révèle toutes ces inquiétudes. Pourquoi menacer cet espace nourricier ?

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano Je suis toujours inquiet de l'urbanisation grandissante au détriment de terres agricoles fertiles et de friches qui sont nos derniers refuges pour la biodiversité. A contrario certaines friches industrielles sont délaissées et pourraient être réinvesties.

Contribution n°94 (Web)

Par Huiban Myriam

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:16
é rue des frênes
77176 savigny le temple

Contribution:

Bonjour, Pour moi, la cueillette de Servigny, c'est l'âme de Savigny. On y vient pour les fruits, les légumes et les fleurs de saison, pour se retrouver en famille, pour rappeler aux petits et aux grands combien il est important de préserver ce petit coin de nature nourricier au milieu de tout ce béton, de ces entrepôts qui poussent toujours plus et défigurent notre paysage. Pourquoi vouloir encore détruire le peu de nature et de biodiversité dont nous avons tant besoin?!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°95 (Web)

Par sadoul annette

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:21
212 av mal de lattre de tassigny
93260 les lilas

Contribution:

la ferme ceuillette de servigny est une expérience exemplaire. ses productions maraîchères et fruitières sont vendues en circuit court. elle préserve la biodiversité, ses pratiques agroécologiques sont précieuses pour lutter contre le chagement climatique. elle maintient les emplois agricoles. c'est un lieu de rencontre qui fait un travail de sensibilisation avec les enfants des écoles.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°96 (Web)

Par Pons Emmanuelle

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:26

Contribution:

Je souhaite très vivement que la cueillette de Servigny menacée par vos projets d'aménagement de zones industrielles et commerciales puisse être épargnée. C'est un endroit où nous pouvons cueillir directement nos fruits et légumes depuis des années. J'y suis venue avec mes enfants, j'y viens maintenant avec ma petite fille, avec mes amies. Nous aimons cet endroit qui nous rappelle les potagers de notre enfance! Nous apprécions la qualité des fruits et légumes produits à la cueillette de Servigny. A l'heure où l'environnement et la qualité de notre alimentation devrait être au cœur des projets des territoires, laissez nous profiter de cet espace préservé!

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°97 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:34

Contribution:

Madame, Monsieur, nos coins de verdure et donc de bio diversité de restreignent comme peau de chagrin. Il faut cesser de tout bétonner en seine et Marne. Il faut penser à la pollinisation donc aux abeilles donc à la culture. Il faut penser à tous les insectes, les rongeurs qui peuvent un peu respirer dans cette parcelle de verdure. Il faut penser aux gents désargentés et aux autres qui trouvent là des produits de très bonne qualité, pas trop choqués aux produits de synthèse à des prix abordables. Il faut penser aux enfants qui apprennent et découvrent comment poussent les fruits et légumes. Trop de béton = inondations = dégâts = coûts aux assurances

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano Nos coins de verdure et donc de bio diversité de restreignent comme peau de chagrin. Il faut cesser de tout bétonner en seine et Marne. Il faut penser à la pollinisation donc aux abeilles donc à la culture. Il faut penser à tous les insectes, les rongeurs qui peuvent un peu respirer dans cette parcelle de verdure. Trop de béton = inondations = dégâts = coûts aux assurances

Contribution n°98 (Web)

Par Pentecote

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:37

5 clos Gustave courbet
77176 Savigny le temple

Contribution:

Je souhaite que soit entendu les citoyens sur l'avenir de nos terres agricoles. Agricole signifie culture signifie alimentation locale signifie culture intelligente pour tous. Signifie solidarité et santé. Tout ce dont nous avons besoin plutôt que d'autres lieux encore énergivores . De locaux pour qui pour quoi ? Pas en accord avec des projets de ville de vivre ensemble de vivre avec. Voilà pourquoi je choisis de me porter contre votre projet de récupérer les terres qui appartiennent à la cueillette. Appartient à ceux qui viennent du 77 du 91 du 94. Pour leur famille. Bien cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano Agricole signifie culture signifie alimentation locale signifie culture intelligente pour tous. Signifie solidarité et santé. Tout ce dont nous avons besoin plutôt que d'autres lieux encore énergivores . De locaux pour qui pour quoi ? Pas en accord avec des projets de ville de vivre ensemble de vivre avec.

Contribution n°99 (Web)

Par Ryckebusch

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:54

3 rue Susanne Ruelle
77240 Seine Port

Contribution:

Bonsoir, pour la seconde fois en quelques mois, une décision inique a été prise qui va à l'encontre du bon sens et de ce que désire les citoyens. En effet, la cueillette de Servigny, autres de produire des fruits et des légumes de qualité, pour les habitants des environs et de contribuer à la préservation rurale de notre territoire, va être amputée d'une partie de ses terres. J'ai du mal à croire qu'il n'existe pas dans la région parisienne d'autres sites, dont les sols déjà artificialisés, pourraient recevoir un projet industriel. Comme d'habitude, l'avidité des hommes politiques, censés nous représenter, prime. Probablement une histoire de contrats mirifiques et de promesses électorales... Des terres destinées à la culture et l'accueil de famille désirant se promenant dans des champs et des vergers, ne pèsent pas lourd dans la balance. Et après, nos élus s'étonnent que les citoyens se détournent des questions sociétales et de la politique. Il serait temps de prendre conscience que toutes les instances administratives ont une part de responsabilité à leur échelle.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°100 (Web)

Par Piet Robillard

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 19:55

1 cité Jean Jaurès

77550 Moissy cramayel

Contribution:

La cueillette de servigny est un endroit à préserver !! Grâce a eux nos enfants découvre les vrais légumes, ceux qui poussent en terre, ceux qui ne sont pas remplis de pesticides . C'est une agréable promenade en famille et aussi une culture raisonné. Il n'est pas possible de le voir disparaître pour du béton l'apprentissage de la culture pour les enfants sont trop important et la cueillette de servigny nous l'apporte et me l'a apporté à ma famille. Mon fils avait des troubles alimentaires avoir la chance de ramasser ses propres légumes et fruits font qu'aujourd'hui il mange mieux sans appréhension et c'est grâce à la cueillette de servigny. Et je les remercierait jamais assez pour cela ce n'est pas que de la terre c'est aussi un endroit où les enfants apprennent mais aussi se soignent quand ils ont des troubles alimentaires.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

: -

Annotation : Cyrano

Contribution n°101 (Web)

Par Richard

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:14

5 Rue Jules Ferry

91330 Yerres

Contribution:

Comment, en 2025, dans un contexte où nos agriculteurs sont en danger, où l'on favorise les circuits courts, où l'on (le Gouvernement lui-même) lutte contre la sur-exposition des enfants aux écrans, il vient à l'esprit des collectivités d'amputer des parcelles à des lieux comme la Cueillette de Servigny ?! Combien de familles y vont chaque jour, pour se nourrir bien sûr -et à moindre coût il faut le dire pour une qualité de produits bien supérieure à ce que l'on peut trouver en grandes surfaces- mais également pour proposer des activités ludiques, pédagogiques et surtout en extérieur à leurs enfants ? Quand Mme Hidalgo mène une guerre aux automobilistes au nom de l'écologie dans Paris, la communauté d'agglomération du Grand Paris juge bon, de bétonner pile sur un lieu agricole d'utilité publique (nous venons de Yerres pour récolter fruits et légumes). Je pense que ce projet est un non sens à tous points de vue.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°102 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:17

Contribution:

Je souhaite exprimer mon opposition au projet de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart amputant de 35 ha de terres la ferme-cueillette de Servigny, pour y installer une nouvelle zone industrielle, mettant gravement en péril les équilibres économiques et agronomiques de l'exploitation agricole. Cette ferme offre des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par la vente directe et permet le maintien des emplois agricoles locaux. Elle est aussi une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité. Sa protection est donc essentielle.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°103 (Web)

Par Hélène

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:23
90 Trav. des Roseaux
83140 Six-Fours-les-Plages

Contribution:

Je m'exprime sur le désir de conserver la ferme cueillette de Servigny à Lieusaint. Ce lieu de rencontres et pourvoyeur de nourritures saines doit être préserver. C'est extrêmement précieux déjà pour la préservation du site naturel, de son écosystème mais aussi parce que ces endroits participent à nourrir la population. Cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°104 (Web)

Par leclerc

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:32
1 la grange
16450 beaulieu sur sonnette

Contribution:

Il faut absolument sauver la ferme cueillette de Servigny, lieu de convivialité.Terre de non labour, engrais verts... qui contribue à la biodiversité, terre de maraîchage en circuit court et lieu de promenade qui permet de s'oxygener. Enfin, un lieu qui ne présente que de nombreux avantages pour la population. Nous sommes à l'heure de l'urgence écologique, préservons les sanctuaires !!!!!!!!!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°105 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:36

Contribution:

Il est étonnant que des autorités tels que l'EPA et la Préfecture de l'Essonne puissent émettre un avis défavorable sur des projets d'urbanisation compatibles avec le maintien de l'intégralité de la Cueillette de Servigny, qui permet la récolte variée de fruits et légumes de qualité et de saison en circuit court et est un outil pédagogique précieux pour les jeunes générations qui pensent, avant de les avoir vus, que les haricots verts poussent en terre, que les feuilles de laitues poussent dans les arbres et que les concombres sont des courgettes. Il serait dommage de mettre en danger une exploitation agricole implantée depuis si longtemps et qui s'efforce à rester vertueuse en termes écologiques, au profit d'une nouvelle zone industrielle qui viendrait se surajouter à toutes celles déjà présentes dans le secteur. Nous venons de loin pour y cueillir fleurs, tomates, pommes, framboises etc. Ne mettons pas nos agriculteurs et nos maraîchers en danger, ils nous sont précieux au quotidien.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°106 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:37

Contribution:

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

Bonjour Je m'oppose au projet de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Séneuil amputant de 35 ha de terres, la ferme-cueillette de Servigny. Ce lieu (comme celui des Vergers de Lieusaint) est le seul qui reste à ne pas être bétonné permettant de conserver encore un peu les anciennes activités du secteur. Il est plus important que jamais de préserver notre environnement et de favoriser: - les circuits courts locaux qui procurent de l'emploi, sont des lieux d'échanges sociaux et pédagogiques - les pratiques agricoles et agroécologiques qui respectent et améliorent les terres ainsi que le vivant (biodiversité) Pensons à l'avenir de nos enfants. Cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano
Annotation : Cyrano

Contribution n°107 (Web)

Par Druet caroline
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:45
7 Avenue Racine
77380 COMBS LA VILLE

Contribution:

Bonjour Un projet vise à fermer la ferme cueillette de Servigny. Je souhaite vous donner mon avis sur ce projet. En cette époque de changement climatique, c'est dur de voir ce lieu en danger, alors qu'il permet de contrebalancer l'urbanisation du secteur... Ce lieu apporte du bon sens écologique, un lien avec la nature, un commerce direct, du producteur au cueilleur consommateur. Ce sont ces lieux qui devraient se développer et pas les logements autour. Merci de m'avoir lue et de réfléchir au bon sens et aux générations futures...

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano
Annotation : Cyrano

Contribution n°108 (Web)

Par Marta Rodrigues
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 20:54
55 rue André breton
91250 Saint Germain les Corbeil

Contribution:

La cueillette ne peut pas fermer! Pouvoir manger local est un trésor tout comme la chance que nos enfants ont de pouvoir aller découvrir comment pousse ce qui finit dans leurs assiettes ! Stop au béton oui à la terre!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°109 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 21:24

Contribution:

Je m'interroge sur le fait que l'on puisse décider de transformer encore et encore des terrains naturels en terrain à bâtir. Que va-t-on manger dans quelques années ? Des cailloux ? Cette cueillette est apport de végétation, de nourriture pour l'ensemble des habitants de l'agglomération de Senart voir davantage. Gardons nos lieux naturels et respectons les !!!!!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

:
Annotation : Cyrano

Contribution n°110 (Web)

Par Olivier Montané
Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 21:35

14 rue de la roseraie
77240 Cesson

Contribution:

La cueillette de Servigny correspond à la démarche de circuit court et d'alimentation saine à un coût juste. Elle a besoin de disposer des terrains que le SCOT envisage d'orienter vers des constructions pour la rotation et la diversification des cultures et le service du territoire. Les terres doivent rester agricoles pour l'activité de la cueillette de Servigny

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°111 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 21:36

Contribution:

La cueillette de servigny est un endroit propice de la nature afin de trouver des fruits et légumes de qualité bio et non transformé cela nous permet de manger mieux de nous retrouver en famille d'apprendre au enfant de cultiver et comment cueillir. Aucunement cette endroit devrait disparaître pour une contraction d'immeuble. Au jour d'aujourd'hui un site comme celui-ci nous permet de manger mieux.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°112 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 21:49

Contribution:

Pour la préservation de La ferme cueillette de Servigny et le maintien en espace agricole des 35 hectares, conformément à la volonté des habitants et des élus du territoire. En effet cette ferme, c'est tout à la fois • Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe • Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité • Le maintien des emplois agricoles locaux • Une approche raisonnée • Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) • Un lieu de rencontre et de lien social • Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière • Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud • Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée • Un patrimoine urbanistique et historique local • La consommation foncière et l'artificialisation des sols • La qualité des terres • La conservation des paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°113 (Web)

Par DELATTRE Josette

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 21:59

6 Allée d'Armainvilliers

77176 SAVIGNE LE TEMPLE

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°87

Contribution:

Bonjour, je veux interroger votre comité concernant la cueillette de Servigny. Nous avons signé une pétition à l'époque pour que les terres de la cueillette ne soit pas impacté dans un projet de bétonisation. La terre est indispensable pour bien des raisons, biodiversité, évacuation des eaux pluviales, diversité, lieux de vie, emplois, etc... Pourquoi revenir sur cette pétition ou il avait été accordé une sérénité et une préservation du lieu. Nous sommes très nombreux à être choqués de votre nouveau comité "Scott !" on a connu San, Epa, grand paris, etc à si perdre, ça sera quoi le prochain qui détruira la décision du précédent ! jusqu'à quand de nouvelles inventions pour supprimer les choses déjà entérinées, quelle société

on marche sur la tête de toutes les inventions pour embrouiller les gens et détruire le bien commun. Pourquoi avoir créer votre nouveau terme encore une chose qui demande du personnel, des cadres, des locaux, quel gaspillage dans nos administrations avec nos impôts. Pour revenir à la cueillette, il faut que vous sachiez que cet endroit est exceptionnel, pour sa biodiversité, mettez des bottes et parcourez-là, vous y verrez des petits animaux que nous ne voyons plus que rarement maintenant, des étendues de légumes et fruits tellement surprenants déjà rien que par l'explosion de leurs magnifiques couleurs, un moment de sérénité quoi. Une telle beauté d'immensité si proche de nos maisons et immeubles collés, un moment de nature qui nourrit les yeux, la pensée et le ventre. Aussi un lieu de partage, d'échanges si importants dans notre société qui perd son coté chaleureux où beaucoup de gens vivent seuls et isolés. Vendre cet espace au plus offrant vous procurera certes beaucoup d'argent, de beaux revenus mais il n'y a pas que ça dans notre société l'argent. Pitié j'en appelle à votre humanité, du béton contre de la terre cela sera un grand massacre irréversible ! Monter une zone industrielle ? encore une dans toutes les terres déjà transformées pour ça, des entrepôts qui n'apportent même pas de travail significatif, des usines Seveso proche d'habitation, des lieux aussi qui ferment et sont abandonnés quelques temps après. Grignoter jusqu'au dernier lopin de terre mais pourquoi !!! Vous engagez l'avenir de nos de vos enfants, petits-enfants en voulant détruire un si tel lieu. J'espère que vousirez jusqu'au bout mon commentaire et deviendrez des gens responsables pour le bien de la terre, de nos agriculteurs, de cette Famille de M et Mme Signolle qui en vivent. Ecoutez le projet qui leur vient de 3 générations, Ecoutez leurs jeunes la génération qui arrive et qui veulent reprendre derrière eux. Faire sortir de terre des arbres fruitiers kiwis, figues, etc, retravailler et retravailler toujours la terre avec un tel amour pour cette endroit qui leur vient de tellement loin dans leur passé familial. Les soutenir c'est nous écouter, c'est écouter les générations à venir, la leur, la nôtre et peut-être la vôtre quand vous regardez de très jeunes enfants peut-être de votre propre Famille. Voir un enfant courir dans les allées avec son panier, prendre une fourche pour essayer de sortir une carotte, des écoles qui amènent des milliers d'enfants dans cet endroit pour découvrir comment poussent les légumes qu'ils trouvent dans leurs assiettes à la cantine, NON svp ne détruisez pas notre cueillette. Merci d'avoir lu jusqu'au bout mes mots simples mais poser sur le papier avec le coeur. Bonne enquête à vous.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°114 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 22:27

Contribution:

Je trouve lamentable que l'on veuille vendre une partie des terres de la Cueillette de Servigny ! Cela mettrai en péril une entreprise utile et respectueuse de l'environnement. Et d'autre part , nous sommes envahis de centre commerciaux , d'entrepôts , vides pour la plupart ... Cet environnement ne me convient plus et j'hésite à changer de région . Stop à la bétonisation !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano Nous sommes envahis de centre commerciaux , d'entrepôts , vides pour la plupart ... Cet environnement ne me convient plus et j'hésite à changer de région . Stop à la bétonisation !

Contribution n°115 (Web)

Par Philippe

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 22:32

23 Résidence du Parc de Petit Bourg
91000 Évry-Courcouronnes

Contribution:

La cueillette de Servigny propose ses productions maraîchères et fruitières d'excellente qualité en circuit-court par de la vente directe à des prix attractifs ; Elle participe au bien-être de l'être humain par la cueillette personnelle : détente, oxygénation, retour à soi, partage familial ; Elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique ; Elle est un lieu de rencontre et de lien social ; Elle organise des activités pédagogiques ; Elle concourt à la protection naturelle des terres ; Elle répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud ; Cette agriculture me permet de retrouver mes racines, celles que je mange et les autres.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : La cueillette de Servigny répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud ;

Contribution n°116 (Web)

Par Oudoin. Françoise

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 22:52

Rue Maurelle

13013 Marseille

Contribution:

Je souhaite soutenir les cueillettes de légumes et fruits de Servigny car ce site est très important pour moi dans le contexte actuel de l'agriculture paysanne écologique étouffée par les agro-industries toxiques à tous niveaux , polluantes, aggravant le réchauffement climatique+ s'accaparant les eaux des nappes phréatiques + détruisant nos magnifiques paysages de campagne françaises ... Je défend: les productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe qui offre une réponse aux enjeux du changement climatique et à la perte de biodiversité + qui maintien des emplois agricoles locaux raisonnés et adapté à son environnement par des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) + qui offre un lieu de rencontre et de lien social + une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière + offre une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud + offre un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée + créé un patrimoine urbanistique et historique local + préserve la qualité des terres vivantes et exemptés de produits chimiques toxiques aux cocktails mortels encore inconnus + preserve la conservation de la beauté de nos paysages. Pour sauver nos terres agricoles , nos paysans, notre alimentation naturelle originelle , nos paysages et notre avenir je vous supplie de défendre ce site exceptionnel qui devrait être généralisé comme un formidable exemple de vitalité pour l'avenir de la France contre les agro-industries qui ne sèment que la mort. Je soutiens la Vie de chacun+ de l'environnement + des animaux.... Cordialement.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano Je défend: les productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe qui offre une réponse aux enjeux du changement climatique et à la perte de biodiversité + qui maintien des emplois agricoles locaux raisonnés et adapté à son environnement par des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...)

Contribution n°117 (Web)

Par Bruneau Léa

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 23:53

4 rue de cheverny

45000 Orléans

Contribution:

Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°118 (Web)

Par Chevalier Chantal

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 00:34

10 chemin des Grandes Flaches

42800 Rive de Gier

Contribution:

J'ai signé la pétition pour le maintien de la ferme cueillette de Servigny. C'est un modèle à préserver et même à encourager : produire bio et local est bénéfique pour les consommateurs et pour la préservation de la biodiversité.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°119 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 07:37

Contribution:

Quelque soit son lieu de vie, chaque personne doit pouvoir s'alimenter en circuit court si on veut réussir à sauver la vie de l'humanité sur terre. Une alimentation saine et locale ainsi qu'un travail local solidaire et efficace sont nécessaires pour vivre en harmonie avec son environnement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°120 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 07:38

Contribution:

Comment ose-t-on encore artificialiser les sols au détriment de la souveraineté alimentaire, de la biodiversité, de la consommation locale, pour ne citer que ces éléments que défend la ferme cueillette de Servigny ? Les terres agricoles ne doivent pas disparaître !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°121 (Web)

Par Nath B

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 08:06

Contribution:

Les politiques vont-ils comprendre, un jour, que l'artificialisation des sols n'est pas une solution aux problèmes environnementaux et humains ! La ferme de Servigny est un modèle du genre et mériterait d'être copiée. Alors s'il vous plaît ne la remplacez pas par du béton... Il est temps de protéger la moindre parcelle de terre pour que nos enfants et petits enfants puissent encore en profiter.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°122 (Web)

Par elisabeth

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 08:15

11 rue de seine port

77240 vert saintdenis

Contribution:

Il serait très dommageable pour notre territoire que la cueillette de Servigny disparaisse. C'est un lieu qui apporte une possibilité de trouver de bons produits et de préserver des terres agricoles qui disparaissent hélas beaucoup dans notre région. Ce sont les bonnes terres de Brie qu'il convient de préserver.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°123 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:13

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°166

Contribution:

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

La cueillette un vrai bonheur pour mes petits enfants ... courir dans les allées ..chercher ou se situe les prunes.. les framboises .. l'occasion de passer du temps en liberté L'occasion de manger sain .. de pouvoir leur montrer la différence entre un concombre et une courgette. Ce lieu représente des emplois et du savoir faire. Sans parler d'une agriculture saine , ce qui est loin d'être le cas entre tous ces super marchés.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°124 (E-mail GPS)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:11

Contribution:

Bonjour, C'est avec stupéfaction que nous avons appris grâce à un panneau "CUEILLETTE DE SERVIGNY EN DANGER" l'installation d'une nouvelle ZONE INDUSTRIELLE à lieusaint, qui va supprimer 34 hect de terres agricoles et avec le temps la suppression de la cueillette. Pourquoi nous retirer ce havre de paix et de bonheur ? Sans ce panneau, nous n'aurions pas été informés, OU EST LA DEMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE ? Nous ne comprenons pas cette décision d'installer encore une zone industrielle AVEC DE GRANDS LOCAUX, PROBABLEMENT TOUT AUTOMATISES avec PROBABLEMENT PEU D'EMPLOIS A LA CLEF. Vous allez détruire des centaines de pommiers (comme ont été détruits les anciens pommiers de la ferme voisine) Savez vous combien d'années il faut pour avoir de belles pommes ? 10 ans. C'est inadmissible. Nos enfants ne seront plus comment poussent les fruits et les légumes. Nos terres agricoles, qui sont vitales, vont être détruites et supprimées. Il est vrai qu'il est plus facile et moins honnêtres de construire sur des terres agricoles aplaniées. Pourquoi une nouvelle zone industrielle ? nous ne comprenons pas : - Rendez vous sur les zones industrielles de moissy cramayel et de savigny le temple, et vous verrez tous les locaux qui sont à louer (de nombreuses entreprises ont quitté les lieux) et l'état à l'abandon de cette zone est catastrophique - Rendez vous au Carré Sénart de lieusaint et vous verrez des restaurants fermés et le long du canal le mauvais entretien des espaces verts - Rendez vous à la galerie marchande du Carré Sénart de lieusaint où de nombreux magasins ont fermé et où la dégradation commence à se remarquer (portes ouvertes en continu et ne fonctionnant plus - parking qui se détériore (blocs de pierre qui tombent), espaces verts non entretenus... - Rendez vous à la galerie marchande d'Auchan de Cesson qui meurt (de nombreux magasins ont fermé et pas de repreneurs, à part l'installation de 6 opticiens, une aberration) - Rendez vous à la zone commerciale (LIDL, ALDI, ACTION, MARGUERITE...) de savigny le temple qui est une décharge permanente Avant d'installer une nouvelle zone industrielle, déplacez vous et allez voir qu'il y a plein de locaux disponibles pour petites et grandes entreprises. Il serait bien venu d'entretenir, d'embellir, de garder propre et de promouvoir l'existant, avant de faire d'autres projets. D'autre part, l'économie industrielle dans notre région ne va pas très bien et ce n'est pas en créant de nouveaux locaux que le problème va se résoudre. Il nous semble que nos impôts sont bien élevés, où va notre argent ? cela ressemble à des doublons et du gaspillage. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'enquête publique qui est menée, elle n'a de nom que d'enquête publique, mais nous savons que les décisions sont déjà prises, et que la zone industrielle sera installée. Nous espérons que vous lirez au moins nos remarques, que vous en tiendrez compte et les transmettrez à qui de droit. Bien cordialement. Des habitants du grand Paris sud mécontents et absolument pas d'accord avec vos choix et décisions, sans notre approbation. Nous vous donnons notre DESACCORD.

Documents : -

Thématiques : 02.participation du public, 04.2.1 Cyrano, 04.3 développement économique

Annotation : Cyrano Sur les zones industrielles de moissy cramayel et de savigny le temple, et vous verrez tous les locaux qui sont à louer (de nombreuses entreprises ont quitté les lieux) et l'état à l'abandon de cette zone est catastrophique la galerie marchande d'Auchan de Cesson qui meurt (de nombreux magasins ont fermé et pas de repreneurs,

Contribution n°125 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:29

Contribution:

Stop à l'artificialisation des sols. Oui au maintien de la biodiversité et au développement des circuits courts Merci

Documents : -

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Stop à l'artificialisation des sols. Oui au maintien de la biodiversité et au développement des circuits courts

Contribution n°126 (Web)

Par Callet Marie-Christine
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:31
5 rue Michel Le Comte
75003 Paris

Contribution:

Sauvons la ferme cueillette de Servigny, essentielle pour . Disposer de productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe . Répondre aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité . Maintenir des emplois agricoles locaux . Développer des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) . Assurer un lieu de rencontre et de lien social . Sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière . Contribuer aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud . Offrir un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée . Conserver un patrimoine urbanistique et historique local . Stopper la consommation foncière et l'artificialisation des sols . Enrichir la qualité des terres . Préserver les paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°127 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:44

Contribution:

Le projet de SCOT proposé ne semble pas assez clair sur la préservation des terres. Il faut préserver absolument les terres forestières, agricoles dans leur ensemble et notamment la ferme de Servigny. Il convient d'empêcher toute consommation nouvelle de terres aujourd'hui non urbanisées. Dans ce secteur dense, la démolition reconstruction peut permettre de construire d'éventuels nouveaux logements nécessaires et les équipements associés.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Le projet de SCOT proposé ne semble pas assez clair sur la préservation des terres. Il faut préserver absolument les terres forestières, agricoles dans leur ensemble et notamment la ferme de Servigny. Il convient d'empêcher toute consommation nouvelle de terres aujourd'hui non urbanisées. Dans ce secteur dense, la démolition reconstruction peut permettre de construire d'éventuels nouveaux logements nécessaires et les équipements associés.

Contribution n°128 (Web)

Par patrick

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:47
11 ALLEE DES ECUREUILS
77240 Seine-Port

Contribution:

Arrêtez de vouloir réduire l'espace de culture de la Ferme/cueillette de Servigny pour des projets qui pourraient se développer sur d'autres secteurs moins sensibles. On doit limiter aussi la bétonisation/urbanisation des sols au profit de: Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée La conservation des paysages.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano On doit limiter aussi la bétonisation/urbanisation des sols

Contribution n°129 (Web)

Par Vallee Bernard

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:58
13 rue des Fontaines
77950 Vouzenon

Contribution:

La cueillette de Servigny située en périphérie de l'urbanisation se doit non seulement d'être protégée mais aussi sanctuarisée C'est un espace de lien social entre la ruralité et la ville ; c'était une volonté politique exprimée il y a déjà un certain temps par les élus de la ville nouvelle qui souhaitaient créer tout autour de l'agglomération une zone tampon constituée non pas d'exploitations de grande culture mais des exploitations maraîchères ou arboricoles. Ayant été responsable du Pôle entreprises et du pôle espace et aménagement de la chambre d'agriculture je me rappelle très bien de ces réunions au cours de laquelle les élus soutenaient une telle implantation. Les enjeux de l'époque non seulement n'ont pas changé mais sont devenus plus prégnants : création d'un lien social fort, favoriser la bio diversité par la mise en œuvre de pratiques culturales respectueuses de l'environnement, promouvoir le salariat agricole, offrir une production de qualité en circuit court financièrement accessible au plus grand nombre, protéger le paysage déjà fortement impacté dans cette zone,. Pour toutes ces raisons la Ferme de Servigny doit être protégée dans le cadre d'élaboration du SCOT.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°130 (Web)

Par MATOS VANESSA

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 10:01

12 Promenade du Ru

77176 Nandy

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°2

Contribution:

Madame, Monsieur, je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique. Préservation d'un patrimoine agricole : La cueillette de Servigny constitue un élément essentiel du patrimoine. Depuis de nombreuses années, elle permet aux habitants de venir récolter fruits, légumes et fleurs, favorisant un lien direct avec la terre et une alimentation locale, saine et de saison. Cet espace contribue à la transmission des savoir-faire agricoles et incarne un modèle de circuit court qui répond pleinement aux enjeux actuels de transition écologique. Lutte contre la disparition des terres cultivées : Le département est l'un des poumons agricoles de l'Ile-De-France. La disparition progressive de ses terres fertiles au profit de construction aggrave les impacts environnementaux et contribue à l'artificialisation irréversible des sols. Respect du paysage et qualité de vie : Le paysage ouvert et agricole autour de la cueillette est un bien commun. Sa densification par des projets immobiliers réduira fortement la qualité de vie et entraînera une pression accrue sur les infrastructures locales. Au nom de la protection des terres fertiles et du maintien de la Cueillette de Servigny, voici ma petite contribution à la préservation de notre environnement. Respectueusement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

-

Contribution n°131 (Web)

Par SIMON Michel

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 10:27

21000 DIJON

Contribution:

AVIS DÉFAVORABLE au SCoT : Ferme Cueillette de Servigny Cette ferme participe à la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité par ses méthodes douces, tout en sensibilisant les enfants à une agriculture non intensive. NON à sa suppression et à l'artificialisation de sa surface.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°132 (Web)

Par Hauchard Thierry

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 10:55

Contribution:

Pourquoi détruire (de force) un lieu aussi utile que la ferme-cueillette de Servigny, contre l'avis de milliers de gens ? Faut-il rappeler encore une fois tout ce qu'elle apporte : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la

vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La qualité des terres La conservation des paysages Au fait, ne devait-on pas arrêter avec l'artificialisation des sols ? Va-t-on en finir avec les projets d'un autre temps ?

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°133 (Web)

Par Pascale

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 11:06

13 Place des Tilleuls

77176 Savigny-le-Temple

Contribution:

Je souhaite la préservation de l'espace agricole de la Ferme-cueillette de Servigny qui permet à la population locale d'avoir des produits frais. Le développement des circuits courts est d'actualité; nous avons la chance de pouvoir en bénéficier avec la ferme de Servigny. Elle permet, en outre, l'éducation de la population de tous âges au respect de l'environnement et à une alimentation saine et variée. Toutes les générations se rendent à la cueillette, lieu de partage, d'échange et d'apprentissage.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°134 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 11:26

Contribution:

Pourquoi vouloir détruire quelque chose qui est utile pour beaucoup et permet d'en faire travailler d'autres, de les faire vivre. Tout ça pour quoi ? Encore pour un projet inutile à part pour remplir les poches déjà bien pleines de certains. Pour un projet qui de plus polluera notre atmosphère, alors que notre pseudo état français passe son temps à taper sur les doigts des automobilistes à longueur d'année, parce que soit disant ce sont eux les pollueurs. Arrêtez de vouloir tout détruire et tout bétonner, c'est ça qui cause le réchauffement climatique

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 13.hors projet de SCOT

Annotation : Cyrano notre pseudo état français passe son temps à taper sur les doigts des automobilistes à longueur d'année, parce que soit disant ce sont eux les pollueurs. Arrêtez de vouloir tout détruire et tout bétonner, c'est ça qui cause le réchauffement climatique

Contribution n°135 (Web)

Par Sophie Combescure

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 11:26

77127 LIEUSAINT

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°136, N°137

Contribution:

Conservez et protégez la cueillette de Servigny! Seule cueillette disponible à plusieurs kilomètres à la ronde L'accès aux fruits et légumes locaux, en vente directe Permet de sensibiliser les enfants à l'agriculture et la découverte des fruits et légumes La cueillette est un espace de promenade riche en enseignements Conserver des champs cultivables dans notre monde urbain

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°136 (Web)

Par Ally Granger

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 11:34

77127 Lieusaint

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°135, N°137

Contribution:

Non au projet Scot : Oui à la conservation de la cueillette de Servigny! Ou est la cohérence territoriale de ce projet mis à part toujours plus de béton? C'est ça l'objectif de la Seine-et-Marne? Nous bénéficions encore d'espaces agricoles et de foret pour le bien-être de tous Les zones d'activités du Carré Sénart + Ecopole + Parisud...etc ne sont-elles pas encore suffisantes ? La cueillette et la ferme sont d'utilité publiques Achat de produits locaux en direct Plaisir de se promener avec ses enfant et leur transmettre des vraies valeurs sur la nature, le cycle des saisons...etc

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano Ou est la cohérence territoriale de ce projet mis à part toujours plus de béton? C'est ça l'objectif de la Seine-et-Marne? Nous bénéficions encore d'espaces agricoles et de foret pour le bien-être de tous Les zones d'activités du Carré Sénart + Ecopole + Parisud...etc ne sont-elles pas encore suffisantes ?

Contribution n°137 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 11:38

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°135, N°136

Contribution:

La cueillette de Servigny est depuis trop longtemps menacée par des projets de zones d'activités, et ce depuis l'implantation du Carré Sénart sur nos communes L'espace agricole de la cueillette devrait être définitivement protégé de tout projet d'aménagement urbain! C'est un lieu de rencontre, d'échanges et d'approvisionnement pour les familles. Un peu de vrai et de local dans notre environnement surexploité par les grosses enseignes Laissez la cueillette de Servigny continuer de nous proposer des fruits, des légumes, des fleurs et un espace de verdure au milieu de toutes les constructions!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°138 (Web)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 13:00

Contribution:

Je demande expressément le maintien de la cueillette de Servigny l'unique cueillette de ce coin de Seine et Marne parce qu'elle apporte aux habitants une possibilité d'avoir des fruits et légumes frais et de qualité à moindre coût. Il est important qu'elle soit toujours présente dans nos vies dans l'intérêt de la population.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°139 (Web)

Par REINS Nathalie

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 13:11

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

20 rue du grand poirier
57640 vigy

Contribution:

Je rappelle qu'au printemps 2024, des milliers de citoyens exprimaient par la signature d'une pétition leur opposition au projet de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart qui ampute de 35 ha de terres la ferme-cueillette de Servigny (Ferme de Servigny, 77127, Lieusaint). Tout ça pour y installer une nouvelle zone industrielle qui met gravement en péril les équilibres économiques et agronomiques de l'exploitation agricole. Je rappelle également qu'en février 2025, les élus de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, votaient, à l'unanimité, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique pour le territoire, maintenant les 35 ha de la ferme cueillette par leur inscription en espace agricole. Je rappelle, en outre, que, préalablement à l'actuelle enquête publique, sur 42 Personnes Publiques Associées s'étant exprimées sur le projet de SCoT, seules 3 ont exprimé un avis défavorable, le Conseil Régional d'Île-de-France ayant donné un avis favorable. Mme la Préfète, au titre de représentant de l'Etat sur le projet de SCoT et M. le Directeur de l'EPA de Sénart, ont, quant à eux, émis un avis défavorable sur celui-ci. Pourtant, ce document a été élaboré et voté à l'unanimité par le Conseil communautaire représentant 23 communes et plus de 360 000 habitants, a été approuvé par les élus de Sénart (ancienne ville nouvelle) qui ont demandé à l'EPA, par une motion le 24 juin 2025, sans succès, de revoir sa position, répond aux besoins des habitants du territoire et, enfin, est soutenu par les associations. Force est de constater que les élus, les habitants et les associations sont confrontés à un véritable déni démocratique face à une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) conçue il y a plus de 30 ans sur un modèle aujourd'hui dépassé. Outre le fait qu'il est extrêmement choquant que les avis majoritaires des uns et des autres soient ainsi piétinés avec un mépris certain, la mise en œuvre d'une politique industrielle ne peut et ne doit pas se faire par l'utilisation de terres agricoles de qualité, au détriment d'un lieu correspondant aux attentes et à l'intérêt de la population. C'est d'autant plus vrai que des alternatives peuvent être proposées par l'EPA. Dans ce contexte, il est impératif que la Ferme-Cueillette de Servigny et ses terres soient sanctuariser car elle propose ses productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe, elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrais verts ...), elle permet le maintien des emplois agricoles locaux, elle est un lieu de rencontre et de lien social et permet de sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière, elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques et répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. C'est, par ailleurs, un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée et un patrimoine urbanistique et historique local. En conclusion, il serait primordial de maintenir, dans le SCoT, les 35 ha de la ferme cueillette en espace agricole, dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°140 (Web)

Par Lacour andre

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 13:30

2 Square Auguste Renoir
91250 St Germain Lès Corbeil

Contribution:

1) la circulation automobile liée à la proximité de de la RN104 et des villes nouvelles (Evry, Sénart...) fait que depuis quelques années les entrées /sorties de saint germain les Corbeil sont saturées le matin et en fin d'après midi. Il vous est nécessaire d'améliorer grandement la fluidité sur cet axe en particulier entre Corbeil et l'A5. 2) la commune se prévaut de ne pas appliquer des règles de fonctionnement supérieures (état, région) en particulier sur les nuisances sonores, visuelles - éclairage) . Que vaut cette enquête si les conclusions ne sont pas applicables ? 3) où en est on des nuisances des vols avion au dessus de la commune ???

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités, 11.nuisances

Annotation : 1) la circulation automobile liée à la proximité de de la RN104 et des villes nouvelles (Evry, Sénart...) fait que depuis quelques années les entrées /sorties de saint germain les Corbeil sont saturées le matin et en fin d'après midi. Il vous est nécessaire d'améliorer grandement la fluidité sur cet axe en particulier entre Corbeil et l'A5. 2) la commune se prévaut de ne pas appliquer des règles de fonctionnement supérieures (état, région) en particulier sur les nuisances sonores, visuelles - éclairage) . Que vaut cette enquête si les conclusions ne sont pas applicables ? 3) où en est on des nuisances des vols avion au dessus de la commune ???

Contribution n°141 (Web)

Par JOUCHTER Jocelyne

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 13:58

4 rue Pierre BEREGOVOY
77280 Combs La Ville

Contribution:

je souhaite que cette agglomération reste une ville verte où les terres agricoles sont préservée et où le nombre d'habitant n'augmente pas . Les routes départementales qui traversent la villes doivent faire l'objet de sécurisation pour permettre à tous les usagers (voitures, transports en communs, vélos, et Piétons) de se déplacer en sécurité.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 10.mobilités

Annotation : je souhaite que cette agglomération reste une ville verte où les terres agricoles sont préservée et où le nombre d'habitant n'augmente pas . Les routes départementales qui traversent la villes doivent faire l'objet de sécurisation pour permettre à tous les usagers (voitures, transports en communs, vélos, et Piétons) de se déplacer en sécurité.

Contribution n°142 (Web)

Par lionel colin
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 14:36
15 rue des pinsons
52000 chaumont

Contribution:

La ferme cueillette de Servigny joue un rôle social, local, symbolique important. C'est un espoir pour beaucoup tourné vers un futur plus respectueux des impératifs de la nature et des nécessités d'évolution vers une société consciente des équilibres à respecter. La mettre en danger c'est créer encore des rancoeurs qui s'ajoutent aux injustices et font monter une colère que personne ne pourra plus gérer.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°143 (Web)

Par DEMARCY PIERRICK
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 15:52
19 rue de la Chesnai
77176 Savigny le Temple

Contribution:

Bonjour, je suis opposé à toute forme de suppression de terres agricoles, et plus particulièrement concernant la cueillette de Servigny. À l'heure actuelle, où nous avons assez de recul pour connaître les dégâts occasionnés par l'artificialisation des sols ainsi que les nuisances environnementale et routière liée aux zones d'activités. Nous avons encore cette chance sur l'agglomération d'avoir des terres cultivables, mais vous souhaitez tout gâcher en prenant une décision irréversible. Je ne comprends pas comment les politiques puissent encore prendre ce genre de décision... Étant voisin, je profite de la cueillette en achetant mes légumes en circuit extra-court, derrière cela il y a une famille et des employés, qui tant bien que mal participent à la préservation de nos terres devenues si rares en IDF. Ne trouvez-vous pas que la zone de Sénart est déjà bien trop chargée en trafic routier ? Et vous souhaitez en ajouter. Il y a des zones industrielles à l'abandon pourquoi ne pas les redynamiser au lieu de saccager des terres fertiles ? Est-ce que tout cela s'inscrit dans la philosophie de la COP21 fièrement organisée à Paris ? Aujourd'hui, il n'est trop tard pour changer d'avis, mais une fois que le mal sera fait, nos enfants vous remercieront... Incompréhensible... Il est encore temps de revenir sur cela.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 10.mobilités

Annotation : Cyrano Ne trouvez-vous pas que la zone de Sénart est déjà bien trop chargée en trafic routier ? Et vous souhaitez en ajouter. Il y a des zones industrielles à l'abandon pourquoi ne pas les redynamiser au lieu de saccager des terres fertiles ? Est-ce que tout cela s'inscrit dans la philosophie de la COP21 fièrement organisée à Paris ?

Contribution n°144 (Web)

Par Charlie LELONG
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 16:10
19 rue Paul Eluard
77380 COMBS-LA-VILLE

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°145

Contribution:

La cueillette de Servigny est indispensable à la vie locale, de par son agriculture raisonnée, le grand choix de fruits, légumes et fleurs accessibles en direct, à des prix tout à fait correct. Elle contribue notamment à la sensibilisation à l'agriculture pour les scolaires. Elle est indispensable à la biodiversité, il est nécessaire de conserver nos espaces agricoles et de limiter le bétonnage au vu des changements climatiques. Construire encore de nouveaux bâtiments serait une hérésie et une destruction de la nature et du paysage Briard.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°145 (Web)

Par Marie-Laure

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 16:24

19 rue Paul Eluard
77380 Combs La Ville

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°144

Contribution:

Il est impensable de vouloir une nouvelle fois changer des terres agricoles en zone bétonnée. La cueillette de Servigny est indispensable dans le secteur, elle crée des liens entre les habitants, éduque nos enfants avec ses sorties scolaires. Economiquement elle est un lieu de production en circuit court par la vente directe. Avec les changements climatiques il est nécessaire de préserver, notre paysage briard avec ses nombreuses exploitations, la biodiversité avec ses pratiques agroécologiques.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Il est impensable de vouloir une nouvelle fois changer des terres agricoles en zone bétonnée. Avec les changements climatiques il est nécessaire de préserver, notre paysage briard avec ses nombreuses exploitations, la biodiversité avec ses pratiques agroécologiques

Contribution n°146 (Email)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 01 octobre 2025 à 18:09

Contribution:

Objet : DESACCORD - PROJET SCOT DE GRAND PARIS SUD - sauvons la FERME-CUEILLETTE DE SERVIGNY - URGENT Bonjour, C'est avec stupéfaction que nous avons appris grâce à un panneau "CUEILLETTE DE SERVIGNY EN DANGER" l'installation d'une nouvelle ZONE INDUSTRIELLE à lieusaint, qui va supprimer 34 hect de terres agricoles et avec le temps la suppression de la cueillette. Pourquoi nous retirer ce havre de paix et de bonheur ? Sans ce panneau, nous n'aurions pas été informés, OU EST LA DEMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE ? Nous ne comprenons pas cette décision d'installer encore une zone industrielle AVEC DE GRANDS LOCAUX, PROBABLEMENT TOUT AUTOMATISES avec PROBABLEMENT PEU D'EMPLOIS A LA CLEF. Vous allez détruire des centaines de pommiers (comme ont été détruits les anciens pommiers de la ferme voisine) Savez vous combien d'années il faut pour avoir de belles pommes ? 10 ans. C'est inadmissible. Nos enfants ne seront plus comment poussent les fruits et les légumes. Nos terres agricoles, qui sont vitales, vont être détruites et supprimées. Il est vrai qu'il est plus facile et moins honéreux de construire sur des terres agricoles aplaniées. Pourquoi une nouvelle zone industrielle ? nous ne comprenons pas : - Rendez vous sur les zones industrielles de moissy cramayel et de savigny le temple, et vous verrez tous les locaux qui sont à louer (de nombreuses entreprises ont quitté les lieux) et l'état à l'abandon de cette zone est catastrophique - Rendez vous au carré sénart de lieusaint et vous verrez des restaurants fermés et le long du canal le mauvais entretien des espaces verts - Rendez vous à la galerie marchande du carré sénart de lieusaint où de nombreux magasins ont fermé et où la dégradation commence à se remarquer (portes ouvertes en continu et ne fonctionnant plus - parking qui se détériore (blocs de pierre qui tombent), espaces verts non entretenus... - Rendez vous à la galerie marchande d' auchan de cesson qui meurt (de nombreux magasins ont fermé et pas de repreneurs, à part l'installation de 6 opticiens, une abération) - Rendez vous à la zone commerciale (LIDL, ALDI, ACTION, MARGUERITE...) de savigny le temple qui est une décharge permanente Avant d'installer une nouvelle zone industrielle, déplacez vous et allez voir qu'il y a plein de locaux disponibles pour petites et grandes entreprises. Il serait bien venu d'entretenir, d'embellir, de garder propre et de promouvoir l'existant, avant de faire d'autres projets. D'autre part, l'économie industrielle dans notre région ne va pas très bien et ce n'est pas en créant de nouveaux locaux que le problème va se résoudre. Il nous semble que nos impôts sont bien élevés, où va notre argent ? cela ressemble à des doublons et du gaspillage. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'enquête publique qui est menée, elle n'a de nom que d'enquête publique, mais nous savons que les décisions sont

déjà prises, et que la zone industrielle sera installée. Nous espérons que vous lirez au moins nos remarques, que vous en tiendrez compte et les transmettrez à qui de droit. Bien cordialement. Des habitants du grand paris sud mécontents et absolument pas d'accord avec vos choix et décisions, sans notre approbation. Nous vous donnons notre DESACCORD.

Documents : -

Thématiques : 02.participation du public, 04.2.1 Cyrano, 04.3 développement économique

: -

-

Annotation : Cyrano Nous avons appris grâce à un panneau "CUEILLETTE DE SERVIGNY EN DANGER" l'installation d'une nouvelle ZONE INDUSTRIELLE à lieusaint, qui va supprimer 34 hect de terres agricoles. Sans ce panneau, nous n'aurions pas été informés, OU EST LA DEMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE ? Sur les zones industrielles de moissy cramayel et de savigny le temple, tous les locaux qui sont à louer (de nombreuses entreprises ont quitté les lieux) et l'état à l'abandon de cette zone est catastrophique. Au carré sénart de lieusaint vous verrez des restaurants fermés et le long du canal le mauvais entretien des espaces verts.- A la galerie marchande de nombreux magasins ont fermé et la dégradation commence à se remarquer (portes ouvertes en continu et ne fonctionnant plus - parking qui se détériore (blocs de pierre qui tombent).

Contribution n°147 (Email)

Par Anonyme

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 09:47

Contribution:

Objet : Re: DESACCORD - PROJET SCOT DE GRAND PARIS SUD - sauvons la FERME-CUEILLETTE DE SERVIGNY - URGENT De: À: "enquetepublique scot" <enquetepublique_scot@> Cc: "enquetepublique-scot-gps" <enquetepublique-scot-gps@> Envoyé: Mercredi 1 Octobre 2025 18:09:39 Objet: DESACCORD - PROJET SCOT DE GRAND PARIS SUD - sauvons la FERME-CUEILLETTE DE SERVIGNY - URGENT Bonjour, C'est avec stupéfaction que nous avons appris grâce à un panneau "CUEILLETTE DE SERVIGNY EN DANGER" l'installation d'une nouvelle ZONE INDUSTRIELLE à lieusaint, qui va supprimer 34 hect de terres agricoles et avec le temps la suppression de la cueillette. Pourquoi nous retirer ce havre de paix et de bonheur ? Sans ce panneau, nous n'aurions pas été informés, OU EST LA DEMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE ? Nous ne comprenons pas cette décision d'installer encore une zone industrielle AVEC DE GRANDS LOCAUX, PROBABLEMENT TOUT AUTOMATISES avec PROBABLEMENT PEU D'EMPLOIS A LA CLEF. Vous allez détruire des centaines de pommiers (comme ont été détruits les anciens pommiers de la ferme voisine) Savez vous combien d'années il faut pour avoir de belles pommes ? 10 ans. C'est inadmissible. Nos enfants ne seront plus comment poussent les fruits et les légumes. Nos terres agricoles, qui sont vitales, vont être détruites et supprimées. Il est vrai qu'il est plus facile et moins honnêtres de construire sur des terres agricoles aplaniées. Pourquoi une nouvelle zone industrielle ? nous ne comprenons pas : - Rendez vous sur les zones industrielles de moissy cramayel et de savigny le temple, et vous verrez tous les locaux qui sont à louer (de nombreuses entreprises ont quitté les lieux) et l'état à l'abandon de cette zone est catastrophique - Rendez vous au carré sénart de lieusaint et vous verrez des restaurants fermés et le long du canal le mauvais entretien des espaces verts - Rendez vous à la galerie marchande du Carré Sénart de lieusaint où de nombreux magasins ont fermé et où la dégradation commence à se remarquer (portes ouvertes en continu et ne fonctionnant plus - parking qui se détériore (blocs de pierre qui tombent), espaces verts non entretenus... - Rendez vous à la galerie marchande d'Auchan de Cesson qui meurt (de nombreux magasins ont fermé et pas de repreneurs, à part l'installation de 6 opticiens, une abération) - Rendez vous à la zone commerciale (LIDL, ALDI, ACTION, MARGUERITE...) de savigny le temple qui est une décharge permanente Avant d'installer une nouvelle zone industrielle, déplacez vous et allez voir qu'il y a plein de locaux disponibles pour petites et grandes entreprises. Il serait bien venu d'entretenir, d'embellir, de garder propre et de promouvoir l'existant, avant de faire d'autres projets. D'autre part, l'économie industrielle dans notre région ne va pas très bien et ce n'est pas en créant de nouveaux locaux que le problème va se résoudre. Il nous semble que nos impôts sont bien élevés, où va notre argent ? cela ressemble à des doublons et du gaspillage. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'enquête publique qui est menée, elle n'a de nom que d'enquête publique, mais nous savons que les décisions sont déjà prises, et que la zone industrielle sera installée. Nous espérons que vous lirez au moins nos remarques, que vous en tiendrez compte et les transmettrez à qui de droit. Bien cordialement. Des habitants du grand paris sud mécontents et absolument pas d'accord avec vos choix et décisions, sans notre approbation. Nous vous donnons notre DESACCORD.

Documents : -

Thématiques : 02.participation du public, 04.2.1 Cyrano

Doublon de : Contribution N°146 (Email)

Annotation : Doublon 146

Contribution n°148 (Web)

Par GARAS VERONIQUE
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 17:13
5 Square de l'Abricotier
77240 CESSON

Contribution:

Sauvegarde indispensable de la Cueillette de Servigny ! Les scientifiques n'arrêtent pas de lancer des alarmes concernant la bétonisation des terres notamment agricoles ! La cueillette de Servigny est indispensable à de très nombreuses personnes qui viennent se ravitailler en légumes, fruits et autres encore sains et permettant une meilleure santé aux habitants ! Des magasins en abondance soutenus par des parkings parfaitement inoccupés tout au long de l'année occupent une place suffisante pour Carré Sénart ! Laissez la terre vivre naturellement pour le bien-être de tous les humains de cette zone d'habitation !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°149 (Web)

Par Anonyme
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 17:38

Contribution:

Pour nos enfants, petits-enfants et le bien être de Tous et de Gaïa notre Mère qui nous permet de nous Vivre un billet, une pièce ,un bitcoin ou un lingot d'or ne nous nourrira pas ... lorsque nous aurons Tout Détruit... Sauvons cette Terre de La Folie des Hommes, prédateurs de toutes les Espèces vivants sur cette Planète . Cette Terre ne nous appartient PAS

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Sauvons cette Terre de La Folie des Hommes, prédateurs de toutes les Espèces vivants sur cette Planète .

Contribution n°150 (Web)

Par Spinner François
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 17:56
3 rue de la Victoire
91730 Chamarande

Contribution:

Agir pour : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directeUne réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien socialUne sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris SudUn espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des solsLa qualité des terresLa conservation des paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social. Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des sols La qualité des terres La conservation des paysages

Contribution n°151 (Web)

Par Anonyme
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 18:47

Contribution:

Trop de béton , surpopulation, la circulation c est l enfer! L évolution n est vraiment pas bonne un désastre ! Vous investissez des millions dans les transports en commun et il y a de plus en plus de bouchons ! Une usine à gaz !! Cela m étonne pas que beaucoup de gens quittent la région !

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 10.mobilités

Annotation : Trop de béton , surpopulation, la circulation c est l enfer! L évolution n est vraiment pas bonne un désastre ! Vous investissez des millions dans les transports en commun et il y a de plus en plus de bouchons ! Une usine à gaz !

Contribution n°152 (Web)

Par Lucie

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 21:00

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°80

Contribution:

Il est indispensable de préserver la ferme de Servigny car c'est un vrai lieu de rencontre entre les habitants du quartier mais aussi bien au-delà, un lieu de proximité avec la nature, de retour aux pratiques traditionnelles, de découverte pour les enfants des fruits et légumes du quotidien, essentiels pour la santé. Elle participe à l'emploi local dont de nombreux jeunes saisonniers. C'est un poumon d'air et de nature au milieu de la ville, stop à l'artificialisation ! La cueillette est tout juste en transition vers le bio, il faut justement davantage la soutenir !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°153 (Web)

Par Takarli Annie

Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 22:55

20 place Léon Cassé
91100 CORBEIL-ESSONNES

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°261

Contribution:

Contribution à l'enquête publique sur le ScoT GPS Je demande dans le SCoT, le maintien des 35 ha de la cueillette de Servigny en espace agricole, ainsi que la limitation des espaces à urbaniser au détriment des terres agricoles et des espaces naturels, dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations. Aujourd'hui il est plus que nécessaire de maîtriser l'expansion urbaine en grande couronne d'Île de France. Le développement de l'activité économique et de l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment des terres agricoles et des espaces naturels de plus en plus rares et donc précieux en Île de France. Le ScoT tel qu'il a été voté par nos élus locaux reflète la volonté de la population de GPS d'aller dans cette direction. Déjà en 2024, des associations et des milliers de citoyens de GPS se sont fortement mobilisés pour sanctuariser ces 35 hectares par des pétitions et diverses actions de soutien. Il est tout à fait inapproprié de déstabiliser l'activité économique de la Cueillette de Servigny, une entreprise citoyenne qui s'inscrit pleinement dans la vie locale en apportant notamment : • des emplois et de la formation dans le domaine agricole (des dizaines de salariés et de stagiaires/étudiants des écoles spécialisées) ; • des productions maraîchères et arboricoles en circuit-court par de la vente directe ; • des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrais verts ...) ; • un lieu de rencontre et de lien social ; • un lieu de sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière. De plus, sur le plan de la transition agroécologique, elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques et répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. Le développement économique et industriel ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des habitants et doit tenir compte des grands enjeux d'aujourd'hui. D'autres solutions sont possibles en réinvestissant en priorité les friches industrielles qui ne manquent pas dans la région. La préservation des terres agricoles et des espaces naturels est notre avenir à tous. Arrêtons leur saccage. Annie Takarli Corbeil-Essonnes, le 02/10/2025

Documents :

- contribution_153_Web_1.pdf

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : De plus, sur le plan de la transition agroécologique, elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques et répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. Cyrano. Le

développement économique et industriel ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des habitants et doit tenir compte des grands enjeux d'aujourd'hui. D'autres solutions sont possibles en réinvestissant en priorité les friches industrielles qui ne manquent pas dans la région. La préservation des terres agricoles et des espaces naturels est notre avenir à tous. Arrêtons leur saccage.

Contribution n°154 (Web)

Par Herlaut, Emilie
Déposée le jeudi 02 octobre 2025 à 23:53
35 rue du detourage
77380 Combs-la-Ville

Contribution:

1/ Gestion durable des déchets dans le but de réduire le volume de déchets organiques à traiter par les collectivités. - Développer des zones de compostage accessibles, avec mode d'emploi, pour les citoyens ne pouvant disposer d'un compostage individuel (immeuble, appartement) et d'y associer des bacs pour les autres ordures afin de minimiser le risque de dépôt d'ordures ménagères dans des bacs dédiés aux déchets organiques. -Mettre à disposition des citoyens disposant d'un compostage individuel (maison), des copeaux de bois ou broyats de bois notamment à Combs-la-Ville. 2/ Déplacement du quotidien, sécurité routière, loisir , sport et santé Développement de pistes cyclables sur le territoire et notamment sur la route d'Evry les Châteaux à Combs-la-Ville. 3/ Placer la transition sociale et écologique au cœur de l'aménagement du territoire En faveur de la préservation des terres agricoles de la ferme de Servigny qui fournit des fruits et légumes sains et locaux aux habitants et habitantes du territoire. De manière générale, préserver de tels espaces agricoles et limiter l'expansion urbaine c'est aussi agir en faveur de la biodiversité, de la ressource en eau, de la santé, de la qualité de vie sur notre territoire, près de chez nous. 4/ Développer et pérenniser l'attractivité du réseau de médiathèques Ajouter un onglet suggestion d'achat dans le profil utilisateur.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 05.1problématique du logement, 06.équipements publics, loisirs, 10.mobilités

Annotation : 1/ Développer des zones de compostage accessibles, avec mode d'emploi, pour les citoyens ne pouvant disposer d'un compostage individuel. 2/ Déplacement du quotidien, sécurité routière, loisir , sport et santé Développement de pistes cyclables sur le territoire et notamment sur la route d'Evry les Châteaux à Combs-la-Ville. 3/ Placer la transition sociale et écologique au cœur de l'aménagement du territoire. De manière générale, préserver de tels espaces agricoles et limiter l'expansion urbaine c'est aussi agir en faveur de la biodiversité, de la ressource en eau, de la santé, de la qualité de vie sur notre territoire, près de chez nous. Cyrano. 4/ Développer et pérenniser l'attractivité du réseau de médiathèques Ajouter un onglet suggestion d'achat dans le profil utilisateur.

Contribution n°155 (Web)

Par Anonyme
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 08:40

Contribution:

SVP SAUVEZ LA FERME DE SERVIGNY, un espace de respiration, de nature pour notre agglomération, déjà très urbanisée, auquel les citoyens sont de plus en plus sensibles car la nature est un réel besoin dans un environnement urbain. C'est aussi des emplois agricoles préservés et une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano. C'est aussi des emplois agricoles préservés et une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud.

Contribution n°156 (Web)

Par Bacon Marie helene
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 09:27
16 allee des ormes
91100 Corbeil-Essonnes

Contribution:

Il faut absolument préserver les terres agricoles, et lutter contre l'artificialisation des sols. Notre territoire paye déjà un lourd tribu à l'urbanisation. Préserver nos paysages, préserver les cultures maraîchères, le circuit court devrait être une priorité

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 08.agriculture

Annotation : Il faut absolument préserver les terres agricoles, et lutter contre l'artificialisation des sols. Notre territoire paye déjà un lourd tribu à l'urbanisation. Préserver nos paysages, préserver les cultures maraîchères, le circuit court devrait être une priorité

Contribution n°157 (Web)

Par A-I-C-E

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 09:46

4 AVENUE DE LA VIEILLE CÔTE

91100 VILLABÉ

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°231

Contribution:

La carte des continuités écologiques n'est pas suffisamment précise pour préserver les secteurs menacés par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols. Si le SCoT se déploie à l'échelle du territoire de GPS, des mailles de biodiversité plus réduites sont étroitement liées aux ensembles identifiés par le SCoT comme le Cirque de l'Essonne et la confluence avec la Seine. La carte n'intègre pas la zone humide de 3580m² du secteur des Coudras sur les coteaux du Cirque de l'Essonne à Villabé, cette ZH figure pourtant dans le PLU de Villabé (décembre 2021) et abrite des espèces à enjeux. Il s'agit d'un secteur à enjeux forts pour le maintien de la biodiversité et la prévention des inondations à la confluence avec la Seine. La commune de Corbeil-Essonnes (TRI) est susceptible d'être impactée par toute nouvelle imperméabilisation des coteaux du Cirque de l'Essonne sur la commune de Villabé. Dans ces conditions, le Cirque naturel de l'Essonne en phase finale de d'aménagement pour sa zone humide (ZNIEFF 1) ne peut bénéficier des mesures empêchant l'urbanisation sur son secteur faute d'informations collectées en amont et de cartes précises indiquant les enjeux majeurs de maintien de la biodiversité et des sols à la bonne échelle. Le SDRIF.E a identifié le Cirque de l'Essonne (Trèfles) comme une zone de loisir, si le Scot va plus loin que le ZAN pour lutter contre l'artificialisation les moyens et outils pour appliquer une telle ambition doivent être efficaces, rapidement mobilisables et à la bonne échelle. La nature des sols, leurs fonctionnalités ainsi que les services écosystémiques qu'ils offrent ne sont pas renseignés sur des cartes alors qu'ils participent à la dynamique de l'aménagement sur les projets du territoire dans une perspective de durabilité. Dans la carte « maîtriser le développement urbain résidentiel » aucune légende n'indique une protection des parcelles naturelles des Coudras contre l'artificialisation et ceci en dépit des observations de terrains et recommandations (Mrae avis délibéré juillet 2025 projet immobilier des Coudras) sur la sensibilité du secteur. Le secteur des coteaux de Villabé dans le Cirque naturel de l'Essonne se trouve en zone naturelle, en zone rouge aléas retrait-gonflement argile, traversé par une canalisation de gaz à haute pression et bénéficie d'inventaires naturalistes depuis 2016 ayant permis notamment la classification des coteaux du Cirque en ZNIEFF 2 (janvier 2020). Ce secteur est en proximité immédiate des infrastructures routières de l'A6 et de la D260 et a été ouvert à l'urbanisation dans le PLU de Villabé de décembre 2013 avec des projets immobiliers pour seule perspective depuis plus de 10 ans pour une superficie de 1,5 ha. Ce secteur, en raison de sa superficie réduite n'est absolument pas pris en compte alors que l'importance des impacts occasionnés en cas d'imperméabilisation reste majeure. Une maille de biodiversité manquante sur un secteur clef en termes de vulnérabilité conduit à des manquements certains aux conséquences irréversibles sur la biodiversité et le paysage. Le Cirque de l'Essonne avec le site Natura 2000 est identifié en secteur 4 -Confluence avec la seine dans le rapport initial de l'environnement -rapport de présentation du SCoT. « Secteur à fort enjeux écologiques ». Pour autant, la prise en compte systématique des atlas communaux ou l'atlas de Biodiversité Communautaire (2019) n'est pas suffisamment contraignante d'un point de vue juridique. Par ailleurs, la doctrine ERC (Éviter, Réduire, Compenser) ajoute à la confusion en termes d'aménagement car aucun sol et ses fonctionnalités ne peuvent être remplacés par un autre. Une surface aussi réduite soit-elle peut s'avérer essentielle et indispensable pour le maintien des fonctionnalités et l'infiltration des sols, ces données sont absolument prioritaires sur cette zone d'expansion des crues « à fort enjeux » ce secteur des coteaux du Cirque de l'Essonne, les Coudras, n'est pas protégé de l'imperméabilisation des sols par le Scot, en l'état.

Documents : -

Thématiques : 07.2 Protection de la nature, biodiversité, Zones humides, 12.observations localisées

Annotation : Contribution développant un argumentaire précis et détaillé sur le cirque de l'Essonne " secteur à fort enjeux biologique ", et le PLU de Villabé. le SCoT n'est pas assez contraignant sur la biodiversité et le paysage.

Contribution n°158 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 10:25

Contribution:

Madame, Monsieur, Je tiens à exprimer ma vive opposition au projet porté par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart, qui prévoit l'amputation de 35 hectares de terres agricoles actuellement exploitées par la ferme-cueillette de Servigny. Ce lieu constitue bien plus qu'un simple espace de production agricole. Il représente : - une alternative concrète à la grande distribution, permettant aux habitants de s'approvisionner en fruits et légumes locaux, ultra-frais et accessibles financièrement ; - un soutien déterminant à l'économie des ménages, dans un contexte marqué par l'inflation et la stagnation des salaires ; - un espace de lien social et d'éducation à l'environnement, où familles et scolaires expérimentent directement la valeur du travail de la terre et la diversité agricole. La ferme-cueillette de Servigny s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition écologique que la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud affirme promouvoir : réduction des circuits alimentaires, préservation de la biodiversité locale, accès à une alimentation saine pour tous, maintien d'une agriculture de proximité. La destruction partielle de ce site agricole au profit d'un projet de zone industrielle enverrait un signal contradictoire, affaiblissant la crédibilité des engagements affichés en matière de cohérence écologique et de résilience alimentaire. Je demande donc que ce projet d'urbanisation ne soit pas réalisé sur les terres de la cueillette de Servigny. D'autres localisations doivent être envisagées, afin de concilier développement économique et préservation de nos ressources agricoles et environnementales. J'en appelle à la responsabilité et à la cohérence éthique de vos choix d'aménagement. Les terres nourricières sont une richesse rare et précieuse ; elles doivent être protégées dans l'intérêt des habitants actuels et des générations futures. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°159 (Web)

Par Pierre

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 10:56

23

91330 Yerres

Contribution:

Il ne faut pas toucher aux terrains de la cueillette de Servigny. Elle offre une proximité essentielle et contribue à diminuer la pollution. C'est un plaisir d'y venir faire des cueillettes, d'y rencontrer des gens et des enfants. Ne nous gâchez pas notre plaisir en détruisant notre besoin d'espace.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°160 (Web)

Par Lucettel

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 14:18

13 rue Révérend Père C. de Foucauld 83000 TOULON
83000 Toulon

Contribution:

Pour répondre aux enjeux climatiques, le respect de la biodiversité est essentiel. Nous devons œuvrer pour la conservation des paysages, pour la qualité des terres, pour des pratiques agroécologiques. Nous construirons ainsi des espaces de respiration et de promenade dont profiteront les générations futures.

Documents : -

Thématiques : 07.1 Environnement

Annotation : Pour répondre aux enjeux climatiques, le respect de la biodiversité est essentiel. Nous devons œuvrer pour la conservation des paysages, pour la qualité des terres, pour des pratiques agroécologiques. Nous construirons ainsi des espaces de respiration et de promenade dont profiteront les générations futures.

Contribution n°161 (Web)

Par Grand Paris Aménagement

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 14:23

52 Boulevard de l'Yerres
91030 Evry

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°162

Contribution:

Bonjour, Dans le cadre de l'enquête publique en cours du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, nous vous saurons gré de bien vouloir tenir compte du projet d'aménagement de la ZAC Centre-Ville à Grigny en retirant un espace considéré comme futur « espace relai ». Cet espace étant situé sur le lot dit « J » de la ZAC Centre-Ville sur lequel est attendu une programmation d'activités économiques au titre de l'avenant n°6 à la convention d'aménagement de la ZAC Centre-Ville signé entre la Ville de Grigny et Grand Paris Aménagement en date du 25 novembre 2024, un classement de ce site comme espace relai viendrait obérer l'aménagement de ce site. Nous vous prions de bien vouloir trouver joint à cette contribution un plan localisant cet espace. Ainsi, nous demandons à la commission d'enquête du SCoT de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud de bien vouloir ne pas considérer le lot comme un « espace relai ». En vous remerciant pour l'attention portée à cette contribution, Cordialement,

Documents :

- contribution_161_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2 urbanisation, 06.équipements publics, loisirs, 12.observations localisées

Annotation : bien vouloir tenir compte du projet d'aménagement de la ZAC Centre-Ville à Grigny en retirant un espace considéré comme futur « espace relai ». Cet espace étant situé sur le lot dit « J » de la ZAC Centre-Ville sur lequel est attendu une programmation d'activités économiques au titre de l'avenant n°6 à la convention d'aménagement de la ZAC Centre-Ville signé entre la Ville de Grigny et Grand Paris Aménagement en date du 25 novembre 2024,

Contribution n°162 (Web)

Par Grand Paris Aménagement

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 14:25

52 Boulevard de l'Yerres

91030 Evry

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°161

Contribution:

Bonjour, Dans le cadre de l'enquête publique en cours du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, nous vous saurons gré de bien modifier le classement du jardin de la Ferme à Grigny en espace relai et non en espace de « préservation des corridors écologiques ». Le classement proposé dans le projet de SCOT ne nous semble pas opportun car cet espace public accueille notamment des aires de jeux. Notre demande d'évolution du classement vers un « espace relai » permettrait la réalisation d'aménagement léger type aire de jeux sur cet espace tout en conservant la volonté de préserver cet espace considéré comme le poumon vert du secteur du Coeur de Ville-République de Grigny. Nous vous prions de bien vouloir trouver joint à cette contribution un plan localisant cet espace. En vous remerciant par avance pour l'attention portée à cette contribution, Cordialement,

Documents :

- contribution_162_Web_1.pdf

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs

: -

Doublon de : Contribution N°161 (Web)

-Annotation : Doublon 161

Contribution n°163 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 15:54

Contribution:

Dans le cadre de la consultation publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Grand Paris Sud, je souhaite porter à votre attention l'importance cruciale de préserver et développer notre patrimoine agricole local. Cette contribution s'articule autour de plusieurs enjeux essentiels pour l'avenir de notre territoire. Face à une urbanisation déjà importante de notre agglomération, il est impératif de stopper l'artificialisation des sols agricoles. Les terres de notre territoire constituent un patrimoine naturel de qualité exceptionnelle, irremplaçable une fois bétonnées. Le SCoT doit affirmer clairement la préservation de ces espaces comme priorité, en fixant des objectifs ambitieux de zéro artificialisation nette sur les zones à fort potentiel agronomique. Ces sols représentent non seulement une ressource productive, mais également un réservoir de biodiversité et un régulateur climatique naturel qu'il serait irresponsable de sacrifier. Le maintien et le développement d'une agriculture de proximité constituent une réponse concrète aux défis du changement climatique. Les circuits courts réduisent significativement l'empreinte carbone de notre alimentation tout en préservant la biodiversité locale. Les pratiques agroécologiques telles que l'implantation de haies, le non-labour, l'utilisation d'engrais verts et la

diversification des cultures doivent être encouragées et soutenues par le SCoT. Ces techniques favorisent la séquestration du carbone, enrichissent les sols, créent des corridors écologiques et offrent refuge à une faune indispensable à l'équilibre des écosystèmes. Notre territoire doit se doter d'une véritable stratégie agricole et alimentaire ambitieuse, favorisant les productions maraîchères et fruitières en circuit court. La vente directe permet non seulement de garantir des produits frais et de qualité aux habitants, mais aussi de maintenir et créer des emplois agricoles locaux, participant ainsi au dynamisme économique de l'agglomération. Le SCoT devrait identifier et protéger les espaces dédiés à cette agriculture nourricière, tout en facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs porteurs de projets innovants et respectueux de l'environnement. Au-delà de sa fonction productive, l'agriculture locale constitue un formidable vecteur de lien social. Les fermes peuvent devenir des lieux de rencontre, d'échanges et de sensibilisation pour tous les publics. La mise en place de programmes pédagogiques à destination des écoles permettrait de reconnecter les jeunes générations avec leur alimentation et de transmettre les savoirs agricoles. Ces espaces offrent également des opportunités de respiration et de promenade essentielles pour les habitants d'une agglomération dense, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur santé. Les terres agricoles et le bâti rural associé constituent un patrimoine paysager et historique identitaire de notre territoire. Leur conservation participe à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité de Grand Paris Sud. Le SCoT doit veiller à maintenir cette identité territoriale face à la pression urbaine. Je demande que le projet de SCoT intègre pleinement ces enjeux en :

- Classant les terres agricoles de qualité en zones strictement inconstructibles - Définissant des objectifs chiffrés de préservation du foncier agricole - Soutenant le développement de filières locales et de circuits courts - Encourageant les pratiques agroécologiques par des dispositifs incitatifs - Prévoyant des espaces dédiés à l'agriculture périurbaine accessible au public L'avenir de notre territoire se construit aujourd'hui. Faisons le choix d'une agglomération résiliente, nourricière et vivante, qui place l'agriculture locale au cœur de son projet de développement.

Documents : -

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Notre territoire doit se doter d'une véritable stratégie agricole et alimentaire ambitieuse, favorisant les productions maraîchères et fruitières en circuit court. La vente directe permet non seulement de garantir des produits frais et de qualité aux habitants, mais aussi de maintenir et créer des emplois agricoles locaux, participant ainsi au dynamisme économique de l'agglomération. Le SCoT devrait identifier et protéger les espaces dédiés à cette agriculture nourricière, tout en facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs porteurs de projets innovants et respectueux de l'environnement. Au-delà de sa fonction productive, l'agriculture locale constitue un formidable vecteur de lien social.

Contribution n°164 (Web)

Par Théophile

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 16:50

28 rue Fernand Sastre

91280 Saint Pierre du Perray

Contribution:

Le schéma de cohérence territoriale indique qu'il faut d'autres activités économiques que l'agriculture sur le territoire de Lieusaint et ses alentours. C'était sans doute vrai dans les années 70, mais à l'heure où les principaux fournisseurs alimentaires de l'Europe sont en train de perdre massivement des récoltes (l'Espagne, le Maroc, l'Italie), que ce soit par de la surexploitation de l'eau et des terres et/ou des mauvaises pratiques agricoles, la cohérence est plus à préserver les terres qui produisent DEJA des bons légumes et surtout des fruits, qu'à construire des bureaux, surtout si elles peuvent massivement réduire les transports et la consommation de pétrole par une certaine proximité avec les habitants. (ressource importée aussi tendue sur les marchés actuellement) En à peine 15ans la France perd 25% de ses agriculteurs (passant de 500.000 à 390.000) et c'est la moitié qui partiront dans les 10 prochaines années. Nous avons sur ce territoire une famille qui est implanté depuis un siècle avec des bonnes pratiques et qui transmet son savoir. En 2025, A l'heure où 60% de la population est citadine, on a certainement plus besoin économiquement de nos paysans que d'énième emplois de bureaux, ne serait-ce que pour la souveraineté alimentaire et la résilience territoriale. Ce site s'inscrit également dans la pédagogie d'une génération qui a de moins en moins accès à des espaces sauvages et l'alimentation, grâce à sa cueillette, une spécialité qu'on peut difficilement monnayer vu qu'elle s'inscrit sur le temps libre des citadins, sans pour autant être négligeable. Noter que l'Essonne à longtemps été le grenier d'approvisionnement de la région, lui enlever cette spécialité pour une autre qui peut se faire sur des friches (existantes), ces quelques bureaux peuvent bien être aménager en tenant compte de ses espaces, il ne s'agit pas ici de construire un aéroport dont les pistes prendraient toute la place: A quoi ça sert de construire des bureaux pour accueillir des travailleurs si derrière il faut sans arrêt importer la nourriture d'ailleurs, des quantités déraisonnable qui font flamber les prix et cassent régulièrement les chaînes d'approvisionnement (pour avoir travailler avec Rungis) sans parler de la qualité de plus en plus difficile à contrôler? Les terres agricoles ne deviennent pas des friches parce qu'on ne sait plus comment remplacer l'ancienne génération de fermiers, il faut au contraire porter des projets pour (re)mettre l'alimentation fraîche et locale au cœur de nos systèmes économiques. Il est temps de revaloriser ces terres et de les penser dans la durée, surtout si c'est pour investir des millions dans des projets immobilier qui vont au final coûter encore plus cher derrière à gérer de la pollution, de l'entretien ou acheter des denrées de mauvaise qualité auprès de multinationales étrangères (ou délocalisées)

Documents :

- contribution_164_Web_1.pdf
- contribution_164_Web_2.pdf
- contribution_164_Web_3.pdf

- contribution_164_Web_4.pdf

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 08.agriculture

Annotation : Cyrano. Les terres agricoles ne deviennent pas des friches parce qu'on ne sait plus comment remplacer l'ancienne génération de fermiers, il faut au contraire porter des projets pour (re)mettre l'alimentation fraîche et locale au cœur de nos systèmes économiques. Il est temps de revaloriser ces terres et de les penser dans la durée, surtout si c'est pour investir des millions dans des projets immobilier qui vont au final coûter encore plus cher derrière à gérer de la pollution, de l'entretien ou acheter des denrées de mauvaise qualité auprès de multinationales étrangères (ou délocalisées)

Contribution n°165 (Web)

Par COULET Serge

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 17:19

20 rue des Moissons

77127 LIEUSAINT

Contribution:

Bonjour, J'ai eu l'information que la ferme-cueillette de Servigny située à Lieusaint près du "Carré Sénart" était menacée par un projet qui remet en cause son activité. Je pense qu'il faut au contraire conserver cette activité afin d'arrêter d'artificialiser les sols : l'accélération du changement climatique nous impose au contraire de végétaliser au maximum pour garder une planète habitable... Il est aberrant de détruire des bonnes terres agricoles alors qu'il y a des friches industrielles sur notre territoire. Pour notre sécurité alimentaire, nous devons conserver les terres agricoles au plus près des lieux de consommation et éviter au maximum l'importation des denrées alimentaires. Nous essayons de consommer français et si possible en circuit court, ce n'est pas pour nous retrouver avec des sites industriels qui sont essentiellement des entrepôts ! Je pense donc que les dispositions du SCOT qui favorisent le maintien de cette activité doivent être maintenues.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°166 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 17:53

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°123

Contribution:

cela fait des années que j'emmène ma mère à la cueillette. une vraie joie pour elle. même si elle a des difficultés à marcher on prend notre temps surtout à la saison des fraises ..des haricots verts.... et parfois un bouquet de fleurs Bien sur pourquoi arrêter ce qui fait plaisir aux gens. Courage à vous

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°167 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 17:56

Contribution:

Monsieur le Commissaire Enquêteur , Dans le dossier d'enquête publique sur le SCOT de Grand Paris Sud , arrêté le 4 février 2025 , l'EPA Sénart a donné un avis négatif sur le fait de laisser à vocation agricole la totalité des terres de la cueillette de Servigny sur la commune de Savigny le Temple. Amputer 35 hectares de terres agricoles , c'est d'abord mettre en péril la vie de cette exploitation et les emplois afférents . Même si les parcelles concernées sont des parcelles de grande culture , elles permettent la viabilité de l'exploitation agricole . Et en conséquence , une atteinte à l'agriculture vivrière de proximité (maraîchage et arboriculture) . Face aux enjeux climatiques , dont nous ne pouvons plus nier les conséquences , il est vraiment important de sauvegarder l'agriculture de proximité avec vente directe , raisonnée , qui limite intrants et transports de la production . Que dire , du paysage préservé , de la non imperméabilisation des sols donc d'une possible alimentation de la nappe phréatique . Cet endroit est aussi un lieu de promenade et de découverte pour

enfants , écoles , familles . C'est pourquoi , je vous demande de ne pas tenir compte de l'avis défavorable de l'EPA Sénart .

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°168 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 18:00

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°169

Contribution:

Site de Grand Paris Sud

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : Site de Grand Paris Sud

Contribution n°169 (Web)

Par Anonyme

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 18:13

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°168

Contribution:

La cueillette de Servigny contribue à la santé des habitants du secteur. Son rôle est également social et éducatif. Il serait anormal de la supprimer alors qu'on parle d'alimentation locale, sans compter les emplois que cela supprimerai dans le secteur du maraîchage.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

:-

Annotation : Il serait anormal de la supprimer la cueillette alors qu'on parle d'alimentation locale, sans compter les emplois que cela supprimerai dans le secteur du maraîchage.

Contribution n°170 (Web)

Par BAFFIN Hélène

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 19:00

Contribution:

Comme beaucoup, j'ai signé la pétition pour Servigny, et je suis inquiète. Inquiète de voir que malgré l'urgence climatique, on continue à bétonner à outrance, alors qu'en région IDF il y a plus de 400 000 batis vacants, 3 millions en France. Inquiète de voir que des décideurs puissent encore en 2025 envisager le fait de bétonner des terres agricoles. Je demande que ces 35 ha soient maintenus en terre agricole. Pour conserver un peu de ruralité sur le secteur de Sénart Pour conserver la possibilité de manger des produits locaux, frais et savoureux Pour le respect de la biodiversité Pour nous tous

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano. Malgré l'urgence climatique, on continue à bétonner à outrance, alors qu'en région IDF il y a plus de 400 000 batis vacants, 3 millions en France. Inquiète de voir que des décideurs puissent encore en 2025 envisager le fait de bétonner des terres agricoles.

Contribution n°171 (Web)

Dernière mise à jour 17/10/2025 18:21

Par Anonyme
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 19:26

Contribution:

je soutiens de tout coeur cette pétition, pour une cause juste et fondamentale pour notre pays, ses habitants, leur bien être et leur santé. Depuis quelque temps, nous devenons de plus en plus informés sur le milieu agricole, et qui plus est sur la mal bouff. C'est attérant et affligeant. Il est grand temps que nous arrêtons de faire n'importe quoi avec notre santé. Si tout est trop tard pour nous, faisons le pour nos enfants, nos petits enfants

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°172 (Web)

Par GEORGES Rémi
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 21:23
2 RUE DE LA COMMANDERIE
91100 CORBEIL-ESSONNES

Contribution:

Ma contribution vise à ce que la cueillette de Servigny (Lieusaint) conserve les 35 hectares, de terre de qualité, dont elle risque d'être amputée. La conservation de ces 35 ha permettra, entre autres : - De faciliter une rotation des cultures, ce qui évite d'épuiser la terre par une même variété au fil des ans, dispensant ainsi de recourir à des engrains chimiques, - De garantir une production locale de fruits et légumes variés, qui, n'étant ni ultra-transformés ni bournés d'additifs Exxx, ont un effet bénéfique sur la santé, sans parler de l'activité physique et au grand air liée à la récolte par les clients eux-mêmes, - De conserver une couche perméable, d'éviter ainsi le ruissellement des eaux pluviales, donc de faciliter le rechargeement de la nappe phréatique, en plus de réduire les risques d'inondation, - De garder un espace où pourront continuer à vivre ce qu'il est convenu d'appeler « "biodiversité" : vers de terre, insectes pollinisateurs, oiseaux dont la disparition accélérée est plus qu'inquiétante ! - D'éviter la création d'un n-ième îlot de chaleur : il conviendrait de reverdir les villes, il semble alors aberrant de vouloir bétonner ou bitumer la campagne ! - D'assurer la pérennité de cette entreprise familiale, dans un lieu où se côtoient toutes les générations, - De contribuer positivement à l'objectif Zéro Artificialisation Nette de la loi « Climat et résilience » de 2022.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano. Contribuer positivement à l'objectif Zéro Artificialisation Nette de la loi « Climat et résilience » de 2022.

Contribution n°173 (Web)

Par COULET Nathalie
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 21:33
5 Rue de la Tour Saint-Germain
91400 Saclay

Contribution:

Bonjour, Il est important de maintenir les 35 ha en espace agricole, dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations en considérant les points suivants : - produits maraîchers ou fruits vendus en circuit court - préserver la biodiversité - maintenir des emplois agricoles locaux - favoriser des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrains verts ...) - un lieu de rencontre et de lien social - sensibiliser les enfants à l'agriculture nourricière - préserver un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée - penser à la qualité des terres et conserver les paysages Merci de bien vouloir tenir compte de ces points.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°174 (Web)

Par Anonyme
Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 22:07

Contribution:

Je demande la sanctuarisation de la Ferme Cueillette de Servigny et de ses terres car : Elle propose ses productions maraîchères et fruitières en circuit court par de la vente directe. Elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non labour, engrais verts ...) Elle est un lieu de rencontre et de lien social ; Elle permet de sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture nourricière ; Elle concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques ; Elle répond ainsi aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud. Je m'oppose au projet de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart amputant de 35 ha de terres, la ferme cueillette de Servigny, pour y installer une nouvelle zone industrielle, mettant gravement en péril les équilibres économiques et agronomiques de l'exploitation agricole. Je dis non à la perte de terres agricoles et à la bétonisation des sols merci de tenir compte de mon avis Cordialement Rubon

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°175 (Web)

Par Pascal Estarague

Déposée le vendredi 03 octobre 2025 à 22:49

46 rue de la Bouillonne
77380 Combs-la-Ville

Contribution:

Bonjour, Je comprends que la cueillette de Servigny risque de passer en zone urbanisable, et cela m'inquiète fortement, étant donnée l'importance de ce type d'activité. Tant sur le plan environnemental (biodiversité, perméabilité des sols) que culturel (lieu de partage et de découverte pour la population alentour) ou encore sanitaire (produits frais, bios, non transformés), ce lieu rends un grand nombre de services aux populations. Il serait impardonnable de transformer cet espace en zone artificielle.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°176 (Web)

Par LE GOAS MICHEL

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 07:40

15 CHEMIN DES MERLES
77176 NANDY

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°177

Contribution:

La cueillette de Servigny, zone non bétonisée doit être absolument conservée : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des sols La qualité des terres

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°177 (Web)

Par le goas sabine

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 07:49

15 chemin des merles
77176 nandy

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°176

Contribution:

la cueillette de Servigny doit être absolument sanctuarisée et non bétonnée : Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée Un patrimoine urbanistique et historique local La consommation foncière et l'artificialisation des sols La qualité des terres

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°178 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 08:14

Contribution:

Bonjour, À l'heure des difficultés économiques, de la faiblesse des entreprises (toujours autant de fermetures), de notre dépendance aux pays les plus forts qui ne devraient rien arranger, n'est-il pas mieux de conserver des terres agricoles en circuit court, plutôt que de prévoir de nouvelles zones industrielles sur ce territoire ? Laissons-nous des zones de « respiration» tant visuelle, que sociale, pour nous les humains, entre toutes ces zones industrielles qui peuplent déjà Grand-Paris-Sud. La jeune génération est attachée à la nature. Ils s'installent de plus en plus loin de nos agglomérations au fin fond de la Seine et Marne. Il faut y reconstruire des écoles et des services. C'est pourquoi, je vote pour le maintien de la zone de Servigny. Cordialement

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 06.équipements publics, loisirs

Annotation : Cyrano. La jeune génération est attachée à la nature. Ils s'installent de plus en plus loin de nos agglomérations au fin fond de la Seine et Marne. Il faut y reconstruire des écoles et des services.

Contribution n°179 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 09:28

Contribution:

Résidente de Yerres depuis plus de vingt ans, je formule avec la plus vive conviction mon opposition au projet d'aliénation de 35 ha de terres de la ferme-cueillette de Servigny au profit d'une nouvelle zone industrielle. Mon avis déposé ici ne relève pas d'un mouvement d'opposition de principe à tout projet d'aménagement - je comprends les besoins de développement urbain ou industriel - mais de la conviction que ce projet lèse nos intérêts locaux essentiels, tant au plan social, qu'économique et éducatif. Il est très difficile de trouver des fruits et légumes de qualité, issus de circuits courts, et proposés à un prix abordable. La ferme-cueillette de Servigny joue un rôle essentiel dans l'équilibre alimentaire local. Pourquoi risquer la viabilité économique de ce lieu accessible de production durable en l'amputant de 35 ha de terres ? Par ailleurs, ayant un enfant, je suis très sensible au rôle pédagogique de ce lieu unique : les enfants y découvrent le cycle des saisons, les légumes, les fruits et le travail de la terre, un lien fondamental qui se perd de plus en plus. Ne contribuez pas à éloigner les générations futures de notre agriculture. Pour ces raisons, je demande le maintien intégral des terres agricoles de Servigny.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°180 (Web)

Par Lebaron yves

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 09:56

34 Bvd De La Republique
95600 Eaubonne

Contribution:

Supprimer des territoires agricoles dans la région va à l'encontre du bon sens et de l'avenir économique. Les décideurs de l'État sont au dessous de tout ce qu'on peut attendre d'eux et n'en ont pas honte. La coordination des territoires devrait remettre de l'industrie là où elle serait la bienvenue, et renoncer à allonger les tentacules de la pieuvre parisienne.

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire

Annotation : Supprimer des territoires agricoles dans la région va à l'encontre du bon sens et de l'avenir économique, la coordination des territoires devrait remettre de l'industrie là où elle serait la bienvenue, et renoncer à allonger les tentacules de la pieuvre parisienne.

Contribution n°181 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 10:02

Contribution:

Je comprends la nécessité de développer une politique industrielle porteuse d'emplois, mais cela ne doit pas se faire au détriment de terres agricoles de grande qualité ni d'un lieu qui répond pleinement aux besoins et aux attentes des habitants. Nous nous sommes exprimés contre le projet d'amputation des terres de la ferme cueillette de Servigny, et nos élus également. Des solutions alternatives pourraient être mises en œuvre, sans sacrifier cet espace unique. C'est pourquoi il me paraît essentiel de respecter l'avis des habitants et de préserver l'intégralité des terres de la ferme de Servigny.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

-

Contribution n°182 (Web)

Par Denizard Elisabeth

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 13:11

55 avenue de Villemur

77176 Nandy

Contribution:

Cela fait maintenant plus de 30 ans que je fréquente régulièrement la cueillette et je veux continuer à pouvoir le faire sans avoir à côté des bâtiments qui dénature le paysage et me donne l'impression d'être dans une grande ville alors que nous sommes dans des champs. Il y a plein d'autres endroits dans Sénart pour mettre des bâtiments. Quand on voit le nombre d'entreprises qui ont laissé des bâtiments vident pour fermées ou partir ailleurs (Jardiland, par exemple et il y en plein d'autres). Arrêtons de détruire la nature, on en paie déjà les conséquences avec les saisons qui n'existent plus, pensons aux générations futures. Laissons nos agriculteurs travailler en paix.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 04.3 développement économique

Annotation : Cyrano. Il y a plein d'autres endroits dans Sénart pour mettre des bâtiments. Quand on voit le nombre d'entreprises qui ont laissé des bâtiments vident pour fermer ou partir ailleurs.

Contribution n°183 (Web)

Par Gibier

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 13:56

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°208

Contribution:

Bonjour, Je NE SOUHAITE PAS que la ferme de Servigny soit amputée de 35ha. Cette ferme ne présente que des avantages : légumes et fruits à proximité donc circuit court, pédagogie pour les enfants qui constatent que les légumes ne poussent pas sur les étais des grandes surfaces, convivialité et conseils avisés des producteurs pour cuisiner, plein air et exercices physiques pour aller d'une plantation à l'autre et pousser la brouette... Assez de bétonisation qui mangent les bonnes terres arables et productives : réhabiliter les friches, réaménager les locaux désaffectés (2 restaurants sur le site du Carré) La circulation automobile et des camions est déjà trop dense, la pollution déjà trop présente, un nouveau site industriel aura pour effet de multiplier ces désagréments.. Emploi ? je doute que les grands entrepôts emploient beaucoup de monde et des personnes qualifiées. Eau, électricité : les datacenters sont très gourmands en eau et électricité et produisent de la chaleur, quelles mesures pour que les habitants ne soient pas impactés ? Merci d'entendre la voix des Sénartais qui veulent vivre dans un espace agréable et vert

Documents : -

Thématiques : 04.1 Aménagement du territoire, 04.2.1 Cyrano, 10.mobilités

Annotation : Cyrano. Assez de bétonisation qui mangent les bonnes terres arables et productives : réhabiliter les friches, réaménager les locaux désaffectés (2 restaurants sur le site du Carré) La circulation automobile et des camions est déjà trop dense, la pollution déjà trop présente, un nouveau site industriel aura pour effet de multiplier ces désagréments. Emploi ? je doute que les grands entrepôts emploient beaucoup de monde et des personnes qualifiées. Eau, électricité : les datacenters sont très gourmands en eau et électricité et produisent de la chaleur, quelles mesures pour que les habitants ne soient pas impactés ?

Contribution n°184 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 13:57

Contribution:

Merci de préserver la ferme cueillette de Servigny qui par ses activités permet et contribue à : . Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe . Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité Le maintien des emplois agricoles locaux Une approche raisonnée Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) Un lieu de rencontre et de lien social Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud . Un espace de respiration, de promenade pour notre agglomération, déjà très urbanisée . Un patrimoine urbanistique et historique local . La consommation foncière et l'artificialisation des sols . La qualité des terres . La conservation des paysages

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°185 (Web)

Par Joëlle Leclaire Legrand

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 14:48

\${speechPostalCodeAndCity#185}

Contribution:

J'aimerais que le site de la cueillette demeure tel qu'il est en ce moment. Nous y trouvons des productions maraîchères et fruitières de qualité en circuit-court par de la vente directe Et permet le maintien des emplois agricoles locaux . C'est un outil pédagogique de qualité. Les enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs enseignants y trouvent plaisir et comprennent concrètement ce que représente l'enjeu de sauver le rural Un poumon vert dans le béton et les voitures, pas mal, non?

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°186 (Web)

Par GILET Claude

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 15:22

38000 GRENOBLE

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°187

Contribution:

Je n'habite pas la région parisienne, mais je m'intéresse à tout ce qui se passe sur notre planète. Le 24 juillet était le Jour du Dépassement : l'Humanité a consommé en 7 mois les ressources que la nature produit en une année. Depuis ce jour, après avoir utilisé les intérêts, nous entamons le capital, qui ainsi se réduit d'année en année. Ce précieux capital, nous devons le préserver à tout prix. La Ferme Cueillette de Servigny, productrice d'une agriculture locale de qualité, en fait partie. C'est pourquoi je demande au SCoT de laisser ce territoire en zone naturelle et agricole.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 13.hors projet de SCOT

Annotation : Cyrano. Le 24 juillet était le Jour du Dépassement : l'Humanité a consommé en 7 mois les ressources que la nature produit en une année. Depuis ce jour, après avoir utilisé les intérêts, nous entamons le capital, qui ainsi se réduit d'année en année. Ce précieux capital, nous devons le préserver à tout prix.

Contribution n°187 (Web)

Par SAME Patricia

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 15:51

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°186

Contribution:

Bonjour, J'habite en province mais je n'accepte pas que l'on bétonne pour le plaisir. La cueillette de fruits et les sorties nature font du bien à la santé. C'est pourquoi, je demande que la ferme de Servigny ne soit pas détruite. Bétonner est un non-sens. Sinon, dans l'avenir, avez-vous pensé à ce que l'on va manger ? Du béton, des routes, des voitures, des avions et aussi respirer de la pollution... Je demande à ce que le SCOT du Grand Paris Sud garde la ferme comme elle est : sortie nature pour les enfants, animations diverses pour préserver l'environnement. Nous devons garder un lien étroit avec la nature au lieu se s'en éloigner.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°188 (Web)

Par Fabien Vandermarcq

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 17:34

12 rue des Cressonnières

77240 Cesson

Contribution:

Je vois que l'on projette de bétonner les abords de la cueillette de Servigny. Il s'agit de l'un des derniers poumons verts aux abords du Carré Sénart. Avant de détruire à nouveau des terres agricoles génératrices d'emploi (au contraire des centrales logistiques), d'activités conviviales et favorisant la biodiversité, il semblerait beaucoup plus urgent de rénover, réhabiliter et améliorer les bâtiments industriels ou commerciaux sur Sénart qui sont dégradés. Cela générerait une activité équivalente sans toucher aux terres agricoles qui sont systématiquement les premières sacrifiées. Il y en a par exemple aux abords de la gare de Savigny ou entre Lieusant et Combs la Ville.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano, 04.3 développement économique

Annotation : Cyrano. Avant de détruire à nouveau des terres agricoles génératrices d'emploi (au contraire des centrales logistiques), il semblerait beaucoup plus urgent de rénover, réhabiliter et améliorer les bâtiments industriels ou commerciaux sur Sénart qui sont dégradés. Cela générerait une activité équivalente sans toucher aux terres agricoles qui sont systématiquement les premières sacrifiées. Il y en a par exemple aux abords de la gare de Savigny ou entre Lieusant et Combs la Ville.

Contribution n°189 (Web)

Par Anonyme

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 19:25

Contribution:

La ferme cueillette de Servigny doit être protégée. Elle doit servir de modèle à des répliques le plus nombreuses possible. Pourquoi encore du bétonnage et de l'artificialisation à la place d'un principe d'avenir ? Ignorance, copinage, irresponsabilité ? Stop à la destruction systématique et la pollution de la terre, de l'eau et de l'air, protégeons la planète et la biodiversité dont nous faisons partie et dont nous avons besoin, seuls les idiots affirment le contraire.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°190 (Web)

Par daniel

Déposée le samedi 04 octobre 2025 à 23:54
26 Avenue du Général de Gaulle
91280 Saint-Pierre-du-Perray ▾

Contribution:

Bonjour Veuillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête public du SCOT A l'attention de : Monsieur Stéphane DU
CREST DE VILLENEUVE Président de la commission d'enquête public
Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart 500 place
des Champs-Elysées BP 62 91054 EVRY- COURCOURONNES

Documents :

- contribution_190_Web_1.pdf

Thématiques : 04.3 développement économique

Annotation : Data center document joint de pages

Contribution n°191 (Web)

Par Anonyme

Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 13:50

Contribution:

Je suis défavorable à l'installation d'une nouvelle zone industrielle, qui amputera de 35ha de terres la ferme-cueillette de Servigny, qui contribue aux objectifs de stratégie agricole et alimentaire du grand Paris sud, en ayant une production maraîchère et fruitière en circuit-court et vente directe. Elle permet une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière et maintient des emplois agricoles locaux, tout en conservant des paysages et une biodiversité essentielle grâce à des pratiques agroécologiques dans une agglomération déjà très urbanisée, où il est urgent d'arrêter l'artificialisation des sols, au profit de la conservation de terres agricoles de qualités.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°192 (Web)

Par Clinquart Pierre

Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 15:26
1309 Chemin du Bas-Léren Maison Le Perbitouère
64270 Léren

Contribution:

Bonjour, Il me paraît primordial que le SCoT de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud s'attache à mieux répondre aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité, en favorisant : - des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) en lien avec une approche raisonnée ; - le maintien des emplois agricoles locaux, notamment grâce à des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe ; - la sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière, en parallèle de la disponibilité d'un lieu de rencontre et de lien social notamment dédié à cette thématique ; - des objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud allant dans le sens d'un développement durable ; - la valorisation du patrimoine urbanistique et historique local en parallèle de la conservation des paysages et la préservation de la qualité des terres ainsi que l'accès à des espaces de promenade pour l'agglomération déjà très urbanisée, en vue de mieux limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols.
En vous priant de tenir compte de cet avis, cordialement,

Documents : -

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Mieux répondre aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité, en favorisant : - des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) en lien avec une approche raisonnée ; - le maintien des emplois agricoles locaux, notamment grâce à des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe ; - la sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière, en parallèle de la disponibilité d'un lieu de rencontre et de lien social notamment dédié à cette thématique ; - des objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de

Grand Paris Sud allant dans le sens d'un développement durable ; - la valorisation du patrimoine urbanistique et historique local en parallèle de la conservation des paysages et la préservation de la qualité des terres ainsi que l'accès à des espaces de promenade pour l'agglomération déjà très urbanisée, en vue de mieux limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols.

Contribution n°193 (Web)

Par Françoise Ellul
Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 16:10
12 rue du docteur Jones
91000 Evry-Courcouronnes
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°51

Contribution:
je souhaiterai faire 2 remarques sur les points les plus importants - Sur l'extension du port géré par Haropa je suis opposée au projet envisagé car il ne préserve pas l'environnement et il est important que notre ville puisse conserver des espaces verts Il va par ailleurs des nuisances de tous ordres pour les riverains : bruit et circulation de camions entre autre -Sur l'augmentation de la densité de l'habitat Nous avons atteint à cet égard la cote d'alerte et la saturation Je suis donc opposée à toute démarche envisagée à cet égard

Documents : -

Thématiques : 04.3 développement économique, 05.1 problématique du logement

Annotation : je souhaiterai faire 2 remarques sur les points les plus importants - Sur l'extension du port géré par Haropa je suis opposée au projet envisagé car il ne préserve pas l'environnement et il est important que notre ville puisse conserver des espaces verts Il va par ailleurs des nuisances de tous ordres pour les riverains : bruit et circulation de camions entre autre -Sur l'augmentation de la densité de l'habitat Nous avons atteint à cet égard la cote d'alerte et la saturation Je suis donc opposée à toute démarche envisagée à cet égard

Contribution n°194 (Web)

Par Macé Danièle
Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 16:35
13 rue du Séquoia
91000 Evry Courcouronnes

Contribution:
Contre l'extention du projet haropa .

Documents : -

Thématiques : 04.3 développement économique

Annotation : Contre l'extension du projet Haropa .

Contribution n°195 (Web)

Par bultinck philippe
Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 16:52
86 rue aristide briand
77350 le mee sur seine

Contribution:
Pour soutenir notre agriculture (déjà en difficulté) et favoriser l'achat d'une alimentation saine et non transformée, favorisons la vente directe à la ferme. En plus, une ferme émettra moins de CO2 qu'une construction. Pour ces raisons, il me paraît aberrant de condamner plusieurs dizaines d'hectares de bonnes terres agricoles exploitées par la ferme de servigny sur la commune de Savigny le Temple La cueillette à la ferme permet aux enfants de mieux connaître la façon dont nous nous nourrissons et de découvrir le monde naturel toujours intéressant..En Ile de France il faut conserver l'environnement naturel, comme la région le souhaite dans son projet du SDRIF-E On ne peut pas en permanence écrire quelque chose et faire son contraire

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Cyrano

Contribution n°196 (Web)

Par Anonyme

Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 18:14

Contribution:

Je m'oppose à l'extension du port Haropa et lui préfère une zone réservée au développement de la faune et de la flore sauvage.

Documents : -

Thématiques : 09.2 Seine, rus, Haropa

Annotation : Je m'oppose à l'extension du port Haropa et lui préfère une zone réservée au développement de la faune et de la flore sauvage.

Contribution n°197 (Web)

Par Jean-Philippe

Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 18:32

29 allée Jacques Anquetil
91070 Bondoufle

Contribution:

Madame, Monsieur, Je vous remercie du travail que vous menez et parceque je le respecte, je vous prie de trouver ci-dessous quelques observations d'un bondouflois. J'habite à Bondoufle depuis 15 ans. L'arrivée du Grand Parc aboutit à une croissance significative du nombre d'habitants, d'environ 15 % aujourd'hui pour atteindre environ 20% quand ce projet immobilier sera achevé. Hors, à ce jour, je constate et regrette que la municipalité, l'agglomération ou toute autre autorité compétente ont mal organisé et surtout mal suivi les services nécessaires pour accompagner cette croissance. Par exemple, les transports publics sont clairement insuffisants (un seul arrêt au Grand Parc et des horaires très espacés partout dans Bondoufle), les stationnements font cruellement défaut autours des lieux de résidence (surtout au Grand Parc), de vraies pistes cyclables manquent partout, il n'y a même pas de trottoirs à certains arrêts de bus (rue Pasteur), le tram est inaccessible depuis Bondoufle car il n'y a aucun parking à la station de l'Hippodrome, et aucune infrastructure sportive adaptée n'a été créée, obligeant les associations à restreindre leurs offres. De plus, les derniers hectares agricoles sont en train d'être sacrifiés à la bétonisation pour accueillir un dépôt de bus, surdimensionné, qui aurait très bien pu être aménagé sur la base du site actuel, déjà implanté à Bondoufle, lui-même entouré de friches industrielles. L'état des lieux des actions menées ou des situations vécues aujourd'hui est ainsi en défaveur des habitants de Bondoufle. Bien évidemment, je ne peux qu'être d'accord avec les ambitions affichées. Mais il faudrait surtout qu'elles soient portées par tous et suivies des faits. Malheureusement, le contraste entre ces ambitions qui font plaisir à lire et les décisions prises jusqu'à ces derniers jours par les élus en charge de la ville de Bondoufle est impressionnant. Je note d'ailleurs que cette enquête publique est restée extrêmement confidentielle dans notre commune, qu'aucune contribution de notre mairie ne figure dans ce dossier, comme si tout allait bien à Bondoufle, et que la seule réunion publique d'explications a été organisée par la liste d'opposition à l'équipe en place à la Mairie depuis des dizaines d'années. En résumé, pour que les actes soient cohérents avec les promesses annoncées, il faut que les élus imposent une réorganisation des transports publics (circuits et horaires), organisent des liaisons douces (de vraies pistes cyclables), des stationnements en nombre suffisant (au Grand Parc, aux gares RER du Bois de l'Epine et du tram à la station de l'hippodrome), et la création d'installations sportives, l'ensemble adapté à la croissance de la population. Evidemment, ces chantiers doivent être menés en parallèle d'une refonte totale de l'approche environnementale des lieux publics, pour la verdier le plus largement possible, et préserver les quelques espaces agricoles restants. Je vous remercie de recevoir mes observations et ces pistes d'amélioration avec bienveillance, en souhaitant que celles-ci puissent vous servir dans votre travail. Jean-Philippe Dudson.

Documents : -

Thématiques : 03.concertation, 04.2 urbanisation, 10.mobilités

Annotation : L'arrivée du Grand Parc à Bondoufle aboutit à une croissance significative du nombre d'habitants, d'environ 15 % aujourd'hui pour atteindre environ 20% quand ce projet immobilier sera achevé. les transports publics sont clairement insuffisants (un seul arrêt au Grand Parc et des horaires très espacés partout dans Bondoufle), les stationnements font cruellement défaut autours des lieux de résidence (surtout au Grand Parc), de vraies pistes cyclables manquent partout, il n'y a même pas de trottoirs à certains arrêts de bus (rue Pasteur), le tram est inaccessible depuis Bondoufle car il n'y a aucun parking à la station de l'Hippodrome, et aucune infrastructure sportive adaptée n'a été créée, obligeant les associations à restreindre leurs offres. De plus, les derniers hectares agricoles sont en train d'être sacrifiés à la bétonisation pour accueillir un dépôt de bus, surdimensionné, qui aurait très bien pu être aménagé sur la base du site actuel, déjà implanté à Bondoufle, lui-même entouré de friches industrielles. Je note d'ailleurs que cette enquête publique est restée extrêmement confidentielle dans notre commune, qu'aucune contribution de notre mairie ne figure dans ce dossier, comme si tout allait bien à Bondoufle, et que la seule réunion publique d'explications a été organisée par la liste d'opposition à l'équipe en place à la Mairie depuis des dizaines d'années. Il faut une réorganisation des transports publics (circuits et horaires), organisent des liaisons douces (de vraies pistes cyclables), des stationnements en nombre suffisant

(au Grand Parc, aux gares RER du Bois de l'Epine et du tram à la station de l'hippodrome), et la création d'installations sportives, l'ensemble adapté à la croissance de la population.

Contribution n°198 (Web)

Par Chevalier-Doilin Muriel

Déposée le dimanche 05 octobre 2025 à 20:26

7 Rue Rossini

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution:

Contre agrandissement du Port

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Contre agrandissement du Port

Contribution n°199 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 08:58

Contribution:

Je ne suis pas d'accord avec le projet d'extension du port d'Evry par HAROPA

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : Je ne suis pas d'accord avec le projet d'extension du port d'Evry par HAROPA

Contribution n°200 (Web)

Par CADORET

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 09:45

13 rue du docteur Jones

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°201

Contribution:

Haropa Le SCOT devrait être très prudent sur le développement du port. En effet, l'extension est située en zone inondable. Le PPRI date de 2003 et, compte tenu du dérèglement climatique les zones inondables auront plus tendance à s'étendre qu'à diminuer. Au-delà d'une large imperméabilisation du sol (contraire au PGRI), un risque de pollution en fonction des contenus des containers n'est pas à écarter. Par ailleurs aucune étude d'un besoin avéré n'a été fournie. À la lecture de l'avis d'Haropa il n'est pas acceptable de déclasser des zones naturelles (zone à faible valeur écologique selon Haropa) ou supprimer des corridors écologiques dans la zone du parc naturel urbain qui envisage de valoriser les ressources paysagères. Également, supprimer une zone humide avérée (dans le seul but de créer une zone imperméable) relève de l'inconscience (cf. commission locale de l'eau de l'Yerres p18). Par ailleurs l'augmentation du trafic de poids lourds n'est pas une bonne nouvelle pour le bilan carbone de la ville. Logement L'objectif de construction de 4 930 logements sur la ville d'Évry-Courcouronnes est la conséquence d'abandon de constructions sur la zone de Sénart ; principe des vases communicants sur la zone de l'Agglo. Ne pas oublier que seuls 50% des habitants imposables paient l'impôt sur le revenu. Les difficultés rencontrées dans les grandes copropriétés avec un volume d'impayés croissants doivent rester une priorité avant toute extension qui ne solutionnera pas ce problème dans une ville paupérisée depuis de nombreuses années. Il est donc important de cibler avec discernement non pas une quantité mais une typologie de logements à construire sur la ville. Notons au passage que la préfète dans son avis p4 fait remarquer le manque de précision du SCOT sur la méthode de densification compte tenu de l'écart entre la cible du SDRIF-E (24 743 logements d'ici 2040 = 1 650 logements /an sur 15 ans) et l'attente du SRHH (41 407 logements d'ici 2040) cependant le SCOT est compatible avec le SDRIF-E. RER D L'amélioration de cette ligne est indispensable pour le quotidien de ses utilisateurs. GPS doit soutenir les démarches en cours et s'engager plus avant dans la rédaction de celui-ci : il ne s'agit plus d'une vigilance mais d'un accompagnement. Réseau de bus Compte tenu du vieillissement de la population, notamment dans l'habitat pavillonnaire, ne faudrait-il pas s'engager plus explicitement vers de nouveau outils de mobilité (transport à la demande, co-voiturage, intermodalité, ...) ? Commerce centre bourg Évry-Courcouronnes Le document privilégie la concentration sur les centres commerciaux existants et écarte les commerces isolés qui peuvent faire lien dans les quartiers. La politique des commerces semble ne pas être en cohérence entre la région et l'agglo : quant on voit le développement actuel de la zone commerciale de Sainte Geneviève des Bois on est en droit de s'interroger sur l'avenir du commerce de proximité.

Documents : -

Thématiques : 04.3 développement économique, 05.1 problématique du logement, 10.mobilités

Annotation : Haropa : L'extension est située en zone inondable. Au-delà d'une large imperméabilisation du sol (contraire au PGRI), un risque de pollution en fonction des contenus des containers n'est pas à écarter. aucune étude d'un besoin avéré n'a été fournie. il n'est pas acceptable de déclasser des zones naturelles ou supprimer des corridors écologiques dans le parc naturel urbain et supprimer une zone humide avérée relève de l'inconscience. L'augmentation du trafic de poids lourds n'est pas une bonne nouvelle pour le bilan carbone de la ville. Logement La construction de 4 930 logements sur la ville d'Évry-Courcouronnes est la conséquence d'abandon de constructions sur la zone de Sénart. Les difficultés rencontrées dans les grandes copropriétés avec un volume d'impayés doivent rester une priorité avant toute extension et cibler une typologie de logements à construire sur la ville. Il y un écart entre la cible du SDRIF-E (24 743 logements d'ici 2040 = 1 650 logements /an sur 15 ans) et le SRHH (41 407 logements d'ici 2040) cependant le SCOT est compatible avec le SDRIF-E. Mobilités : RER D : L'amélioration est indispensable Réseau de bus : Compte tenu du vieillissement de la population, s'engager plus explicitement vers de nouveau outils de mobilité (transport à la demande, co-voiturage, intermodalité, ...). Commerce centre bourg Évry-Courcouronnes Le document privilégie la concentration sur les centres commerciaux existants et écarte les commerces isolés qui peuvent faire lien dans les quartiers. Pas de cohérence entre la région et l'agglo : quant on voit le développement de la zone commerciale de Sainte Geneviève des Bois on est en droit de s'interroger sur l'avenir du commerce de proximité.

Contribution n°201 (Web)

Par CADORET

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 09:51

13 rue du docteur Jones

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°200

Contribution:

Haropa Le SCOT devrait être très prudent sur le développement du port. En effet, l'extension est située en zone inondable. Le PPRI date de 2003 et, compte tenu du dérèglement climatique les zones inondables auront plus tendance à s'étendre qu'à diminuer. Au-delà d'une large imperméabilisation du sol (contraire au PGRI), un risque de pollution en fonction des contenus des containers n'est pas à écarter. Par ailleurs aucune étude d'un besoin avéré n'a été fournie. À la lecture de l'avis d'Haropa il n'est pas acceptable de déclasser des zones naturelles (zone à faible valeur écologique selon Haropa) ou supprimer des corridors écologiques dans la zone du parc naturel urbain qui envisage de valoriser les ressources paysagères. Également, supprimer une zone humide avérée (dans le seul but de créer une zone imperméable) relève de l'inconscience (cf. commission locale de l'eau de l'Yerres p18). Par ailleurs l'augmentation du trafic de poids lourds n'est pas une bonne nouvelle pour le bilan carbone de la ville. Logement L'objectif de construction de 4 930 logements sur la ville d'Évry-Courcouronnes est la conséquence d'abandon de constructions sur la zone de Sénart ; principe des vases communicants sur la zone de l'Agglo. Ne pas oublier que seuls 50% des habitants imposables paient l'impôt sur le revenu. Les difficultés rencontrées dans les grandes copropriétés avec un volume d'impayés croissants doivent rester une priorité avant toute extension qui ne solutionnera pas ce problème dans une ville paupérisée depuis de nombreuses années. Il est donc important de cibler avec discernement non pas une quantité mais une typologie de logements à construire sur la ville. Notons au passage que la préfète dans son avis p4 fait remarquer le manque de précision du SCOT sur la méthode de densification compte tenu de l'écart entre la cible du SDRIF-E (24 743 logements d'ici 2040 = 1 650 logements /an sur 15 ans) et l'attente du SRHH (41 407 logements d'ici 2040) cependant le SCOT est compatible avec le SDRIF-E. RER D L'amélioration de cette ligne est indispensable pour le quotidien de ses utilisateurs. GPS doit soutenir les démarches en cours et s'engager plus avant dans la rédaction de celui-ci : il ne s'agit plus d'une vigilance mais d'un accompagnement. Réseau de bus Compte tenu du vieillissement de la population, notamment dans l'habitat pavillonnaire, ne faudrait-il pas s'engager plus explicitement vers de nouveau outils de mobilité (transport à la demande, co-voiturage, intermodalité, ...) ? Commerce centre bourg Évry-Courcouronnes Le document privilégie la concentration sur les centres commerciaux existants et écarte les commerces isolés qui peuvent faire lien dans les quartiers. La politique des commerces semble ne pas être en cohérence entre la région et l'agglo : quant on voit le développement actuel de la zone commerciale de Sainte Geneviève des Bois on est en droit de s'interroger sur l'avenir du commerce de proximité.

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : -

Contribution n°202 (Web)

Par AMBOLET, Michel

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 10:03

13 avenue de la République

91000 Evry Courcouronnes

Contribution:

Je soutien et partage toutes les contributions faites sur le maintien de la cueillette de Servigny, notamment celle qui suit : Contribution n°105 (Web) Anonyme Déposée le 1 octobre 2025 à 20h36 Il est étonnant que des autorités tels que l'EPA et la Préfecture de l'Essonne puissent émettre un avis défavorable sur des projets d'urbanisation compatibles avec le maintien de l'intégralité de la Cueillette de Servigny, qui permet la récolte variée de fruits et légumes de qualité et de saison en circuit court et est un outil pédagogique précieux pour les jeunes générations qui pensent, avant de les avoir vus, que les haricots verts poussent en terre, que les feuilles de laitues poussent dans les arbres et que les concombres sont des courgettes. Il serait dommage de mettre en danger une exploitation agricole implantée depuis si longtemps et qui s'efforce à rester vertueuse en termes écologiques, au profit d'une nouvelle zone industrielle qui viendrait se surajouter à toutes celles déjà présentes dans le secteur. Nous venons de loin pour y cueillir fleurs, tomates, pommes, framboises etc. Ne mettons pas nos agriculteurs et nos maraîchers en danger, ils nous sont précieux au quotidien.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°203 (Web)

Par Douëllou Laurence

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 10:27

3 rue de la Portanelle

34150 Montpeyroux

Contribution:

Je soutiens l'initiative de la ferme cueillette de Servigny qui défend la mise en valeur des terres agricoles, la distribution en circuit-court et la protection de la biodiversité.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°204 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 11:57

Contribution:

Evry-Courcouronnes Centre-ville

Documents : -

Thématiques : 13.hors projet de SCOT

Annotation : -

Contribution n°205 (Web)

Par LABERTRANDIE Lydia

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 12:25

1 Square Des Fiches

77240 Cesson

Contribution:

Je suis très favorable à la préservation de nos terres agricoles en tant qu'élue mais aussi en tant que citoyenne. La ferme-cueillette de Servigny, très appréciée, doit être préservée dans sa totalité pour offrir à nos citoyens la possibilité de se nourrir localement et en qualité. Il faut arrêter de bétonner nos bonnes terres agricoles, qui en plus permettent de préserver la biodiversité en grand danger ! .

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°206 (Web)

Par Energie et Proximité pour Corbeil-Essonnes représenté par Jean-François Bayle
Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 14:04
14 avenue de Chantemerle
91100 Corbeil-Essonnes

Contribution:

Le groupe d'opposition « Énergie et Proximité pour Corbeil-Essonnes » prend acte du projet de SCOT Grand Paris Sud mais émet de fortes réserves sur sa capacité à protéger notre commune. Nous alertons d'abord sur l'absence de diagnostic de vulnérabilité aux inondations, pourtant indispensable pour une commune classée TRI comme Corbeil-Essonnes. Sans cet outil, les orientations d'urbanisation risquent d'accroître la vulnérabilité des habitants et du centre-ville. Nous soulignons ensuite que le SCOT prévoit des enveloppes d'artificialisation sans justification ni répartition claire. Le PADD communal, qui appelle à la limitation de la consommation d'espace et à la réhabilitation du bâti, risque de se trouver en contradiction avec un PLU très constructif en logements. Sans plafond communal et inventaire des friches, la trajectoire ZAN restera un affichage sans effet réel. Nous alertons aussi sur le phasage : les projets de logements ne doivent pas précéder la mise en service des infrastructures de transport (TZén4, renforcement du RER). De plus, le SCOT reste silencieux sur l'amélioration du TZén1 entre Saint-Germain-lès-Corbeil et Corbeil-Essonnes, pourtant indispensable pour absorber la croissance démographique et réduire la congestion routière. Nous demandons enfin que le SCOT impose des prescriptions fortes sur : - la récupération de chaleur fatale des data centers, - la protection du patrimoine urbain et paysager, - la définition d'indicateurs de suivi chiffrés et opposables, assortis d'un tableau de bord public. En l'absence de ces garanties, le projet de SCOT ne peut être considéré comme pleinement compatible avec les besoins de Corbeil-Essonnes. Notre avis est donc réservé et conditionné à l'intégration de ces mesures. Pour le groupe d'opposition « Énergie et Proximité pour Corbeil-Essonnes » Jean-François BAYLE – Conseiller municipal

Documents :

- contribution_206_Web_1.pdf

Thématiques : 01.le dossier, 04.2 urbanisation, 09.1gestion des eaux (EU,EP), 10.mobilités

Annotation : absence de diagnostic de vulnérabilité aux inondations, pourtant indispensable pour une commune classée TRI comme Corbeil-Essonnes. Le SCOT prévoit des enveloppes d'artificialisation sans justification ni répartition claire. Le PADD communal, risque de se trouver en contradiction avec un PLU très constructif en logements. Sans plafond communal et inventaire des friches, la trajectoire ZAN restera un affichage sans effet réel. Les projets de logements ne doivent pas précéder la mise en service des infrastructures de transport (TZén4, renforcement du RER). De plus, le SCOT reste silencieux sur l'amélioration du TZén1 entre Saint-Germain-lès-Corbeil et Corbeil-Essonnes, pourtant indispensable pour absorber la croissance démographique et réduire la congestion routière. Nous demandons enfin que le SCOT impose des prescriptions fortes sur : - la récupération de chaleur fatale des data centers, - la protection du patrimoine urbain et paysager, - la définition d'indicateurs de suivi chiffrés et opposables, assortis d'un tableau de bord public. avis réservé et conditionné à l'intégration de ces mesures.

Contribution n°207 (Web)

Par MANCA Sophie
Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 14:31
5 route de Stains
94380 Bonneuil-sur-Marne

Contribution:

Re-voici l'avis de HAROPA PORT déjà présenté lors de la phase de consultation des PPA. Sincères salutations,

Documents :

- contribution_207_Web_1.pdf

Thématiques : 09.2 Seine, rus, Haropa
Annotation : Avis du PPA Haropa Port

Contribution n°208 (Web)

Par Anonyme
Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 15:28
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°183

Contribution:

Oui aux terres agricoles, oui au maraîchage, oui au vergers, non à l'artificialisation des sols, au béton, aux data-centers.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

:-

Annotation : -

Contribution n°209 (Web)

Par biéber béatrice

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 15:55

Contribution:

Bonjour, il faut surtout garder des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe, c'est une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité et de plujs cela maintient des emplois agricoles locaux. Il faut sauver la ferme cueillette de Servigny!

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°210 (Web)

Par Jeanlin Michel

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 16:26

15 rue Emmanuel Pastré

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°211, N°217

Contribution:

La Ferme-Cueillette de Servigny et ses terres nourricières (maraîchages et vergers) est nécessaire à la qualité de la vie et la biodiversité sur notre territoire. La ferme propose ses productions maraîchères et fruitières de qualité en circuit-court par la cueillette et la vente directe et fournit des fruits et légumes sains et locaux aux habitants et habitantes du territoire de notre agglomération. Elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (haies, non-labour, engrais verts ...) car préserver de tels espaces agricoles, c'est aussi agir en faveur de la biodiversité, de la ressource en eau, de la santé et de la qualité de vie sur notre territoire. La ferme est également un lieu de rencontre et de lien social exemplaire où l'on vient cueillir et se promener en famille (il n'y a pas d'obligation d'achat) permettant aux enfants de découvrir l'agriculture nourricière et sa diversité. C'est pourquoi il est nécessaire de préserver cette agriculture de proximité et garantir sa pérennité pour les années à venir et les générations futures.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°211 (Web)

Par Association La Voix du Village

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 17:17

15 rue Emmanuel Pastré

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°210, N°217

Contribution:

Argumentaire contre l'extension du port d'Evry / Haropa (voir notre contribution en pièce jointe) L'association La Voix du Village, dont l'objet est la préservation de la qualité de la vie à Evry-Courcouronnes (quartier du Village incluant les bords de Seine) est particulièrement attentive et préoccupée par l'avenir de la vallée de la Seine et de ses berges que nous considérons non seulement comme un paysage naturel remarquable, un patrimoine naturel à préserver, un havre de paix source de bien être (et de fraîcheur l'été) pour tous les habitants, un site de promenade et de loisirs nautiques mais aussi une réserve et un corridor de biodiversité. C'est pourquoi, au nom de notre association et de ses adhérents, Nous alertons sur les risques générés par le projet d'extension du port d'Evry / Haropa. Nous considérons qu'un prolongement de l'Espace Naturel Sensible de la plaine des Coudrays / île aux Paveurs / Chemin de Halage et Parc de Beauvoir serait préférable pour l'environnement, la biodiversité et pour la collectivité, en créant ainsi un espace naturel préservé, accessible à tous tout au long des berges (rive gauche et rive droite) du fleuve trait d'union entre les habitants de notre agglomération. Opposés à la transformation de la Seine en autoroute fluviale dédiée au transport et à la logistique,nous préconisons la sanctuarisation de la vallée de la Seine, le fleuve, ses berges et ses coteaux, un espace naturel au profit du bien-être et de la qualité de la vie des habitants.

Documents :

- contribution_211_Web_1.pdf

Thématiques : -

Annotation : contre l'extension du port d'Evry / Haropa L'association La Voix du Village, préoccupée par l'avenir de la vallée de la Seine et de ses berges un paysage naturel remarquable, patrimoine naturel à préserver, havre de paix source de bien être (et de fraîcheur l'été), un site de promenade et de loisirs nautiques mais aussi une réserve et un corridor de biodiversité. Un prolongement de l'Espace Naturel Sensible de la plaine des Coudrays / île aux Paveurs / Chemin de Halage et Parc de Beauvoir serait préférable pour l'environnement, la biodiversité et pour la collectivité, en créant ainsi un espace naturel préservé, accessible à tous. Opposés à la transformation de la Seine en autoroute fluviale dédiée au transport et à la logistique, et pour la sanctuarisation de la vallée de la Seine, le fleuve, ses berges et ses coteaux.

Risques générés par le projet d'extension du port d'Evry : -Amplification des crues et le risque de submersion de l'Île aux Paveurs liés au bétonnage de la berge à l'emplacement actuellement envisagé pour l'extension du port d'Evry

Courcouronnes. -destruction d'espaces naturels, du vivant et de la biodiversité de la Seine et de ses berges de la Seine.

-risques de pollution de l'eau par hydrocarbures des bateaux à grands gabarits (accidents, déversements accidentels etc.)

- -intensification du trafic sur le fleuve et l'impact des "Méga-péniches" porte containers -impact sur le projet de raccordement au réseau ferré RER D pour permettre le passage de convois de fret (300 à 500 m de longueur) Il existe un projet portuaire en cours de réalisation sur un site industriel de vingt hectares, situé à Ris Orangis/Grigny/Viry Chatillon) à environ 4km en aval d'EvryCourcouronnes, sur un terrain bien plus approprié -un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) a été publié par Haropa Port pour ce projet, sur une parcelle boisée en bords de Seine, adjacente au port, appartenant à la commune d'Evry-Courcouronnes, classé au PLU 2019, et PLU 2025 Zone Naturelle. Ce terrain ayant été acheté précédemment au prix fort par la commune, afin justement de limiter l'extension des activités portuaires et en faire un espace naturel de loisirs ! le SDRIF-e entérine les projets d'extensions de plateformes multimodales sur la Seine, préfigurant le projet d'une "Autoroute fluviale" sans qu'aucun amendement n'ait été accepté, à la suite des remarques que nous avions formulées auprès du Commissaire enquêteur.

Contribution n°212 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 17:59

Contribution:

Il me paraît important de conserver les productions maraîchères et fruitières en circuit court par de la vente directe sans intermédiaire. Ce mode de distribution accentue l'importance de l'achat de saison. Je me rend à la cueillette depuis plus de 40 ans et je déplore d'en être privée.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°213 (Web)

Par Anonyme

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 19:10

Contribution:

je suis contre le projet de fermeture de la Cueillette La Ferme d'ARVIGNY

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°214 (Web)

Par GENTILHOMME/POTIRON

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 19:40

62 rue MATHILDE

91000 91000 - EVRY-COURCOURONNES

Contribution:

Le développement du port sur les territoires d'Evry impliquerait l'artificialisation d'une nouvelle zone au sujet de laquelle d'autres opportunités pourraient être étudiées ; ce développement envisagé produirait par ailleurs de nouvelles nuisances (bruits, trafic de camions). Ce projet de développement serait peu conciliable avec les objectifs affichés par GPS sur le

rôle du fleuve comme lieu de loisir et de préservation de l'environnement. Les demandes de HAROPA sont inadmissibles (subordonner le développement des loisirs en Seine à l'absence de gêne du trafic fluvial, déclasser les zones visées pour l'extension qui sont aujourd'hui préservées, supprimer la continuité verte).

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : Le développement du port sur les territoires d'Evry impliquerait l'artificialisation d'une nouvelle zone où d'autres opportunités pourraient être étudiées ; ce développement produirait de nouvelles nuisances (bruits, trafic de camions). Projet de développement est peu conciliable avec les objectifs de GPS sur le rôle du fleuve comme lieu de loisir et de préservation de l'environnement. Les demandes de HAROPA sont inadmissibles (subordonner le développement des loisirs en Seine à l'absence de gêne du trafic fluvial, déclasser les zones visées pour l'extension qui sont aujourd'hui préservées, supprimer la continuité verte).

Contribution n°215 (Web)

Par Philippe charvin

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 21:41

1 rue du puits jamet

Contribution:

Je ne suis pas favorable à l'extension du port d'Evry (haropa) car cela nuirait aux espaces verts présent actuellement et engendrerait des nuisances fortes (camion,...)

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : Je ne suis pas favorable à l'extension du port d'Evry (haropa) car cela nuirait aux espaces verts présent actuellement et engendrerait des nuisances fortes (camion,...)

Contribution n°216 (Web)

Par BUI Romain

Déposée le lundi 06 octobre 2025 à 22:55

77240 Cesson

Contribution:

J'ai signé la pétition pour sauver la cueillette de Servigny. Aujourd'hui, je réponds à l'enquête publique pour vous partager mes attentes sur le territoire que j'habite. J'ai signé la pétition de Sauvons Servigny car elle appelle à préserver nos terres agricoles et à soutenir le développement d'une agriculture respectueuse de la vie. La vie du sol, d'abord, ce monde complexe qui apporte de nombreux services écologiques. La vie de l'eau, également, qui est l'un des services écosystémique que rend le sol. Les pratiques agricoles qui tendent à retenir l'eau dans le sol réduisent les risques liés à l'imperméabilisation du sol (inondations, débordement des égouts, etc.). La vie de notre écosystème et de sa biodiversité, dont la richesse peut augmenter avec des pratiques agricoles bien pensées (non labour du sol, haies et de manière prédominante, allocation des sols à la nature). La vie de la société également. Les fermes-cueillettes sont des lieux qui nourrissent autant le corps que l'esprit. Ce sont des espaces pédagogiques qui permettent à toutes et tous, et en particulier aux enfants, d'en savoir plus sur ce qui nous nourrit. Les fermes sont aussi des acteurs d'une économie locale qui mérite d'être pérennisée, en particulier dans un contexte de crises multiples dont le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité qui font peser des menaces sérieuses sur nos sociétés (les chaleurs mettent aujourd'hui nos climatiseurs à rude épreuve et amènent certaines entreprises à adapter leurs horaires). Le SCoT trace les lignes de l'avenir de notre territoire. Il est indispensable d'y inscrire la préservation des terres agricoles et le développement d'une agriculture durable et nourricière.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°217 (Web)

Par Association La Voix du Village

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 07:58

15 rue Emmanuel Pastré

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°210, N°211

Contribution:

Ferme de Servigny : Nous demandons la sanctuarisation des terres agricoles, des vergers et les espaces naturels de notre agglomération. Malgré la demande de sanctuarisation par plusieurs milliers de citoyens, malgré le vote de nos élus à l'unanimité pour le maintien des 35ha de terres agricoles, et son inscription dans le SCOT, l'Etat, via l'EPA Sénart et la Préfecture de l'Essonne, persistent à vouloir urbaniser cette parcelle contre la volonté des habitants et de ses représentants. La Ferme-Cueillette de Servigny et ses terres nourricières (maraîchages et vergers) constitue une ressource utile et nécessaire à la qualité de la vie et à la biodiversité sur notre territoire. Voir en PJ la contribution complétée de l'association La Voix du Village en soutien à la Ferme-Cueillette de Servigny .

Documents :

- contribution_217_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°218 (Web)

Par Terre de Liens

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 08:50

5 rue perrée

75003 Paris

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°219

Contribution:

nous constatons la convergence entre les orientations du projet de SCoT et notre projet en matière alimentaire. Elles sont en cohérence avec les préconisations du document du Conseil de Développement du Grand Paris Sud « Pour de nouveaux modes de consommation : changer nos pratiques et habitudes alimentaires » et nos réflexions en la matière. Ces dernières sont illustrées dans le document « Souveraineté Alimentaire. "Un scandale made in France » de 2025 " De plus, le maintien de la fonctionnalité agricole des espaces cultivés passe par la nécessité de constructions strictement liées à la production. Nous demandons d'introduire une orientation en ce sens : des mesures réglementaires spécifiques à destination des PLU pourront de ce fait garantir la valorisation des espaces agricoles. Il est bien entendu que la constructibilité des espaces de production se doit de rester très limitée, elle devra concerner toutes les zones agricoles et horticoles, y compris les zones agricoles les plus sensibles, les lisières et secteurs agri-urbains, les espaces agricoles participant aux continuités écologiques et les fronts verts d'intérêt régional.

Documents :

- contribution_218_Web_1.pdf
- contribution_218_Web_2.pdf

Thématiques : 08.agriculture

Annotation : Convergence entre les orientations du projet de SCoT et notre projet en matière alimentaire. Le maintien de la fonctionnalité agricole des espaces cultivés passe par la nécessité de constructions strictement liées à la production. Nous demandons des mesures réglementaires spécifiques à destination des PLU pourront de ce fait garantir la valorisation des espaces agricoles. la constructibilité des espaces de production se doit de rester très limitée, elle devra concerner toutes les zones agricoles et horticoles, y compris les zones agricoles les plus sensibles, les lisières et secteurs agri-urbains, les espaces agricoles participant aux continuités écologiques et les fronts verts d'intérêt régional.

Contribution n°219 (Web)

Par Terre de Liens

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 08:53

5 rue perrée

75003 Paris

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°218

Contribution:

nous constatons la convergence entre les orientations du projet de SCoT et notre projet en matière alimentaire. Elles sont en cohérence avec les préconisations du document du Conseil de Développement du Grand Paris Sud « Pour de nouveaux modes de consommation : changer nos pratiques et habitudes alimentaires » et nos réflexions en la matière. Ces dernières sont illustrées dans le document « Souveraineté Alimentaire. "Un scandale made in France » de 2025 " De plus, le maintien de la fonctionnalité agricole des espaces cultivés passe par la nécessité de constructions strictement liées à la production. Nous demandons d'introduire une orientation en ce sens : des mesures réglementaires spécifiques à destination des PLU pourront de ce fait garantir la valorisation des espaces agricoles. Il est bien entendu que la constructibilité des espaces de production se doit de rester très limitée, elle devra concerner toutes les zones agricoles et

horticoles, y compris les zones agricoles les plus sensibles, les lisières et secteurs agri-urbains, les espaces agricoles participant aux continuités écologiques et les fronts verts d'intérêt régional.

Documents :

- contribution_219_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

: -

Doublon de : Contribution N°218 (Web)

-

Annotation : -

Contribution n°220 (Web)

Par Valentin

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 09:40

21 ALLEE DE LA PYRAMIDE

77176 NANDY

Contribution:

Je suis contre la suppression de terre agricole. Nous serons après les premiers à se plaindre de manque de circuit court et de fruit et légumes venant de pays lointain.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°221 (Web)

Par PORTA Laurent

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 10:15

Contribution:

Je souhaite exprimer mon opposition à toute disposition du projet de Schéma de cohérence territoriale qui mettrait en péril la Cueillette de Servigny. Ce site constitue un patrimoine nourricier, social et écologique précieux pour notre territoire. Il participe activement à une agriculture de proximité, grâce à ses productions maraîchères et fruitières en circuit court, favorisant ainsi une alimentation saine, locale et accessible. Par la vente directe, la cueillette soutient un modèle économique vertueux, respectueux de l'environnement et créateur de valeurs pour les agriculteurs locaux. Face aux défis du changement climatique et de la biodiversité en déclin, la préservation de la cueillette est une réponse concrète et immédiate. Elle offre un îlot de nature, de sols vivants non artificialisés, un espace de respiration essentiel dans une agglomération fortement urbanisée comme la nôtre. C'est aussi un lieu de lien social et de sensibilisation, en particulier pour les enfants des écoles, à travers la découverte d'une agriculture nourricière. La Cueillette de Servigny s'inscrit pleinement dans les objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud : elle allie résilience alimentaire, emplois agricoles pérennes, et qualité de vie. Enfin, dans un contexte où la consommation foncière doit être réduite, ce projet risquerait d'aboutir à une artificialisation irréversible des sols, contraire aux engagements climatiques, environnementaux et sociaux de notre territoire. Je demande donc que le projet de SCoT soit révisé pour exclure toute atteinte à la Cueillette de Servigny, et pour reconnaître pleinement sa valeur écologique, sociale et économique.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°222 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 10:33

Contribution:

Gel de tous les espaces verts existants (squares, mail, Marronnerie, parc). Application de la non artificialisation des sols. Annulation des projets de densification urbaine sur le coteau de face à la Seine.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Gel de tous les espaces verts existants (squares, mail, Marronnerie, parc). Application de la non artificialisation des sols. Annulation des projets de densification urbaine sur le coteau de face à la Seine.

Contribution n°223 (Web)

Par Dumont Dominique

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 10:36
91000 EVRY-COURCOURONNES

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°224, N°225

Contribution:

Bonjour, habitante d'Evry je m'oppose aux points suivants concernant le Scot. En 1er lieu, le projet d'extension du port d'Evry. Devant le manque d'informations et de concertation sur le projet, je ne peux qu'être inquiète des nuisances occasionnées par l'artificialisation des sols, la zone jouxte le parc de Beauvoir et est pour l'instant zone verte. Certes utiliser le fleuve paraît une bonne idée, alors pourquoi ne pas se tourner vers Ris Orangis qui elle est candidate? D'autres projets pour préserver cette zone, en continuité écologique me semblerait plus adapté, surtout en ces temps où l'on nous explique régulièrement qu'il faut arrêter d'artificialiser les sols, garder les corridors écologiques, baisser la pression urbaine... Concernant la densification par la construction de 4930 logements supplémentaires Evry n'a t elle pas assez de d'habitants ?

Documents : -

Thématiques : 05.1 problématique du logement, 09.2 Seine, rus, Haropa

Annotation : projet d'extension du port d'Evry : Devant le manque d'informations et de concertation inquiète des nuisances occasionnées par l'artificialisation des sols, la zone jouxte le parc de Beauvoir et est pour l'instant zone verte. pourquoi ne pas se tourner vers Ris Orangis qui elle est candidate? Concernant la densification par la construction de 4930 logements supplémentaires Evry n'a t elle pas assez de d'habitants ?

Contribution n°224 (Web)

Par ASSOCIATION EVRY VILLAGE

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 11:25
91000 EVRY-COURCOURONNES

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°223, N°225

Contribution:

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la contribution de l'association "Evry-Village" par ailleurs PPA associé à l'élaboration du nouveau PLU d'EVRY-COURCOURONNES. Cette contribution porte sur: 1) le projet d'extension du port d'Evry; 2) l'objectif de création de 4.930 logements supplémentaires; 3) le RER-D; 4) le réseau de bus; 5) les commerces.

Documents :

- contribution_224_Web_1.pdf

Thématiques : 04.3 développement économique, 05.1problématique du logement, 09.3 HAROPA, 10.mobilités

Annotation : -

Contribution n°225 (Web)

Par BARÓ Xavier

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 11:36
91000 EVRY-COURCOURONNES.

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°223, N°224

Contribution:

Je suis opposé au projet d'extension du port d'Evry (HAROPA) et à l'objectif de création de près de 5.000 logements supplémentaires sur ma commune. Je demande à ce que soient revues les dispositions relatives à la desserte du RER-D et aux commerces. Je soutiens donc la contribution déposée sur ce site par "EVRY-VILLAGE" telle qu'elle reprend et détaille ces points . Xavier BARÓ.

Documents : -

Thématiques : 04.3 développement économique, 05.1 problématique du logement, 09.3 HAROPA, 10.mobilités

Annotation : e suis opposé au projet d'extension du port d'Evry (HAROPA) et à l'objectif de création de près de 5.000 logements supplémentaires sur ma commune. Je demande à ce que soient revues les dispositions relatives à la desserte du RER-D et aux commerces. Je soutiens donc la contribution déposée sur ce site par "EVRY-VILLAGE" telle qu'elle reprend et détaille ces points .

Contribution n°226 (Web)

Par Marie-Laure

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 11:42

6 Rue de la Huchette
91190 Villiers-le-Bâcle

Contribution:

Mobilisation pour maintenir le statut protégé de zone agricole pour la parcelle de l'Orme Chipeaux, de la ferme cueillette de Servigny à LIEUSAINT (77127). Cette zone a officiellement été décrétée zone protégée agricole par le Schéma de Cohérence Territoriale signé par tous les décideurs de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart. Or les décisions de la Préfecture semblent remettre totalement en cause cette décision. Plusieurs aspects sont en jeu dans ce dossier. En transformant cette zone agricole en zone industrielle, vous allez rompre une continuité agricole, un éco-système. Cette rupture met en péril une organisation agricole qui a besoin de diverses parcelles afin de garantir la rotation des cultures d'une année sur l'autre (ou sur 3 ans) dans le respect des sols. Un exemple : on ne cultive pas deux années de suite des pommes de terre au même endroit, au risque d'appauvrir les sols. La viabilité de la cueillette de Servigny sera donc mise en danger. Or la ferme-cueillette de Servigny constitue une zone de maraîchage précieuse pour s'approvisionner en légumes et des fruits sains, de saison, en circuit court, donc avec une qualité gustative et diététique et des prix sans surcout de transport et de manutention, dans cette zone très peuplée. L'organisation en cueillette permet aux enfants comme aux adultes de renouer / ou découvrir la nature, comprendre ses rythmes, se convertir vers une alimentation beaucoup plus saine que les junkfood que l'on peut trop souvent trouver dans la zone commerciale voisine... Les animations pédagogiques organisées sur la cueillette œuvrent dans ce sens ainsi que les visites d'école. Préserver la ferme dans son intégralité territoriale avec sa variété de champs, de haies, de bois, alors même qu'elle est déjà si enserrée dans un réseau dense de route, de centres commerciaux, d'entrepôts, d'habitations, est indispensable pour s'inscrire dans la quête plus large de préservation de la nature, face aux enjeux climatiques et de perte de la biodiversité. Une zone agricole représente un poumon vert, une respiration à la fois de la nature et des habitants de l'agglomération, une réserve de biodiversité. Enfin ce projet modifiant est un déni de démocratie et de non respect des décisions qui ont été prises par les élus de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud de sanctuariser cet espace agricole après une étude approfondie : Au printemps 2024, des milliers de citoyens exprimaient par la signature d'une pétition leur opposition au projet de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart amputant de 35 ha de terres, la ferme-cueillette de Servigny, pour y installer une nouvelle zone industrielle, mettant gravement en péril les équilibres économiques et agronomiques de l'exploitation agricole. En février 2025, les élus de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud ont voté à l'unanimité le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique – affectant en espace agricole la ferme-cueillette de Servigny. Nous demandons, dans le SCoT, le maintien des 35 ha en espace agricole, dans le respect des avis des élus, de la population et de ses associations. Respectez ces décisions. Merci.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°227 (Web)

Par Duval Annie

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 12:36

3 bd Jean Jaurès
91100 Corbeil-Essonnes

Contribution:

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Les 35 ha de la cueillette de Servigny (les plus agronomiques du territoire de la cueillette) ne doivent pas être capturés par l'Etat. La ferme-cueillette de Servigny est un patrimoine architectural et agricole qui doit continuer de rayonner sur notre territoire. Elle concourt à notre qualité de vie en proposant des productions maraîchères et fruitières de qualité en circuit-court. La technique de conservation des sols permet le respect des sols dans la durée : c'est bon pour la planète ! Il faut garantir sa pérennité pour les années à venir. La cueillette de Servigny est source d'emplois, un lieu de lien social, d'éducation à l'alimentation de saison pour les jeunes générations. Elle apporte des réponses aux enjeux du dérèglement climatique et de la perte de la biodiversité. Je demande à l'Etat de renoncer à ce projet.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°228 (Web)

Par Boutet Marie

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 12:47

7, rue des luzernes

77380 Combs la ville

Contribution:

La cueillette de Servigny, seul équipement de ce type sur grand Paris Sud ou familles ,enfants, école, service enfance , jeunesse handicap;;;;peuvent découvrir , comprendre , toucher, gouter, cette nourriture quotidienne si maltraitée par ailleurs, un lieu ou l'on trouve des produits de qualité, une gamme de produits très large un lieu ou l'on trouve des produits à des prix accessibles , des produits locaux. un lieu ou toute une population issue du monde rural peuvent enfin y retrouver leur repères, les partager avec leurs enfants, un lieu de transmission, de formation entre citoyens. Au nom de quoi voulez-vous nous priver de tout cela ? quels intérêts économiques ? pour qui ? vous nous avez vendu des villes à la campagne, vous nous assénez de slogans 5 fruits et légumes par jour.... vous nous parlez d'un territoire nourricier..... des mots ? je ressens vos décisions comme un grand mépris de nos vies, de nos attentes et vu ce qui se passe au niveau de l'état à ce jour, j'espère que vous tiendrai compte que vous êtes là pour les citoyens de votre territoire.

Cordialement.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°229 (Web)

Par GEORGES GHISLAINE

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 13:59

2 RUE DE LA COMMANDERIE

91100 CORBEIL-ESSONNES

Contribution:

Je m'oppose à l'amputation de 35 hectares de terres agricoles cultivées par la Ferme Cueillette de Servigny. Voici mes raisons : • Préservation de terrains évitant ainsi la bétonisation intense qui existe en Ile de France afin d'éviter l'artificialisation des sols définie par la loi Climat et Résilience de 2021, • Production et vente directe de fruits et légumes en circuit court. Ces produits n'ont pas traversé la France entière voire une partie de l'Europe, • Pratiques vertueuses de l'agriculture, • Permettre aux enfants de voir comment sont cultivés les fruits et légumes, et les récolter eux-mêmes. Il faut les voir courir, pousser des cris d'étonnement et s'émerveiller quand ils ont cueilli une fraise, une carotte...

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°230 (Web)

Par FABBRINI CLAUDE

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 14:11

9 Rue du Docteur Jones

91000 EVRY-COURCOURONNES

Contribution:

Je m'associe pleinement à l'ensemble des points abordés dans le courrier qui vous a été adressé par l'Association Evry-Village le 07/10/2025. cf. PJ

Documents :

- contribution_230_Web_1.pdf

Thématiques : 04.3 développement économique, 05.1problématique du logement, 09.3 HAROPA, 10.mobilités

Annotation : -

Contribution n°231 (Web)

Par Collectif " le cirque de l'Essonne à cœur "

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 14:51

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°157

Contribution:

Nous souhaitons relever • Des oubli relevant d'erreurs matérielles : Le document rapport de présentation Tome 2 : État Initial de l'Environnement Document arrêté par le Conseil Communautaire du 04 février 2025 fait apparaître les ENS pour le Cirque naturel de l'Essonne mais des corrections doivent être apportées à la carte (p. 63) « carte des éléments des éléments de biodiversité » Ce document ne fait pas figurer la znieff 1 et znieff 2 du Cirque naturel de l'Essonne.
(Identifiant national : 110620085) (ZNIEFF Continentale de type 1) (Identifiant régional : 91174001) 110620085, Zone humide du Cirque de l'Essonne. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110620085.pdf> Dates de validation régionale et nationale Date de premier avis CSRPN : 26/09/2019 Date actuelle d'avis CSRPN : 26/09/2019 Date de première diffusion INPN : Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020 (Identifiant national : 110620086) (ZNIEFF Continentale de type 2) (Identifiant régional : 91174021) 110620086, Coteaux et zones agricoles du Cirque de l'Essonne. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110620086.pdf> Dates de validation régionale et nationale Date de premier avis CSRPN : 26/09/2019 Date actuelle d'avis CSRPN : 26/09/2019 Date de première diffusion INPN : Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020 • Un géosite remarquable Le Cirque de l'Essonne n'apparaît pas comme géosite alors que cette spécificité unique permet de caractériser ce paysage essonnien à la confluence avec la Seine. Il est pourtant recensé dans la liste des sites de la réserve géologique du département de l'Essonne pour sa géomorphologie. • La nécessité de mieux intégrer les enjeux en matière de continuités écologiques dans le DOO avec une réglementation et des prescriptions plus contraignantes Pour la TVB (Trame Verte et Bleue) et Noire des prescriptions avec une réglementation devraient accompagner le DOO. Des projets d'imperméabilisation et d'urbanisation menacent le Cirque naturel de l'Essonne, un secteur à enjeux forts en termes d'écologie et de paysage.Pour rappel le Cirque de l'Essonne est identifié comme « espaces verts et espaces de loisirs d'intérêt régional » dans le SDRIF-E(Trèfles à 4 feuilles). Les continuités écologiques secondaires, les corridors de la sous-trame arborée et herbacée du SRCE ne sont pas retenus.Le ScoT doit prendre en compte le SRCE de sa région.L'armature verte de Villabé avec la protection des coteaux n'est pas inscrite alors que ce secteur est identifié dans les continuités du site Natura 2000 de Lisses, et du site inscrit Berges de la Seine. Nous citons le DOO « Ce sont des réservoirs qui structurent le paysage du territoire et qui sont essentiels pour le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Agglomération. Ils correspondent à des bois, petits boisements et prairies permanentes. Les PLU délimiteront avec précision dans leurs plans de zonage les réservoirs de biodiversité secondaires identifiés sur la carte des continuités écologiques et les classeront par une protection adaptée à leur intérêt écologique. Prescriptions : Seules sont autorisées les constructions ou installations répondant à un intérêt collectif et participant à la valorisation de ces espaces. Elles devront être compatibles avec l'intérêt écologique fort de la zone. » (fin de citation) Pour les continuités écologiques secondaires, le DOO n'est pas suffisamment contraignant, les prescriptions sont vagues, peu restrictives.Le recours aux inventaires naturalistes ou Atlas communaux n'est pas systématique, ces derniers sont parfois peu renseignés ou lacunaires et ils n'ont qu'une portée réglementaire réduite. Pour rappel, la ZH du site des Coudras de 3580m² est identifiée dans le PLU de Villabé depuis décembre 2021. Ce secteur apparait dans le SRCE, les coteaux sont classés en ZNIEFF 2 " Coteaux et zones agricoles du Cirque de l'Essonne". Des autorisations d'urbanisme sont déposées sur les Coudras depuis 2013, une autorisation de défrichement a été délivrée par La DDT de l'Essonne le 1er avril 2025. Cette maille de biodiversité du PLU de Villabé, faute d'être mieux identifiée dans le SCoT comme un secteur à enjeux majeurs ne permet pas de stopper les projets d'urbanisation et d'imperméabilisation.L'absence de contraintes réglementaires empêche la structuration de l'armature verte sur le coteau de Villabé et le maintien de la biodiversité.En effet, il est impossible de définir dans ce cadre trop vague et en l'absence de réglementation stricte, normative, la pertinence de constructions ou d'installations ou de ce qui peut relever (nous citons) "de l'intérêt collectif et de ce qui participe à la valorisation des espaces." Les moyens pour appliquer des mesures efficaces afin de limiter la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers se trouvent en conséquence réduits et les impacts négatifs sur la qualité des sols comme enjeux majeurs pour la prévention du risque inondation (le cirque naturel de l'Essonne est une zone naturelle d'expansion des crues) sont, quant à eux, accrûs. En vous remerciant de bien vouloir considérer ces remarques Le collectif associatif «le Cirque de l'Essonne à cœur »

Documents : -

Thématisques : 07.2 Protection de la nature, biodiversité, Zones humides

Annotation : Observations concernant le cirque de l'Essonne Voir la pièce jointe en annexe

Contribution n°232 (Web)

Par Laymond Sophie

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 15:32

5, rue de Saintonge
75003 Paris

Contribution:

Monsieur le Président de la Commission d'enquête, Vous trouverez ci-joint les observations et interrogation formulées dans l'intérêt de la SCI Dubois 77, propriétaire d'un terrain situé au lieudit Le Bois Vert à Vert-Saint-Denis. Vous remerciant de l'attention que vous pourrez y porter, Dans l'attente de lire votre rapport, Bien respectueusement, Me Sophie Laymond

Documents :

- contribution_232_Web_1.pdf

Thématiques : 12.observations localisées

Annotation : Observations sur un terrain à Vert Saint Denis Voir en pièce jointe annexée

Contribution n°233 (Web)

Par RIVES Pascale

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 15:42

9 bis rue Emmanuel Pastré

91000 Evry

Contribution:

Dans le SCOT, il est fait mention d'un projet d'extension du Port d'Evry. Ce projet pour lequel les données sont floues et dont l'intérêt économique me semble très limité par rapport aux nuisances et à l'impact environnemental qu'il générera. En effet les parcelles concernées sont actuellement un espace sauvage utile à la reproduction de certaines espèces, par ailleurs elles sont limitrophes du Château de Beauvoir et à proximité d'un lotissement. Pour utiliser ces terrains il sera nécessaire de les bétonner les rendant imperméable ce qui est contraire à l'optique départementale de "désimperméabilisé" le maximum pour permettre l'évacuation des eaux. En outre ce projet entraînerait une circulation accrue de camion sur la route reliant Evry Courcouronnes à Corbeil de la sortie de la francilienne au site accentuant de ce fait la pollution atmosphérique et les nuisances sonores. De même, l'utilisation de la Seine en autoroute fluviale dénaturera le site et pourrait avoir un impact sur l'environnement (pollution, reproduction des poissons et des oiseaux) sans oublier que la promenade sur les bords de Seine est prisée par les familles d'Evry Courcouronnes et les cyclistes. L'utilisation des voies du RER D comme moyen de transport empêchera le développement de créneaux horaires supplémentaires pour les usagers de la ligne et représentera une nuisances sonores importantes pour les habitants des résidences proches de la ligne (habitations rue Fragonard, Parc Elisabeth, Parc du petit Bourg, Grand Bourg....). Je suis donc contre ce projet d'HAROPA en l'état. En ce qui concerne la densification des constructions, la partie nouvelles d'Evry est déjà une ville dortoir est-ce le but? Construire signifie imperméabilisation des terrains or actuellement certaines habitations d'Evry s'enfoncent à cause du terrain argileux et nous avons pu assister à l'inondation de la gare d'Evry val de Seine ainsi qu'à des geysers au niveau du pont Patton.

Documents : -

Thématiques : 09.2 Seine, rus, Haropa

Contribution n°234 (Web)

Par SAJADHOUSSEN Hatim

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 16:02

Parc aux Biches

91000 EVRY-COURCOURONNES

Contribution:

Contribution de M. Hatim SAJADHOUSSEN, membre du bureau de l'Association Evry-Village à l'enquête publique du SCoT de Grand Paris Sud. Je formule, au nom de l'association EVRY-VILLAGE, une contribution citoyenne et argumentée dans le cadre de l'enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Grand Paris Sud. Mon association, engagée depuis de nombreuses années dans la défense du cadre de vie, du patrimoine, de la nature et de la cohésion sociale sur Évry-Courcouronnes, souhaite attirer l'attention des commissaires enquêteurs sur plusieurs points essentiels pour l'avenir de notre commune et de l'agglomération. 1. Réserves majeures sur le projet d'extension du port HAROPA à Évry Au nom de l'association EVRY-VILLAGE, j'exprime mes plus vives inquiétudes quant au projet d'extension du port HAROPA sur le territoire d'Évry-Courcouronnes. Ce projet me paraît incompatible avec les orientations fondamentales du SCoT en matière de développement durable, de préservation environnementale et de qualité de vie. a) Un site inadapté et à risque Le périmètre concerné se situe en zone inondable, tel que défini par le PPRI de la vallée de la Seine. La construction d'infrastructures logistiques ou portuaires à cet endroit exposerait la population et les équipements publics à des risques majeurs en cas de crue ou d'intempéries répétées, dans un contexte de dérèglement climatique désormais avéré. Ce choix va à l'encontre des principes de résilience urbaine promus par les politiques publiques locales et nationales. b) Une atteinte directe à la biodiversité et aux continuités écologiques Ce site est au contact immédiat du parc de Beauvoir et du corridor écologique de la Seine. Il joue un rôle essentiel pour la biodiversité locale et constitue un espace de respiration pour la ville. L'implantation de nouvelles zones industrielles et d'entrepôts provoquerait une artificialisation irréversible des sols, accentuant la rupture écologique et portant atteinte à l'identité paysagère du fleuve. c) Une contradiction avec le projet de Parc Naturel Urbain Ce projet va frontalement à l'encontre de l'esprit du Parc Naturel Urbain Seine-Essonne, que mon association soutient activement. Alors que ce PNU vise la reconquête des berges par les habitants, le développement de mobilités douces et la mise en valeur du patrimoine fluvial, l'extension portuaire tend à reconfisquer le fleuve à des fins industrielles, au détriment de la population et du cadre de vie. d) Des nuisances multiples et un modèle dépassé Le projet HAROPA promet un développement "multimodal" combinant transport fluvial, ferroviaire et routier. Mais dans la réalité, le réseau ferroviaire local est saturé, et l'essentiel du trafic se reportera sur la route. Cela signifie : plus de camions sur la RN7, l'avenue du Parc et les voies locales ; plus de bruit, de pollution et de risques

routiers pour les habitants ; une incohérence avec les engagements climatiques du territoire. EVRY-VILAGE estime que le SCoT doit imposer des conditions strictes : aucune extension du port sans étude d'impact complète et indépendante, limitation aux emprises déjà imperméabilisées, concertation réelle avec les habitants, étude d'alternatives sur d'autres sites industrialisés mieux adaptés (par exemple Ris-Orangis). 2. Sécurité, protection des habitants et lutte contre l'enclavement Le développement territorial ne peut être abordé sans une réflexion sérieuse sur la sécurité civile, la protection des habitants et la qualité du lien social. Plusieurs quartiers d'Évry-Courcouronnes souffrent d'un enclavement urbanistique et social qui alimente la délinquance, les trafics et le sentiment d'insécurité. Les habitants attendent non seulement des aménagements physiques, mais aussi une présence humaine accrue : agents de médiation, police de proximité, dispositifs de veille citoyenne, gestion concertée des espaces publics. Le SCoT doit prévoir des moyens spécifiques pour renforcer la sécurité civile et policière, mais aussi des outils d'urbanisme favorisant la prévention : éclairage public renforcé, cheminements piétons sûrs, aménagements ouverts et visibles, redynamisation des rez-de-chaussée commerciaux et associatifs pour animer la vie de quartier. La sécurité urbaine fait partie intégrante de l'aménagement du territoire. Elle doit être pensée comme un levier de cohésion et de mixité, pas comme une conséquence subie. 3. Prévention et accompagnement des jeunes : un pilier oublié du SCoT Voici un point essentiel : il existe sur notre territoire de nombreux dispositifs pour la petite enfance et l'enfance, mais un déficit criant pour les adolescents et les jeunes majeurs. Cette tranche d'âge se retrouve souvent livrée à elle-même, sans structures de référence, sans projets fédérateurs, et sans encadrement éducatif, culturel ou professionnel adapté. Ce vide favorise la désocialisation, les dérives et le repli. Au nom de mon Association, je demande au SCoT d'intégrer une stratégie ambitieuse d'encadrement et de valorisation de la jeunesse : création de centres d'activités, d'apprentissage et de formation citoyenne ; mise en place de passerelles entre le monde associatif, le milieu scolaire et les structures d'insertion ; soutien renforcé aux associations locales qui, par leur ancrage de terrain, jouent un rôle essentiel dans la prévention et la cohésion. Il s'agit d'un enjeu social et environnemental à part entière, car la durabilité du territoire dépend aussi de la capacité à offrir aux jeunes des lieux où se construire, créer et participer. 4. Pour un projet territorial global, équilibré et cohérent Le SCoT doit devenir l'instrument d'un aménagement équilibré, intégrant pleinement les trois piliers du développement durable : écologique, par la protection de la nature et la lutte contre l'artificialisation, social, par la sécurité et la prévention, humain, par la participation citoyenne et la transmission intergénérationnelle. Je plaide pour une approche globale, concertée et protectrice du vivant, où les habitants soient associés à chaque étape de la décision publique. La réussite du SCoT dépendra de sa capacité à réconcilier économie, écologie et solidarité. 5. En conclusion En tant que membre du bureau de l'association EVRY-VILLAGE, je formule les demandes suivantes : Suspendre le projet HAROPA sur Évry-Courcouronnes tant qu'une étude d'impact indépendante et exhaustive n'aura pas été menée. Garantir la protection des zones naturelles et inondables en interdisant toute nouvelle artificialisation. Renforcer les moyens de sécurité et de prévention dans les quartiers enclavés. Créer des dispositifs pérennes pour la jeunesse, notamment pour les adolescents et jeunes majeurs. Associer les habitants et les associations à toutes les décisions touchant leur cadre de vie. Le SCoT de Grand Paris Sud ne doit pas être un document technocratique, mais un projet collectif de territoire, ancré dans la réalité quotidienne des habitants, et porteur d'une vision humaine, solidaire et durable. M. Hatim SAJADHOUSSEN Membre du bureau – Association EVRY-VILLAGE Évry-Courcouronnes, le 07/10/2025

Documents : -

Thématiques : 06.équipements publics, loisirs, 09.2 Seine, rus, Haropa, 16 Divers

Annotation : 1. Réserves majeures sur le projet d'extension du port HAROPA à Évry a) Un site inadapté et à risque Le périmètre concerné se situe en zone inondable, tel que défini par le PPRI de la vallée de la Seine. La construction d'infrastructures logistiques ou portuaires à cet endroit exposerait la population et les équipements publics à des risques majeurs en cas de crue ou d'intempéries répétées, dans un contexte de dérèglement climatique désormais avéré. Ce choix va à l'encontre des principes de résilience urbaine promus par les politiques publiques locales et nationales. b) Une atteinte directe à la biodiversité et aux continuités écologiques Ce site est au contact immédiat du parc de Beauvoir et du corridor écologique de la Seine. Il joue un rôle essentiel pour la biodiversité locale et constitue un espace de respiration pour la ville. L'implantation de nouvelles zones industrielles et d'entrepôts provoquerait une artificialisation irréversible des sols, accentuant la rupture écologique et portant atteinte à l'identité paysagère du fleuve. c) Une contradiction avec le projet de Parc Naturel Urbain Ce projet va frontalement à l'encontre de l'esprit du Parc Naturel Urbain Seine-Essonne, que mon association soutient activement. Alors que ce PNU vise la reconquête des berges par les habitants, le développement de mobilités douces et la mise en valeur du patrimoine fluvial, l'extension portuaire tend à reconfigurer le fleuve à des fins industrielles, au détriment de la population et du cadre de vie. d) Des nuisances multiples et un modèle dépassé Le projet HAROPA promet un développement "multimodal" combinant transport fluvial, ferroviaire et routier. Mais dans la réalité, le réseau ferroviaire local est saturé, et l'essentiel du trafic se reportera sur la route. Cela signifie : plus de camions sur la RN7, l'avenue du Parc et les voies locales ; plus de bruit, de pollution et de risques routiers pour les habitants ; une incohérence avec les engagements climatiques du territoire. Aucune extension du port sans étude d'impact complète et indépendante, 2. Sécurité, protection des habitants et lutte contre l'enclavement Le développement territorial ne peut être abordé sans une réflexion sérieuse sur la sécurité civile, la protection des habitants et la qualité du lien social. Plusieurs quartiers d'Évry-Courcouronnes souffrent d'un enclavement urbanistique et social qui alimente la délinquance, les trafics et le sentiment d'insécurité. Les habitants attendent non seulement des aménagements physiques, mais aussi une présence humaine accrue : agents de médiation, police de proximité, dispositifs de veille citoyenne, gestion concertée des espaces publics. Le SCoT doit prévoir des moyens spécifiques pour renforcer la sécurité civile et policière, mais aussi des outils d'urbanisme favorisant la prévention : éclairage public renforcé, cheminements piétons sûrs, aménagements ouverts et visibles, redynamisation des rez-de-chaussée commerciaux et associatifs pour animer la vie de quartier. La sécurité urbaine fait partie intégrante de l'aménagement du territoire. Elle doit être pensée comme un levier de cohésion et de mixité, pas comme une conséquence subie. 3. Prévention et accompagnement des jeunes : un pilier oublié du SCoT Voici un point essentiel : il existe sur notre territoire de nombreux dispositifs pour la petite enfance et l'enfance, mais un déficit criant pour les adolescents et les jeunes majeurs. Cette tranche d'âge se retrouve souvent livrée à elle-même, sans structures de référence, sans projets fédérateurs, et sans encadrement éducatif, culturel ou professionnel adapté. Ce vide favorise la désocialisation, les dérives et le repli. 4. Pour un projet territorial global, équilibré et cohérent Le SCoT doit devenir l'instrument d'un aménagement équilibré, intégrant pleinement les trois piliers du

développement durable : écologique, par la protection de la nature et la lutte contre l'artificialisation, social, par la sécurité et la prévention, humain, par la participation citoyenne et la transmission intergénérationnelle.

Contribution n°235 (Web)

Par alain
Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 16:08
14 rue des Vignes
\${speechPostalCodeAndCity#235}

Contribution:
En accord avec le courrier de l'Association Evry-Village

Documents : -

Thématisques : -

Contribution n°236 (Web)

Par Dasprez Colette
Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 16:21

Contribution:
Comment ne pas comprendre qu'il faut arrêter de bétonner , d'imperméabiliser des terres qui produisent ou qui recèlent des trésors de nature...Après les recettes aux peignes ou aux interrupteurs, comme on voit à la télé, il faudra trouver des recettes aux cailloux ou aux parpaings pour nourrir la population !

Documents : -

Thématisques : 04.2 urbanisation

Annotation : Comment ne pas comprendre qu'il faut arrêter de bétonner , d'imperméabiliser des terres qui produisent ou qui recèlent des trésors de nature...Après les recettes aux peignes ou aux interrupteurs, comme on voit à la télé, il faudra trouver des recettes aux cailloux ou aux parpaings pour nourrir la population !

Contribution n°237 (Web)

Par Cathy Bissonnier
Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 17:16
3 rue Raymond Eglin
77176 Savigny le Temple

Contribution:
oui

Documents :
• contribution_237_Web_1.pdf

Thématisques : 04.2.1 Cyrano, 09.1gestion des eaux (EU,EP)

Annotation : Voir la pièce jointe

Contribution n°238 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 18:13

Contribution:
La cueillette de Servigny a besoin de garder l'intégralité de ses terres ! Face aux enjeux écologiques d'aujourd'hui il est plus que nécessaire de garder des lieux de productions locales, en agriculture raisonnée, et de vente en circuit-court au lieu de continuer à industrialiser nos terres ! La cueillette permet par ailleurs de sensibiliser les habitants mais aussi les enfants à l'agriculture locale et au respect de la nature. Pensons enfin aux emplois agricoles locaux ainsi qu'à toutes les personnes (jeunes comme âgées) pour qui ce lieu est un espace de socialisation important !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°239 (Web)

Par Quenechdu Béatrice

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 18:21

20 square Charles Péguy

91250 Saint Germain les Corbeil

Contribution:

Comment peut-on à la fois encourager les productions agricoles locales de qualité, recommandées par les autorités sanitaires pour la bonne santé des citoyens et d'un autre côté favoriser l'urbanisation à outrance de Grand Paris Sud ? Nous avons la chance d'avoir sur le territoire une exploitation maraîchère qui permet à chacun d'accéder à une alimentation végétale de qualité et variée alors qu'il est vivement recommandé de manger moins de viande. La cueillette est également un lieu où l'on peut prendre l'air au calme et observer la nature. Cet espace doit être préservé. Prendre ces terres agricoles pour y installer des activités qui défigureront le territoire et généreront un accroissement du trafic routier est antinomique avec la préservation de notre cadre de vie. Ce projet d'expropriation est purement scandaleux et ne doit pas aboutir.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°240 (Web)

Par Quillet Patrick

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 18:39

21bis rue du Dr Jones Évry

91000 Evry

Contribution:

L'extension du port d'evry , il y a quelques années devait entraîner une augmentation de l'activité du port avec en particulier un stockage de nombreux conteneurs. Il n'en a rien été. L'activité stagne ou même régresse peut être, avec une grande disponibilité de surface. La demande d'HAROPA de déclasser une zone naturelle pour pouvoir s'étendre et particulièrement injustifiée au vu de l'historique. La densification avec 49030 logements supplémentaires prévus doit être repoussée. Les nouveaux quartiers près du bras de fer et sur le site de l'ancien hôpital sont des aberrations architecturales et l'on peut prédire que dans un temps très court que ces quartiers trop denses présenteront de nombreux problèmes . Il faut améliorer la qualité de la ligne du RER D Vallée et essayer de rattraper la dégradation continue de ces dernières années en termes de fréquence et de rapidité d'accès à la capitale.

Documents : -

Thématiques : 05.1problématique du logement, 09.2 Seine, rus, Haropa, 10.mobilités

Annotation : L'extension du port d'evry , il y a quelques années devait entraîner une augmentation de l'activité du port avec en particulier un stockage de nombreux conteneurs. Il n'en a rien été. L'activité stagne ou même régresse peut être, avec une grande disponibilité de surface. La demande d'HAROPA de déclasser une zone naturelle pour pouvoir s'étendre et particulièrement injustifiée au vu de l'historique. La densification avec 49030 logements supplémentaires prévus doit être repoussée. Les nouveaux quartiers près du bras de fer et sur le site de l'ancien hôpital sont des aberrations architecturales et l'on peut prédire que dans un temps très court que ces quartiers trop denses présenteront de nombreux problèmes . Il faut améliorer la qualité de la ligne du RER D Vallée et essayer de rattraper la dégradation continue de ces dernières années en termes de fréquence et de rapidité d'accès à la capitale.

Contribution n°241 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 18:54

Contribution:

Bonjour J'habite Bondoufle depuis de nombreuses années. C'était une petite ville de banlieue pavillonnaire avec cependant deux zones d'activité dynamiques. J'exprime ici mon étonnement de constater un énorme écart entre les documents présentés et la réalité du nouveau quartier des portes de Bondoufle. Il fallait construire des logements mais pourquoi aussi peu de pragmatisme : les immeubles sont très près les uns des autres et la végétation qui a été planté

entre eux ne pourra pas grandir tant la place qui lui est faite est restreinte. En l'état, l'évolution de ce quartier est inquiétante : les premiers acquéreurs commencent à vendre et partent à cause de la mauvaise qualité des constructions. Par ailleurs, les places de stationnement font cruellement défaut alors même qu'il est admis que chaque couple possède deux voitures voire plus lorsque les enfants grandissent. Cette insuffisance aberrante a de nombreuses conséquences : par exemple, le quartier compte un dojo tout neuf mais les utilisateurs potentiels refusent de l'utiliser faute de places de stationnement à proximité. Du coup, ce dojo ne libère que très peu de places dans les équipements sportifs de la ville pourtant en nombre insuffisant. Les portes de Bondoufle accueillent une population jeune mais il n'est pas prévu de gymnase. De même, les clients des magasins ou services hésitent à venir tant le stationnement pose problème. Dans ce contexte, le problème pourrait être en partie réglé par les transports en commun mais ils ont été également oubliés. A l'heure où il est beaucoup question d'éco quartier, Bondoufle témoigne d'une politique urbaine anarchique : je n'imagine pas que les concepteurs de ce nouveau quartier aient choisi d'y habiter. Cordialement

Documents : -

Thématiques : -

Annotation : Bondoufle : énorme écart entre les documents présentés et la réalité du nouveau quartier des portes de Bondoufle. Immeubles très près les uns des autres et la végétation qui a été planté entre eux ne pourra pas grandir. les premiers acquéreurs commencent à vendre et partent à cause de la mauvaise qualité des constructions. les places de stationnement font cruellement défaut Bondoufle accueille une population jeune mais il n'est pas prévu de gymnase. le problème pourrait être en partie réglé par les transports en commun mais ils ont été également oubliés.

Contribution n°242 (Web)

Par Porta Guillemette

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 20:02

Contribution:

La cueillette de Servigny a besoin de garder l'intégralité de ses terres. Face à l'urbanisation massive de la Seine et Marne et de ce secteur en particulier, il est indispensable de conserver des îlots de verdure de grande taille. Cette cueillette est un vrai trésor pour tous les habitants aux alentours : elle permet l'achat de fruits et légumes en circuits courts, elle permet à chacun et aux enfants en particulier d'avoir le plaisir de cueillir pour sa propre consolation, elle permet de manger de façon saine et avec une agriculture raisonnées, elle est un lieu de découvertes pour de nombreuses écoles, elle est un lieu de rencontres, elle fournit également de nombreux emplois. Elle participe donc à ce qu'il est préconisé au niveau national tant pour notre santé que pour notre économie : bouger, manger des fruits et légumes chaque jour, produits en France et proches de notre domicile. Elle est d'utilité publique !

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°243 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 20:49

Contribution:

Il faut sanctuariser la Ferme-Cueillette de Servigny et ses terres. À l'ère du développement durable, amputer 35 ha de terres à la cueillette est un non-sens. Les terres sont de plus en plus artificialisées ce qui réduit entre autre l'absorption des eaux de pluie, porte atteinte à la biodiversité. Les terres sont ici de très bonnes qualité pour l'agriculture, il est préjudiciable de les sacrifier. Pourquoi ne pas exploiter des zones déjà existantes ? N'y a-t-il pas des zones industrielles à optimiser ? Les circuits courts sont préférables pour limiter l'empreinte carbone et la cueillette entre pleinement dans ce cadre. Et pour terminer, c'est la terre qui nourrit les hommes et la cueillette avec ses terres est comme un poumon vert dans un environnement très urbanisé.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°244 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 23:56

Contribution:

Mesdames, Messieurs, Je suis arrivé dans la région en 2006 et très vite j'ai connu la Cueillette de Servigny où nous avons emmené nos enfants. C'est un endroit idéal pour leur faire découvrir la nature, le jardinage, les légumes et fruits de saison. Nous avons passé d'excellents moments dans le verger ou les rangs de fraises et d'haricots verts. Quel plaisir de manger de bons fruits et légumes. Je suis inquiet de voir ce lieu exceptionnel, à deux pas du centre commercial du Carré Sénart, disparaître au profit de projets beaucoup moins bénéfiques, voire destructeurs de notre environnement. Je souhaiterais mettre en avant les avantages de conserver et même développer la Cueillette de Servigny : * Des productions maraîchères et fruitières en circuit-court par de la vente directe * Une réponse aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité * Le maintien des emplois agricoles locaux * Une approche raisonnée * Des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) * Un lieu de rencontre et de lien social * Une sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture nourricière * Une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud * Un espace de respiration, de promenade pour l'agglomération, déjà très urbanisée * La préservation des sols contre l'artificialisation * Une zone de verdure indispensable proche d'une zone commerciale très urbaine * La conservation des paysages * Un partenariat à créer avec le centre commercial du Carré Sénart pour des animations pour les jeunes : enfants et adolescents avec des ateliers permaculture, agroécologie, biodiversité * Un lieu de cultures à côté d'un lieu de culture (le théâtre). Envisager des actions communes autour de la sensibilisation au changement climatique et notre nécessaire adaptation. Je suis persuadé qu'une grande majorité de la population souhaite des endroits comme la Cueillette de Servigny qui apportent tant de bien être et construit l'avenir sereinement plutôt que des projets moins vertueux qui visent le court terme et précipitent notre société dans un avenir pas du tout souhaitable. Vous remerciant par avance de considérer ces éléments et de prendre les bonnes décisions pour nous, nos enfants, petits-enfants et leurs descendants. Bien sincèrement, Guillaume

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°245 (Email)

Par Jean-Pierre LE BRETON pour le CODEV de GRAND PARIS SUD

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 20:47

Contribution:

Objet : Dépôt d'un avis du CODEV de GPS à destination du registre d'enquête publique sur le projet de SCoT Bonjour, Veuillez trouver ci-joint un avis du CODEV de GPS relatif au SCoT de GPS et plus particulièrement au devenir de la parcelle ZD16 de la ferme de Servigny. Bonne réception Jean-Pierre LE BRETON Membre du CODEV de GRAND PARIS SUD

Documents :

- contribution_245_Email_1.docx

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Note interne n°1

Le 08/10/2025 à 08:54 par Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE

Message : En mail l'observation détaillée du Codev su Cyrano

Document : -

Contribution n°246 (Email)

Par Jean-Pierre LE BRETON pour le CODEV de GRAND PARIS SUD

Déposée le mardi 07 octobre 2025 à 20:47

Contribution:

Objet : Dépôt d'un avis du CODEV de GPS à destination du registre d'enquête publique sur le projet de SCoT Bonjour, Veuillez trouver ci-joint un avis du CODEV de GPS relatif au SCoT de GPS et plus particulièrement au devenir de la parcelle ZD16 de la ferme de Servigny. Bonne réception Jean-Pierre LE BRETON Membre du CODEV de GRAND PARIS SUD

Documents :

- contribution_246_Email_1.docx

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Doublon de : Contribution N°245 (Email)

Contribution n°247 (Web)

Par Tisserant Isabelle

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 08:18

9 rue Alphonse Lavéran

91000 Évry-Courcouronnes

Contribution:

L'ancien chemin de halage entre le pont de l'avenue du Général Patton et l'Avenue de Beauvoir est un lieu boisé, rempli d'espèce peu courante comme des chauves souris ou des martins pécheurs. Cela serait un endroit idéal pour les promenades, si il était piétonisé, ce qui permettrait par la même occasion de lutter contre l'érosion de la berge bien plus facilement.

Documents : -

Thématiques : 12.observations localisées

Annotation : L'ancien chemin de halage entre le pont de l'avenue du Général Patton et l'Avenue de Beauvoir est un lieu boisé, rempli d'espèce peu courante comme des chauves souris ou des martins pécheurs. Cela serait un endroit idéal pour les promenades, si il était piétonisé, ce qui permettrait par la même occasion de lutter contre l'érosion de la berge bien plus facilement.

Contribution n°248 (Web)

Par Anonyme

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 08:58

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°249

Contribution:

bonjour, Je souhaite signaler qu'il est de la plus haute importance de cesser de diminuer les surfaces pleines et en particulier les surfaces agricoles ou ou de zones naturelles : productions agricoles et alimentaires, biodiversité, drainage, puits de carbone... C'est pourquoi il me semble indispensable de maintenir les terres agricoles en place au niveau du projet de développement de la ville Nouvelle de Sénart et des zones d'activités de Sénart en particulier. Suffisamment de zones déjà bétonnées et non occupées (friches industrielles et commerciales) existent déjà et peuvent être remaniées et transformées). La ferme de Servigny est une exploitation qui a su s'adapter à l'évolution du territoire et des habitudes , malgré de nombreux aléas. Elle joue aujourd'hui un rôle productif et alimentaire important , mais pas seulement, elle offre aussi un lieu de pédagogie et de sorties pour les familles et les écoles et centres de loisirs... Elle ne doit pas être fragilisée par la suppression d'ha de zone d'activité, qui dégraderait en plus son environnement paysager. Elle doit être soutenue en tant que ferme Briarde qui a su évoluer dans son modèle et dans ses pratiques tout en préservant sa typicité architecturale. Merci de prendre en compte mon avis, partagé par de nombreux habitants du territoire et de ceux voisins.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°249 (Web)

Par Romeur Anne

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 09:06

26 rue Jean-Jacques Rousseau

91100 Corbeil-Essonnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°248

Contribution:

bonjour, Je souhaite signaler qu'il est de la plus haute importance de cesser de diminuer les surfaces pleines et en particulier les surfaces agricoles ou ou de zones naturelles : productions agricoles et alimentaires, biodiversité, drainage, puits de carbone... C'est pourquoi il me semble indispensable de maintenir les terres agricoles encore en place au niveau du projet de développement de la ville Nouvelle de Sénart et des zones d'activités de Sénart en particulier (Savigny, Saint Pierre, Tigery...) . Mais aussi au cirque de l'Essonne et sur Villabé , Lisses, autour de Bondoufle etc... Limiter désormais l'étalement des villes, pour reprendre plutôt les espaces(et non naturels !) disponibles en ville ou en périphérie . Suffisamment de zones déjà bétonnées et non occupées (friches industrielles et commerciales) existent déjà et peuvent être remaniées et transformées. Les nombreux bâtiment publics d'Etat désaffectés dans Corbeil-Essonnes par exemple stratégiquement situés pourraient être utilement transformés... Merci de prendre en compte mon avis.

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Indispensable de maintenir les terres agricoles encore en place au niveau du projet de développement de la ville Nouvelle de Sénart et des zones d'activités de Sénart en particulier (Savigny, Saint Pierre, Tigery...) . Mais aussi au cirque de l'Essonne et sur Villabé , Lisses, autour de Bondoufle etc... Limiter désormais l'étalement des villes, pour reprendre plutôt les espaces(et non naturels !) disponibles en ville ou en périphérie . Suffisamment de zones déjà bétonnées et non occupées (friches industrielles et commerciales) existent déjà et peuvent être remaniées et transformées.

Contribution n°250 (Web)

Par Sauvons Servigny, collectif associatif
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 10:12
S/c FNE Seine-et-Marne 2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis

Contribution:

Collectif associatif

Sauvons Servigny

8 octobre 2025

M. le Président, MM. les membres de la commission d'enquête « Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud » Messieurs Vous trouverez, ci-joint, dans le cadre de l'enquête publique sur le SCoT de Grand Paris Sud, l'expression d'un mouvement populaire en faveur du maintien et de la protection de la Ferme Cueillette de Servigny (Lieusaint). Si l'enquête publique est la seule procédure de participation qui permet à la population de s'informer sur un projet, on constate : • L'information sur les dates, lieux et sujets des enquêtes sont, en général, méconnues de l'immense majorité du public ; • Qu'il n'est pas facile pour une grande majorité de nos concitoyens de s'exprimer dans le cadre d'une enquête publique : nombre de thèmes, vocabulaire et documents techniques, « facilité » d'écrire, ... C'est pour permettre une large expression que notre collectif d'association a proposé le texte de la pétition joint. Nous avons pu constater l'émotion, l'inquiétude, voire la colère à l'occasion de la prise de connaissance des avis défavorables, mettant en cause l'équilibre économique et agronomique de la Ferme-Cueillette de Servigny. Ces sentiments étaient connus dès le printemps 2024 car ce sujet a été l'objet d'une première pétition ayant déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Vous trouverez, dans les fichiers joints, l'expression, sur ce point particulier du projet de SCoT, de plus de 11000 signataires sur la période de la durée de l'enquête public, c'est-à-dire un mois. Le collectif d'associations Sauvons Servigny <https://agir.greenvoice.fr/petitions/servigny-la-ferme-cueillette-toujours-en-danger-agir-avant-le-8-octobre-2025-1>

Documents :

- contribution_250_Web_1.pdf
- contribution_250_Web_2.pdf
- contribution_250_Web_3.pdf

Thématiques : 03.concertation, 04.2.1 Cyrano

Annotation : Si l'enquête publique est la seule procédure de participation qui permet à la population de s'informer sur un projet, on constate : • L'information sur les dates, lieux et sujets des enquêtes sont, en général, méconnues de l'immense majorité du public ; • Qu'il n'est pas facile pour une grande majorité de nos concitoyens de s'exprimer dans le cadre d'une enquête publique : nombre de thèmes, vocabulaire et documents techniques, « facilité » d'écrire, ... Nous avons pu constater l'émotion, l'inquiétude, voire la colère à l'occasion de la prise de connaissance des avis défavorables, mettant en cause l'équilibre économique et agronomique de la Ferme-Cueillette de Servigny.

Contribution n°251 (Web)

Par ETUDE Pascal HOTTE
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 10:56
4 rue de Châtillon
75014 PARIS

Contribution:

Madame, Monsieur, J'interviens en qualité d'administrateur d'une indivision, propriétaire de la parcelle A 810 située sur la commune de Réau. Le SDRIF-E a validé fin 2024 un secteur d'urbanisation préférentiel de 10ha sur les terrains situés entre les voies ferrées, la ferme d'Arvigny, l'autoroute A5 et l'aire d'autoroute Total. Le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) oriente cette capacité de développement, pour les projets d'extension à vocation économique, mixte ou équipement, sur un secteur desservi par la route de la ferme d'Arvigny et notamment la parcelle A 810 dont l'indivision est propriétaire et exploitant. L'exploitation de ces parcelles est actuellement fortement impactée par quatre infrastructures majeures: l'autoroute A5, la voie ferrée, l'aire d'autoroute et les lignes électriques à très haute tension. Cette exploitation sera rendue impossible à terme avec l'orientation économique souhaitée et la parcelle A 810 se trouvera totalement enclavée et inexploitable. Les zones reculs/d'inconstructibilité créées par les lignes à très haute tension imposent donc de ne pas acter l'exclusion de la parcelle A 810. Il est nécessaire de l'inclure dans l'orientation donnée pour que la collectivité garde la maîtrise du développement d'une opération capable de consommer la pastille de 10 ha inscrite au SDRIF-E, avec un projet rationnel et au minimum impacté par ces lignes à très haute tension.

Documents : -

Thématiques : 12.observations localisées

-
Annotation : Parcellle A 810 située sur la commune de Réau. Le SDRIF-E a validé fin 2024 un secteur d'urbanisation préférentiel de 10ha sur les terrains situés entre les voies ferrées, la ferme d'Arvigny, l'autoroute A5 et l'aire d'autoroute Total. Le SCOT oriente vers des projets à vocation économique, mixte ou équipement, sur un secteur desservi par la route de la ferme d'Arvigny et notamment la parcelle A 810 dont l'indivision est propriétaire et exploitant. L'exploitation de ces parcelles est actuellement fortement impactée par quatre infrastructures majeures: l'autoroute A5, la voie ferrée, l'aire d'autoroute et les lignes électriques à très haute tension. Cette exploitation sera rendue impossible à terme avec l'orientation économique souhaitée et la parcelle A 810 se trouvera totalement enclavée et inexploitable. Les zones reculs/d'inconstructibilité créées par les lignes à très haute tension imposent donc de ne pas acter l'exclusion de la parcelle A 810. Il est nécessaire de l'inclure dans l'orientation donnée pour que la collectivité garde la maîtrise du développement d'une opération capable de consommer la pastille de 10 ha inscrite au SDRIF-E, avec un projet rationnel et au minimum impacté par ces lignes à très haute tension.

Contribution n°252 (Web)

Par France Nature Environnement-Grand Paris Sud
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 11:19
Hôtel d'agglomération 500 place Champs Elysées
91080 Courcouronnes

Contribution:
voir contribution pdf jointe

Documents :

- contribution_252_Web_1.pdf

Thématiques : 01.le dossier, 02.participation du public, 04.2 urbanisation, 04.2.1 Cyrano, 09.2 Seine, rus, Haropa

Annotation : Voir la pièce jointe annexée

Contribution n°253 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 11:39

Contribution:

Je complète la pétition pour sauvegarder les terres de la ferme de Servigny. Je demande que la sanctuarisation des terres de Servigny soit actée. Il est essentiel de permettre une production maraîchères et fruitières en circuit-court grâce à une vente directe. C'est aussi une action réelle face aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité. La ferme de Servigny procure des emplois agricoles locaux. Par une approche raisonnée, l'essentiel des cultures se fait en respectant des pratiques agroécologiques (haies, non-labour, engrais verts ...) et permet ainsi de garder un sol riche. Ce lieu permet aux habitants de la région des rencontres et du lien social, pour le vérifier il suffit de constater l'origine des soutiens à cette pétition. Cela procure un espace pour respirer, admirer des paysages agricoles, permettre des promenades dans un endroit de verdure. La ferme de Servigny accueille régulièrement des classes de primaires qui vont ainsi être sensibilisées aux enjeux d'une agriculture nourricière et développer des réflexes liés à la nature. Il est essentiel également d'apporter une contribution aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud Enfin, il nous faut lutter contre l'artificialisation des sols, la betonnisation est source de dégâts importants dès que les pluies deviennent abondantes (phénomènes qu'on ne peut plus ignorer et dont la fréquence augmente avec le dérèglement climatique).

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°254 (Web)

Par Anonyme
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 11:40

Contribution:

Bonjour, Je suis en total accord avec la contribution d'Evry Village. J'ajouterais : comment peut-on envisager de construire encore des logements, donc d'accroître le nombre de personnes qui prendront le RER D (même si certains trouveront des jobs sur place), alors que les conditions de transport sont aujourd'hui innommables (retards conséquents, suppressions

fréquentes)? Où est la vision d'aménagement du territoire ?? Le marché de l'immobilier est plombé à Évry Courcouronnes, depuis longtemps. Faut il encore le dégrader ? Combien d'habitants contribuent par l'impôt ? La solidarité locale a ses limites et nombre de ces problèmes devraient relever d'une solidarité nationale . Veut on garder quelques classes moyennes ou se résout on à les voir fuir d'années en années ? Pourquoi construire encore et encore des programmes qui ne seront pas maîtrisés, vendus par des promoteurs au marketing rassurant et qui finiront en logement social ? Essayons déjà de traiter les problèmes existants, avec les conséquences que ça a sur les commerces de quartier par exemple, l'insécurité parfois et la violence récurrente au moment des émeutes où voiries, abribus, équipements publics sont saccagés (qui paie cette facture ?)

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation, 05.1problématique du logement, 10.mobilités

Annotation : Reprend les observations d'Evry Village.

Contribution n°255 (Web)

Par Bisson Michel

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 11:54
50 rue de Paris - CS50333
77567 Lieusaint cedex

Contribution:

Contribution de la commune de Lieusaint au projet de révision du SCoT de Grand Paris Sud, dans le cadre de l'enquête publique. En tant que document de planification stratégique à l'échelle intercommunale, le SCoT joue un rôle essentiel dans l'équilibre entre développement urbain, protection des ressources naturelles et cohérence des politiques publiques. Toutefois, sa déclinaison à l'échelle communale nécessite certains ajustements afin de ne pas freiner les projets d'intérêt local, notamment ceux en cours de réflexion dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune. Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Grand Paris Sud, la commune de Lieusaint souhaite formuler trois observations visant à garantir la cohérence entre les orientations du SCoT et les dynamiques locales d'aménagement. 1 – La plaine Villepècle La plaine de Villepècle, située à l'ouest du territoire communal, est délimitée par la RN104 au nord, la RD402 au sud et l'autoroute A5 à l'est. Actuellement classée en zone 2AU dans le plan local d'urbanisme en vigueur, cette zone fera l'objet, dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme en cours, d'un reclassement majoritaire en zone agricole, en cohérence avec les orientations du projet de SCoT, qui prévoit l'intégration de ce secteur dans l'armature verte du territoire. Toutefois, afin de répondre au besoin accru en surface d'espaces verts à destination des aires de sports en plein air, la commune de Lieusaint souhaite conserver une certaine souplesse d'aménagement sur ce secteur en définissant une zone AU d'environ 10 hectares dans la continuité du terrain de baseball et le long de la RD402. 2 – La ferme de Varâtre et ses abords La commune de Lieusaint souhaite apporter les précisions suivantes concernant le secteur de la ferme de Varâtre et de ses abords. Ce secteur fait partie intégrante du Carré Sénart et s'inscrit, à ce titre, dans une dynamique d'urbanisation en cours. En cohérence avec cette orientation, la commune demande le retrait de ce périmètre de la liste des espaces agricoles à préserver, telle qu'elle figure actuellement dans le projet de SCoT révisé. L'espace boisé classé présent sur ce secteur, identifié dans le SCoT comme élément de l'armature naturelle du territoire, sera maintenu et protégé. 3 – L'est du cimetière communal La commune de Lieusaint souhaite également attirer l'attention sur le secteur situé à l'est du cimetière communal, classé en zone AU dans son PLU en vigueur. Ce secteur fait aujourd'hui l'objet d'un projet de développement de l'activité porté par l'Établissement Public d'Aménagement. Or, dans le cadre de la révision du SCoT, cet espace a été intégré à l'armature naturelle, ce qui pourrait compromettre sa vocation à être urbanisé. Dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme, et afin de préserver la cohérence des documents de planification territoriale, la commune demande le retrait de ce secteur de l'armature naturelle du SCoT, afin de permettre le maintien de son classement en zone AU. Il est précisé que l'alignement d'arbres présent sur cette zone sera conservé et protégé.

Documents :

- contribution_255_Web_1.pdf

Thématiques : 12.observations localisées

Annotation : -

Contribution n°256 (Web)

Par lepeu emmanuel

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 12:09
8, av général de gaulle
91000 evry

Contribution:

La crise environnementale dans laquelle nous sommes plongés doit conduire à mettre en priorité 1 de toutes les thématiques du SCOT les objectifs de sobriété et de résilience. A ce titre, 4 thèmes sont particulièrement sensibles. 1. Urbanisation : Stopper l'urbanisation de notre région Il est désormais nécessaire de stopper le développement des

logements et sites industriels sur notre région, y compris pour la ville d'Evry La région est asphyxiée. Il faut désormais promouvoir la rénovation thermique, et l'autonomie alimentaire pour évoluer vers une économie locale. 2. La Seine : Ne pas transformer la Seine en autoroute fluvial Les initiatives de développement de la Seine comme autoroute fluvial sont anachroniques. Il a été observé et démontré par la pratique que multiplier les offres de transport de marchandise (et de personnes) ne font qu'amplifier le transport. Comme pour l'énergie, aucun moyen de transport, fut il qualifié de durable ne va réduire l'usage des autres. De ce point de vue, les projets de développement portuaire d'Haropa Port ne sont pas adaptés à notre temps. Ils sont un contre sens environnemental et vont à l'encontre du local et de la qualité de vie des habitants. Faire venir des conteneurs du bout du monde par les fleuves, ne va pas rendre ce commerce plus durable. De ce fait, les demandes de transformation du classement de la zone naturelle d'Evry par Haropa Port sont aussi anachroniques. Cette zone doit rester un réservoir de biodiversité. Le Scot doit sanctuariser cette zone et protéger les berges de la Seine. 3. Sanctuarisation des espaces naturels et agricoles : un vrai ZAN à effet immédiat Il est impératif de protéger dès maintenant les espaces naturels et stopper l'artificialisation A ce titre la ferme de Servigny est un symbole à protéger. Pour la raison d'autonomie alimentaire et de préservation de qualité de vie, il faut maintenir l'activité de la ferme de Servigny sur toute son emprise. Cela représente un bol d'air pour la population dans une zone où il est prioritaire de préserver l'agriculture et le maraîchage périurbain. Il ne doit pas y avoir d'exception au ZAN, ni DataCenter énergivore, ni « ferme » solaire et autres infrastructure « durable » ne doivent être le prétexte à dérogation. 4. Transports : RERD : pas plus de train, mais mieux de trains. Transport routier, le ralentir et le réduire Malgré le SA 2019, qui devait tout résoudre, force est de constater que la fiabilité de la correspondance RER D à Juvisy est très aléatoire. Le taux de réussite est inférieur à 50%. Cependant, la liaison rapide et sans changement malsherbes-paris est une fausse bonne idée. - Il faut rendre plus fiable ce qui existe, et ne pas en rajouter. Plus il y aura de circulation, et plus le réseau sera engorgé, et difficile à fiabiliser. - Tout ce qui encourage l'étalement urbain et le bétonnage des villages loin de Paris est à proscrire. Le projet ligne M, de liaison rapide sans changement malsherbes paris, et directe Juvisy Paris Lyon surface, est une mauvaise idée. Ceci vaut pour le RERD, mais pour tous les autres moyens de transport. Il faut cesser de raccourcir les temps de parcours sur les longues distances pour encourager le développement local, y compris pour le transport routier qu'il faut ralentir partout, en particulier dans les agglomérations. Il faut faciliter les déplacements à pied et à bicyclette. La priorité doit être de concentrer les investissements sur le développement de pistes cyclables en site propre.

Documents :

- contribution_256_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2 urbanisation, 07.2 Protection de la nature, biodiversité, Zones humides, 09.2 Seine, rus, Haropa, 10.mobilités

Annotation : Urbanisation : Stopper l'urbanisation de notre région Il est désormais nécessaire de stopper le développement des logements et sites industriels sur notre région, y compris pour la ville d'Evry La région est asphyxiée. Il faut désormais promouvoir la rénovation thermique, et l'autonomie alimentaire pour évoluer vers une économie locale. Ne pas transformer la Seine en autoroute fluvial multiplier les offres de transport de marchandise (et de personnes) ne font qu'amplifier le transport. Comme pour l'énergie, aucun moyen de transport, fut il qualifié de durable ne va réduire l'usage des autres. les projets de développement portuaire d'Haropa Port ne sont pas adaptés à notre temps. Cette zone doit rester un réservoir de biodiversité. Le Scot doit sanctuariser cette zone et protéger les berges de la Seine.3. Sanctuarisation des espaces naturels et agricoles : un vrai ZAN à effet immédiat A ce titre la ferme de Servigny est un symbole à protéger. Pour la raison d'autonomie alimentaire et de préservation de qualité de vie, il faut maintenir l'activité de la ferme de Servigny sur toute son emprise. Cela représente un bol d'air pour la population dans une zone où il est prioritaire de préserver l'agriculture et le maraîchage périurbain. Il ne doit pas y avoir d'exception au ZAN, ni DataCenter énergivore, ni « ferme » solaire et autres infrastructure « durable » ne doivent être le prétexte à dérogation. 4. Transports : RERD : pas plus de train, mais mieux de trains. Transport routier, le ralentir et le réduire Malgré le SA 2019, qui devait tout résoudre, force est de constater que la fiabilité de la correspondance RER D à Juvisy est très aléatoire. Le taux de réussite est inférieur à 50%. Cependant, la liaison rapide et sans changement Malsherbes-paris est une fausse bonne idée. - Il faut rendre plus fiable ce qui existe, et ne pas en rajouter. Plus il y aura de circulation, et plus le réseau sera engorgé, et difficile à fiabiliser. - Tout ce qui encourage l'étalement urbain et le bétonnage des villages loin de Paris est à proscrire. Le projet ligne M, de liaison rapide sans changement Malsherbes paris, et directe Juvisy Paris Lyon surface, est une mauvaise idée. Il faut faciliter les déplacements à pied et à bicyclette. La priorité doit être de concentrer les investissements sur le développement de pistes cyclables en site propre.

Contribution n°257 (Web)

Par CUILLIER, Héloise

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 14:09

9 cours Blaise Pascal

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°19, N°52

Contribution:

Bonjour, Je souhaiterais apporter ces éléments de reformulation au nom du réseau de lecture publique de Grand Paris Sud, en tant que chef de projet développement de la lecture publique : Rapport de présentation Tome 1 : Diagnostic territorial, p. 158 - Corriger les mentions suivantes : "2 médiathèques départementales" au lieu de "1 bibliothèque départementale", "29 médiathèques : 21 médiathèques communautaires, 7 médiathèques communales, 1 bibliothèque associative" au lieu de "30 médiathèques", "plus de 1 000 événements tout au long de l'année dans les médiathèques" au lieu de "550 événements tous au long de l'année dans les bibliothèques" - Le nombre d'espaces de vente de livres, notamment le nombre de librairies en cours de labellisation, ne paraît pas refléter la réalité du territoire. - Il ne semble pas utile de faire mention du nombre de documents disponibles à la médiathèque départementale de l'Essonne. p. 159 - Il

manque le festival suivant : "S'Prix Critique" (Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny-le-Temple, Nandy) Projet d'aménagement stratégique, p. 19 : - Serait-il possible d'ajouter les ludothèques à la liste des structures culturelles mentionnées ? Il existe en effet 4 ludothèques communautaires au sein de médiathèques, qui offrent une complémentarité de service importante pour ces équipements. - Serait-il possible de reformuler la mention "Faire des médiathèques des "lieux sociaux" en "Faire des médiathèques des lieux du lien social" ? Les médiathèques participent en effet du lien social sur le territoire, tout en conservant une dimension culturelle. - Serait-il possible de reformuler les mentions suivantes dans le paragraphe "mener une réflexion sur la fonction de "tiers lieux" de ces médiathèques" : "égalité femme-homme" plutôt qu' "égalité homme/femme", "lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme" plutôt qu' "illettrisme" ? En vous remerciant pour la prise en compte de ces remarques, et restant à votre disposition pour plus de précisions. Bien cordialement, Héloïse Cuillier

Documents : -

Thématiques : 01.le dossier

Annotation : Corrections demandées au dossier Rapport de présentation Tome 1 : Diagnostic territorial, p. 158 - Corriger les mentions suivantes : "2 médiathèques départementales" au lieu de "1 bibliothèque départementale", "29 médiathèques : 21 médiathèques communautaires, 7 médiathèques communales, 1 bibliothèque associative" au lieu de "30 médiathèques", "plus de 1 000 événements tout au long de l'année dans les médiathèques" au lieu de "550 événements tous au long de l'année dans les bibliothèques" - Le nombre d'espaces de vente de livres, notamment le nombre de librairies en cours de labellisation, ne paraît pas refléter la réalité du territoire. - Il ne semble pas utile de faire mention du nombre de documents disponibles à la médiathèque départementale de p. 159 - Il manque le festival suivant : "S'Prix Critique" (Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny-le-Temple, Nandy) Projet d'aménagement stratégique, p. 19 : - Serait-il possible d'ajouter les ludothèques à la liste des structures culturelles mentionnées ? Il existe en effet 4 ludothèques communautaires au sein de médiathèques, qui offrent une complémentarité de service importante pour ces équipements. - Serait-il possible de reformuler la mention "Faire des médiathèques des "lieux sociaux" en "Faire des médiathèques des lieux du lien social" ? Les médiathèques participent en effet du lien social sur le territoire, tout en conservant une dimension culturelle. - Serait-il possible de reformuler les mentions suivantes dans le paragraphe "mener une réflexion sur la fonction de "tiers lieux" de ces médiathèques" : "égalité femme-homme" plutôt qu' "égalité homme/femme", "lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme" plutôt qu' "illettrisme" ?

Contribution n°258 (Courrier)

Par EPA SENART

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 14:12

Contribution:

Madame, Monsieur L'EPA-Sénart, souhaite porter à votre connaissance, une remarque complémentaire sur le projet de SCOT arrêté et soumis à Enquête Publique. Cette remarque porte sur un point de détail cartographique, concernant des zonages figurés sur les cartes « Préserver et valoriser l'armature naturelle et agricole » et « Préserver et restaurer les continuités écologiques ». Sur ces 2 cartes, la limite entre les zones naturelles à préserver et tâche urbaine fait l'objet d'une interprétation erronée en marge du bassin des hauldres, au niveau de la parcelle cadastrée ZK955. L'emprise de cette parcelle ainsi que les emprises de l'avenue Jean Monnet attenante sont à conserver dans l'enveloppe de la tâche urbaine. La parcelle est effectivement en friche, mais fait bien partie des espaces viabilisés de ce secteur. Il est donc demandé de procéder à la rectification de la limite entre zone naturelle et tâche urbaine à ce niveau, pour rester en cohérence avec la nature effective des lieux et permettre au futur PLU de conserver cet espace au titre des espèces urbanisables du secteur. Illustrations en PJ: 1. Carte Agri-nature : zone à insérer à la tâche urbaine en hachuré rouge 2. Carte Continuité écologiques : zone à insérer à la tâche urbaine en hachuré jaune En vous remerciant par avance de la prise en compte de cette remarque de détail Cordialement Patrice GEILLON Directeur foncier

Documents :

- contribution_258_Courrier_1.jpg
- contribution_258_Courrier_2.jpg

Thématiques : 01.le dossier

Annotation : Demande d modification de la cartographique, concernant des zonages figurés sur les cartes « Préserver et valoriser l'armature naturelle et agricole » et « Préserver et restaurer les continuités écologiques »

Contribution n°259 (Web)

Par NAGEL Sabine

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 14:57

23 RUE NAPOLEON BONAPARTE

91070 BONDOUFLE

Contribution:

Monsieur le Commissaire enquêteur, Au nom de mon groupe d'élus et de citoyens de la commune de Bondoufle, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre contribution à cette enquête publique sur le SCOT de Grand Paris Sud. Vous en souhaitant une bonne lecture Ci-dessous le texte, hors annexe Monsieur le commissaire enquêteur, Participer à toute

enquête publique relative à l'aménagement de notre territoire a toujours été une préoccupation pour notre groupe. Nous avons déposé des contributions à l'enquête sur le SDRIF-E en 2024, plusieurs d'entre nous avaient également participé à la concertation organisée par Grand Paris Sud ces dernières années, et nous avons également contribué en mars dernier à la consultation de IDFM sur son plan des mobilités 2030. Pour fournir une contribution représentative des attentes des habitants de Bondoufle pour les 15 prochaines années de notre territoire, notre groupe a organisé le jeudi 2 octobre 2025 une concertation publique à la salle des fêtes de la ville, à laquelle une vingtaine de personnes a participé. Cette contribution reprend la teneur de nos échanges. La consultation du dossier d'enquête publique sur le SCoT de notre agglomération Grand Paris Sud nous amène à formuler des observations sur les thématiques environnement, transports, logement et patrimoine, mais aussi sur le diagnostic proposé dans ce dossier consacré à l'élaboration d'un schéma de « cohérence territoriale ». Mais cette contribution est d'abord et avant tout un appel à la cohérence entre les ambitions et les actes pour les responsables de notre agglomération. Un diagnostic erroné pour la ville de Bondoufle... Tout le diagnostic s'appuie sur des données, INSEE essentiellement, déjà assez anciennes puisque généralement de 2021 au mieux. Plusieurs Personnes Publiques Associées l'ont également noté et ont demandé une actualisation (MRAE, préfet de l'Essonne). Or, pour la commune de Bondoufle, cette ancienneté pose un problème, beaucoup plus important que dans les 22 autres communes de l'agglomération, dans la mesure où une ZAC, zone d'aménagement concerté, dites des Portes de Bondoufle (quartier du Grand Parc), y est en cours depuis 2012. À terme, ce sont plus de 2 000 logements qui se seront ajoutés aux 3 500 existant auparavant (+ 60%). L'agglomération pilote pourtant ce projet avec Grand Paris Aménagement au sein de la SPLA-IN, dont le Président est également VP aménagement de GPS. Elle ne peut donc pas faire comme si elle ne disposait d'aucune information à ce sujet. Aussi, nous demandons que, même si pour les autres communes de notre intercommunalité les chiffres utilisés sont les plus récents de l'INSEE à ce jour, l'agglomération ajuste ces données par des projections réalisées en intégrant le programme prévisionnel de livraison de logements de la ZAC. L'enjeu est énorme. ...aux impacts conséquents : 1- Sur la population de la ville Concernant l'évolution de la population, le diagnostic recense 10 833 habitants en 2021. Nous savons ce chiffre largement dépassé aujourd'hui vu le nombre de résidences livrées chaque année. L'agglomération connaît plus précisément que nous cette progression, elle travaille avec les promoteurs et participe aux inaugurations. Elle peut donc indiquer un chiffre plus proche de la réalité. Plusieurs centaines d'habitants sont d'ores et déjà arrivés dans notre commune depuis 2021. Ce n'est pas marginal, l'agglomération peut et doit les recenser. D'ores et déjà, en utilisant les données 2021, les chiffres indiquent une progression de 18% en 10 ans, de +20% même par comparaison avec 2015, année la plus basse ; le diagnostic lui-même situe la commune à environ +2% par an, quand le reste de GPS est à +0,5% par an (Diagnostic 3-1, p. 4). C'est-à-dire que le nombre de Bondouflois progresse 4 fois plus vite que la moyenne de notre agglomération. Notre ZAC, la plus grosse de l'agglomération GPS, en est très largement à l'origine. 2- Sur l'objectif de logements de GPS Ceci nous amène à considérer que l'effort de livraison de nouveaux logements attendu sur notre agglomération doit maintenant être réalisé dans d'autres communes, Bondoufle a fait sa part, la raison doit conduire à s'arrêter. Ainsi, l'objectif de 758 logements à construire à Bondoufle, contenu dans le SDRIF-e (DOO p. 46, est probablement déjà atteint par les livraisons depuis 2021. Il ne s'agit pas d'égoïsme mais de constater que Bondoufle a d'ores et déjà pris sa part à l'effort collectif et a largement rattrapé son retard en termes de logements sociaux. Mais aussi de considérer que l'accueil de nouveaux habitants dans de bonnes conditions doit impérativement s'accompagner d'équipements et de services nécessaires à la vie quotidienne. Or ni l'un ni l'autre n'ont été prévus. L'urgence commande aujourd'hui de s'atteler à les mettre en place. En effet, lorsque la ZAC sera achevée, la population de la ville aura probablement atteint environ 12 000 habitants, soit +30% par rapport à l'avant ZAC des Portes de Bondoufle. Avec quels équipements publics supplémentaires ? Simplement une école, de 8 classes (3 en maternelle et 5 en élémentaire) au lieu des 10 prévues au dossier de réalisation de cette ZAC, et qui d'ores et déjà trop petite, ainsi qu'un dojo. Et rien d'autre. En particulier, outre le manque de structures d'accueil de jeunes enfants, aucun nouveau gymnase pourtant prévu dans le dossier de réalisation de la ZAC. L'agglomération GPS le sait pertinemment, notre groupe d'élus a déjà adressé des courriers pour demander le respect de cet engagement initial. 3- Sur les équipements sportifs nécessaires Ainsi, lorsque nous lisons dans le Diagnostic (p. 175) que Bondoufle fait partie des communes ayant le plus fort taux d'équipements sportifs, nous tenons à souligner une double erreur : - Le nombre d'équipements sportifs sur la commune a probablement été artificiellement gonflé par l'intégration du Stade départemental Robert Bobin qui, pour bien se situer sur notre territoire, n'est accessible à aucun habitant ou club de la ville. Il est essentiel de ne pas le compter. - Le nombre d'habitants, lui, est sous-estimé comme dit précédemment. Le résultat est clair sur le terrain : chaque année, la fête des associations en septembre est l'occasion pour les responsables des sections sportives de refuser de nouveaux adhérents, au grand dam de beaucoup de parents nouvellement installés sur la ville. Le diagnostic est fondamentalement contraire à la réalité vécue par les habitants. Il faut le corriger. C'est la raison pour laquelle Sabine Nagel avait écrit à Grand Paris Sud dès octobre 2022 pour qu'elle achète le bâtiment dit « Koony Parc », à vendre à la suite de l'arrêt de cette entreprise, afin d'y faire un nouveau gymnase. Courrier resté sans effet malheureusement, alors que le besoin se fait de plus en plus criant. C'est un gros défaut d'anticipation que nous payons aujourd'hui. Il faut y remédier. Le DOO annonce bien (p. 55) que « les équipements culturels et sportifs constituent des outils importants pour favoriser l'émancipation et l'inclusion sociale sur le territoire ». 4- Sur les terres agricoles consommées et disponibles Il est assez inquiétant de constater que, sur plusieurs cartes proposées par l'enquête, les 58 ha de terres agricoles artificialisées pour réaliser cette ZAC sont toujours positionnés comme agricoles (en jaune généralement) alors qu'une très grande partie est construite aujourd'hui. Le décompte des surfaces agricoles disponibles sur l'agglomération semble également erroné dans la mesure où 10ha de terres agricoles ont également été vendues par Grand Paris Sud à IDFM (Ile-de-France Mobilités) pour réaliser le fameux dépôt de bus controversé à Bois Bailleul (cf. Infra). L'autorité environnementale (la MRAE) demande d'ailleurs de préciser les surfaces sacrifiées sur la période récente, ainsi que de réaliser un diagnostic plus précis des friches, dents creuses, et autres, pour préciser la stratégie de réutilisation des espaces afin de rendre opérant l'objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles, rappelant que le SDRIF-e n'indique que des plafonds, des enveloppes maximales pouvant être consommées, pas des objectifs à atteindre. Pour Bondoufle, nous allons le voir, c'est un point essentiel (cf infra). Un projet d'aménagement stratégique (PAS) ainsi qu'un Document d'orientations et d'Objectifs (DOO) aux ambitions incontestables mais contraires aux actes de notre agglomération dans notre commune – un problème de cohérence Agriculture - Environnement Il est impossible de ne pas applaudir à la lecture des objectifs affichés dans ce PAS, en particulier dès le premier point consacré au « nouveau modèle urbain », qui passe en particulier par « développer une agriculture de proximité » et « préserver et restaurer les continuités écologiques locales ». Ces ambitions sont précisées

dans le DOO, document d'orientations et d'objectifs, qui veut « positionner la fonction agricole comme un enjeu économique majeur » (p.28 etc.). Notre souci vient de ce que ces ambitions sont exactement contraires à ce que l'agglomération GPS pratique sur notre commune conjointement avec la ville, qui aura perdu 68ha de terres agricoles en 10 ans : à défaut d'avoir tenté de « éviter », puis même de « réduire » la consommation de foncier nourricier, même la seule « compensation » n'apparaît nulle part. Aussi, comment notre ville pourra-t-elle appliquer cette stratégie nécessaire si rien ne change à Bondoufle ? Comment imaginer que ce point fort du projet de notre agglomération ne puisse pas nous concerner à la suite des décisions successives de cette même agglomération ces dernières années ? C'est inacceptable. Ainsi, la moindre des choses eut été que, en contrepartie de l'effort réalisé pour répondre aux besoins de logements nouveaux, donc en contrepartie de la disparition de 56ha de terres agricoles à l'ouest de la ville, l'agglomération pousse IDFM à rénover son entrepôt de bus au sein de la ZAE de la Marinière plutôt que de supprimer encore 10ha supplémentaires de terres agricoles et artificialisant l'un des deux derniers champs de la ville. Par conséquent, il est ahurissant de lire que notre agglomération veut conditionner la réalisation de tout projet (comme celui du dépôt de bus à Bois Bailleul) « à la prise en compte des risques et des nuisances dans les choix de localisation » (DOO P. 26) quand elle a sciemment vendu la parcelle de 10ha à IDFM sans réalisation d'une véritable étude environnementale. De qui se moque-t-on ? Quelle est la crédibilité de ce SCoT dans ces conditions ? Aussi, le tout dernier espace agricole situé à l'ouest-sud-ouest de la ville, l'autre « pastille » du SDRIF-e, doit impérativement être retirée des zones de foncier urbanisable, tant du SCoT de GPS que, au plus vite, du PLU de la ville. L'objectif de zéro artificialisation nette doit un jour trouver une application dans notre agglomération. Faute de quoi tout cela n'est que paroles en l'air. Paradoxe ou hypocrisie ? On peut ainsi noter que le dossier 3.2 présentant l'état initial de l'environnement classe les terrains agricoles de Bondoufle comme faisant partie de ceux ayant la meilleure qualité sur notre agglomération (p. 39) ! Et pourtant, 10ha viennent d'être sacrifiés pendant que des friches se multiplient dans nos ZA. Nous rappelons à ce stade que notre groupe Ensemble pour Bondoufle a lancé à deux reprises, en 2019 puis en 2023, des pétitions sur Change.org demandant de sauvegarder ces terres agricoles de Bois Bailleul, ayant réuni chacune près de 1 000 signatures (sur le web ainsi qu'en formulaire papier). Elles sont encore visibles. Elles montrent que les Bondouflois adhèrent à l'ambition première du SCoT mais demandent que les paroles soient suivies d'effets. Dans cette partie est de la ville, au sud de Bois Bailleul, nous constatons que le SCoT érige le golf de Val Grand (structure privée) en « lisière agri-urbaine », en y plaçant un « peigne » indiquant la volonté d'en faire une limite pour « contenir l'urbanisation ». Mais c'est oublier deux choses : - D'un côté il faut se souvenir d'abord que cette limite ne dépend pas de notre agglomération puisque les terres agricoles soi-disant protégées sont jusqu'à preuve du contraire majoritairement sur le territoire de Vert-Le-Grand, sur lequel nous n'avons aucune prise. Pour en faire une véritable barrière il faudrait d'abord que ces terres deviennent bondoufloises ! - De l'autre côté se trouve le golf, qui n'est en rien un établissement public, un espace dont pourraient profiter tous les Bondouflois. Ne peuvent y accéder que les inscrits au golf. Lequel se trouve d'ailleurs derrière un gros merlon le rendant invisible aux yeux des habitants. Toujours à l'est de la ville, cette fois au nord de Bois Bailleul se trouvent à la fois le stade Robert Bobine, propriété du Département, et la plaine de la Garenne (à cheval sur la ville d'Évry-Courcouronnes) où se situe le centre de loisirs de la commune. Ce centre est régulièrement menacé de disparition lors des projets successifs à la fois sur la zone de l'hippodrome et pour le devenir du stade départemental aujourd'hui déficitaire. Nous tenons à faire savoir à l'agglomération, et donc à demander l'inscription dans le SCoT de l'avantage pour les jeunes de la commune de disposer d'un tel espace d'accès à la nature en particulier lors des vacances. Nous approuvons totalement l'objectif énoncé dans le DOO (p. 56) de « garantir l'accès pour tous aux espaces naturels du territoire », dont la Garenne fait partie. D'autant plus que les jeunes habitant la ZAC ne disposent pas chez eux de jardins puisqu'il s'agit essentiellement de logements collectifs denses. Disposer d'un tel cadre est une chance qu'il nous faut préserver, dans le même esprit que le centre de loisirs en bords de Seine pour les Rissois, quitte à remettre en service un ramassage en bus afin de compenser l'éloignement du centre pour les familles. Nous demandons que les cartes continuent bien de placer cette plaine de la Garenne en zone naturelle. Dernier point, dans cet esprit, pour la valorisation des ressources naturelles et paysagères (PAS, p. 13, DOO p. 33), nous regrettons que la forêt de St Eutrope ne figure pas dans l'analyse, qui se concentre sur le sujet important de la Seine mais néglige d'autres ressources. Cette forêt, gérée par la région via Ile-de-France Nature qui y a récemment réalisé une importante opération de renaturation, pourrait constituer un poumon vert important pour les habitants de Bondoufle s'ils pouvaient s'y rendre facilement, à vélo ou en voiture ou même en transports en commun. Mais rien ne le permet. Nous demandons donc une nouvelle fois, comme lors de l'enquête du SDRIF-e par exemple, et de façon répétée (débats sur le projet de grand stade de rugby) la construction d'une passerelle permettant de franchir de façon sécurisée à vélo et à pied la N104, franchissement aujourd'hui très dangereux. Cette passerelle permettrait aussi une meilleure desserte du stade Robert Bobin en offrant des parkings accessibles à pied de l'autre côté de la Francilienne. Cette liaison nord-sud entre les différents zones « vertes » de notre territoire permettrait de redonner sens à la « trame verte et bleue » de notre commune, trame visible dans les cartographies du SDRIF, dont il ne reste que peu de choses dans ce SCoT (cartes 2.1 et 2.2) : un simple tracé vert qui suggère que cette trame verte est en réalité la route RD31. À l'origine, elle reliait à la fois le Bois de St Eutrope et l'hippodrome au nord, le stade Robert Bobin et la Garenne au centre, Bois Bailleul plus en sud en direction des plaines agricoles de Vert-le-Grand. Cette trame verte devait être protégée, qu'elle a déjà été abîmée par l'extension des activités économiques (ZA de la Grande Brèche), puis en ce moment-même le projet IDFM à Bois Bailleul, il est urgent de protéger ce qu'il en reste. En outre, comme le montrent bien les cartes du DOO, ce corridor écologique correspond également à une zone humide clairement identifiée... sur laquelle l'agglomération a accepté l'implantation d'activités nécessitant une imperméabilisation massive des sols. Comprenez qui pourra.

Transports Nous informons Monsieur le commissaire enquêteur que nous plaçons en annexe de cette contribution au SCoT notre précédente contribution à l'enquête sur le Plan de mobilités 2030 IDFM de mars 2025. Là encore, les ambitions sont séduisantes, tant dans le PAS (p. 20 et s.) que dans le DOO (p. 48 et s.), mais très éloignées de la réalité des actes de ces toutes dernières années. - Pratique du vélo : o Nous disposons de très peu de pistes cyclables, souvent déconnectées de tout réseau (un morceau par-ci par-là, sans cohérence d'ensemble), les habitants s'en plaignent beaucoup car cela limite le développement de la pratique quotidienne du vélo. Le plan vélo de Grand Paris Sud s'est contenté de peindre des vélos sur les voies, c'est largement insuffisant. o Même le nouveau quartier du Grand Parc, pourtant réalisé dans une optique de développement durable, ne comporte aucune voie cyclable ! Les cyclistes recherchant des trajets sécurisés sont contraints de rouler sur les voies piétonnes, étroites au demeurant. o Il est compliqué et/ou dangereux de tenter de relier à vélo les communes voisines, ce qui oblige trop souvent à utiliser la voiture. Pourtant, l'offre commerciale, sanitaire ou culturelle de la ville, limitée, contraint les habitants à se déplacer dans ces villes

voisines. o Intermodalité : Accéder à vélo aux gares RER (C à Brétigny, ou D à Ris-Orangis ou Évry-Courcouronnes) comme au Tram 12 à l'hippodrome est très risqué : trajets dangereux (RD 19 à l'ouest, ou franchissement de la N104 de l'autre côté) et pas de garage à vélos sécurisé à l'arrivée de ces trajets. - Tram 12 justement : o Notre ville a été totalement oubliée lors de la conception du trajet de ce Tram et de la localisation de ses gares, puisqu'il ne traverse pas notre ville. À défaut, il eut été possible de prévoir des liaisons par piste cyclable et bus, ainsi que des places de stationnement des voitures individuelles. L'arrêt de l'hippodrome dispose de beaucoup d'espace mais le stationnement quel qu'il soit n'y existe pas. o La passerelle entre Bondoufle côté stade Robert Bobin et le Bois de St Eutrope permettrait, si elle était réalisée, de faciliter l'accès au Tram à vélo pour les Bondouflois, couplée à un véritable garage à vélos sécurisé. Même chose pour rejoindre la gare d'Orangis-Bis de l'Épine. - Transports en bus : Bondoufle pénalisée mais délaissée ? o Rappel : une Bondoufloise avait lancé en janvier 2024 une pétition intitulée « rendez-nous nos bus », qui a obtenu 500 signatures, sans aucune amélioration visible. Elle figure dans notre contribution à IDFM en annexe. La pétition dénonce les modifications de tracés des lignes (rallongées), et la forte baisse de fréquence, au détriment des usagers bondouflois. o Notre commune subit et plus encore subira les nuisances de la présence du dépôt de bus de la TISSE (anciennement TICE) en termes de congestion de trafic, de bruit, de pollution etc, mais elle reste la plus mal desservie du territoire : les temps pour rejoindre les gares sont très longs, il y a peu de bus en journée, les passages sont concentrés sur le matin et le soir, la fréquence est fortement réduite en week-end. Autrement dit, il n'est pas possible d'aller en bus en journée faire des courses ou consulter un médecin, ou d'aller au cinéma le week-end. □ La desserte actuelle se limite aux déplacements professionnels matin et soir, tout en ayant réduit l'offre, mais néglige les autres usages, pour les retraités comme pour les enfants et les jeunes. □ Circuler en bus d'un point à un autre de la ville est également quasi impossible. Or la ville s'est étendue. Il faut revoir l'offre de liaisons est-ouest par exemple, envisager une ligne interne circulaire. o Autrement dit, dans ces conditions l'usage de la voiture individuelle reste souvent indispensable. o Même le nouveau quartier du Grand Parc (la ZAC évoquée ci-dessus) reprend ces limites : un seul nouvel arrêt à ce stade, pas de hausse de fréquence, rien en journée, et un morceau de site propre sur quelques mètres au milieu de rien, et non encore en service, sans cohérence donc. - Stationnement : dans cette ville où malgré les discours rien n'a été fait pour réduire l'usage de la voiture en reportant les déplacements sur d'autres modalités, la ville manque partout de places, car elle a été construite en grande partie dans les années 70 et 80 avant l'explosion du nombre de voitures par foyer. La ZAC a encore plus voulu réduire la place de la voiture en limitant drastiquement le nombre de place par logement réalisé, d'abord au sein des résidences, mais aussi sur la voie publique, oubliant que nous n'avons pas de véritable alternative au tout voiture. o Pourtant, le DOO rappelle (p. 55) qu'il faut limiter l'offre de stationnement « dans les secteurs bien desservis en transports collectifs », et non de façon aveugle. o Dans ces conditions, les habitants sont piégés par le manque de place. Cette situation ne peut pas durer ! elle entraîne du stress quotidien, des stationnements gênants voire dangereux, des amendes, et dégrade la qualité de vie de tous. Le SCoT doit ouvrir les yeux et prévoir, sur Bondoufle, la réalisation de nouvelles places de stationnement au Grand Parc, afin de rendre le nouveau quartier vivable. Logement : appliquer à Bondoufle aussi l'objectif de « mieux gérer », et « mieux construire » - Le PAS présente cet objectif louable en page 18. Nous ne pouvons qu'y souscrire, en regrettant que cette ambition qualitative ne soit pas souvent visible dans la ZAC, au Grand Parc. - Le « mieux construire », intégrant des critères qualitatifs liés au développement durable n'a pas fait l'objet d'un suivi assez précis auprès des promoteurs, et plusieurs résidences comportent des défauts de construction qu'il va falloir traiter, en accompagnant les copropriétés concernées. Les ambitions du SCoT sont à ce sujet bien trop vagues. - La commune se retrouve, comme c'était prévisible, avec deux parties de ville très différentes, qui risquent de connaître le même fossé que l'on a vu se développer dans des communes voisines. Il est regrettable que nulle part on ne trouve d'élément de projection sur les outils à mettre en place pour éviter la scission entre ces deux parties de ville. Culture / Patrimoine : - La nouvelle médiathèque Joséphine Baker est une belle réussite, un énorme progrès par rapport à la précédente, vétuste et trop petite. Nous rappelons toutefois à notre agglomération que si elle a finalement été implantée au Grand Parc plutôt que près de la salle des fêtes, sur proposition de Sabine Nagel lors des « ateliers du projet » de cette ZAC, elle ne peut entrer dans le décompte des équipements nécessaires au nouveau quartier : elle fait partie de l'ancien programme d'équipements culturels de l'intercommunalité précédente alors dénommée CAECE, programme qui aura mis plus de 10 ans à déboucher. - Nous souscrivons totalement à la proposition contenue dans le DOO (p. 56 et s.), de développer des sites permettant de « raconter l'histoire » de notre territoire et de faire de notre agglomération une « ville et un pays d'art et d'histoire », par exemple en soutenant l'ouverture de lieux de patrimoine. - Ainsi, alors que les élus majoritaires en place ne repèrent au PLU, qu'un élément de patrimoine et d'histoire à Bondoufle, l'église, nous proposons d'en protéger d'autres, globalement tout le vieux village et ses habitations et murs en meilleure caractéristiques de notre région, mais aussi l'ancienne forge et la grange. - De la même façon, au titre de l'histoire de la ville nouvelle d'Évry Centre Essonne, les igloos près du conservatoire devraient être protégés. Les habitants de Bondoufle vous remercient de votre attention.

Documents :

- contribution_259_Web_1.pdf

Thématiques : 01.le dossier, 04.2 urbanisation, 05.1problématique du logement, 06.équipements publics, loisirs, 07.1 Environnement, 07.2 Protection de la nature, biodiversité, Zones humides, 10.mobilités

Annotation : (Bondoufle) dossier Les données INSEE sont anciennes et doivent être mises à jour (diagnostic). La ZAC des portes de Bondoufle (Grand Parc) en construction depuis 2012 ajoutera à terme plus de 2000 logements nouveaux, soit une augmentation de 60% par rapport aux 3500 existants. L'évolution de la population est importante +18% en 10 ans, avec une croissance 4 fois plus rapide que la moyenne de l'agglomération Grand Paris Sud. (Bondoufle) le logement L'objectif de 758 logements à construire (DOO) est probablement déjà atteint. La ville a rempli son objectif de construction. L'effort doit cesser et être reporté sur d'autres communes. Le « mieux construire » intégrant des critères qualitatifs liés au développement durable n'a pas fait l'objet d'un suivi assez précis auprès des promoteurs et plusieurs résidences comportent des défauts de construction qu'il va falloir traiter. Les ambitions du SCOT sont à ce sujet bien trop vagues. (Bondoufle) Les équipements publics Il y a un manque d'équipements publics nécessaires pour accompagner le développement de la commune. Seule une école sous dimensionnée à 8 classes au lieu de 10 (initialement prévues) et un dojo sont prévus. Le taux d'équipement sportif est artificiellement gonflé en incluant le stade Robert Bodin qui n'est pas

accessible aux habitants. Un nouveau gymnase est nécessaire. (Bondoufle) Consommation des terres agricoles 68 hectares de terres agricoles ont été artificialisées en 10 ans dont 58 ha nécessaires à la ZAC. Ils contredisent directement la stratégie de préservation foncière du SCoT. Le dernier espace agricole à l'ouest/sud-ouest de la ville sous une pastille du SDRIF-E doit être impérativement retiré des zones urbanisables pour tendre vers l'objectif de zéro artificialisation nette. (Bondoufle) Préservation de la nature-biodiversité Nous souhaitons le maintien de la plaine de la Garenne en zone naturelle et regrettons que la forêt de Saint-Eutrope ne figure pas dans le chapitre consacré à la valorisation des ressources naturelles et paysagères (poumon vert important pour les habitants). (Bondoufle) Mobilité Mobilité douce : il y a un manque criant de pistes cyclables souvent déconnectées de tout réseau sécurisé et relié entre les communes, y compris dans le nouveau quartier Grand Parc. L'intermodalité n'est pas encouragée : accès et trajets dangereux, pas de garage à vélos. Par ailleurs, nous demandons la construction d'une passerelle permettant de franchir de façon sécurisée à vélo et à pied la N104 pour une meilleure desserte du stade Robert Bodin. Stationnement : la ville manque partout de place de stationnement. La limitation drastique du nombre de places de parking dans la ZAC a accentué les difficultés et dégrade la qualité de vie. De nouvelles places de stationnement au Grand Parc doivent être créées. Transports en commun : T12, il ne traverse pas la ville. Une pétition citoyenne montre la récente détérioration avec des fréquences en baisse et des tracés rallongés. Le réseau de bus est conçu pour les déplacements domicile-travail et néglige les autres usages. Il est difficile de circuler dans la ville en bus d'un point à un autre. Dans ces conditions, l'usage de la voiture individuelle reste souvent indispensable. (Bondoufle) Culture et patrimoine La nouvelle médiathèque Joséphine Baker est une réussite, mais elle ne doit pas être comptabilisée comme un nouvel équipement lié à la ZAC car il s'agit d'un ancien projet intercommunal. Nous demandons la protection d'éléments du patrimoine du vieux Bondoufle (murs en meulière, forge, grange) et des « igloos » près du conservatoire.

Contribution n°260 (Web)

Par Commune de Savigny-le-Temple
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 15:01

Contribution:
Avis pour la préservation de la Cueillette de Servigny dans le cadre du SCoT.

Documents :
• contribution_260_Web_1.pdf

Thématisques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : Pièce jointe en annexe

Contribution n°261 (Web)

Par Association Corbeil-Essonnes Environnement
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 16:18
3 boulevard Jean Jaurès
91100 Corbeil-Essonnes
Contribution(s) web provenant de la même adresse IP : N°153

Contribution:
Veuillez trouver en pj, l'avis défavorable de notre association au projet de SCot GPS

Documents :
• contribution_261_Web_1.pdf

Thématisques : 04.3 développement économique, 04.3.1 Datacenters, 09.1gestion des eaux (EU,EP), 10.mobilités

Contribution n°262 (Web)

Par Pascale
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 16:21
2 chemin de halage Péniche Provence Péniche Provence
91000 Evry-Courcouronnes

Contribution:
Bonjour, Habitante depuis 2010 du chemin de halage, entre le pont de Soisy et la cimenterie du port d'Evry, j'aimerais que cet espace de biodiversité soit protégé en tant que tel et mis en valeur par des projets de dépollution, d'aménagement en zone de circulation douce, et pourquoi pas de jardins partagés... J'observe depuis ces années quantités d'oiseaux protégés, dont le somptueux martin-pêcheur, les chouettes hulottes, et les myriades de chauves-souris que l'on voit tournoyer la nuit. Cette zone a été largement inondée, en 2016 puis en 2018, ce qui, il me semble, constitue une contre-indication à toute forme d'artificialisation supplémentaire. Cette période post-inondation - où la route était barrée aux voitures - a d'ailleurs permis à de nombreux habitants de profiter en toute tranquillité de cette portion de nature entre le parc des Tourelles et le parc de loisirs du chemin de halage, en aval du pont vers l'écluse. Ne pourrait-on pas préserver cet espace naturel ? Avec les remerciements de la faune - humaine et non humaine.

Documents : -

Thématiques : 09.2 Seine, rus, Haropa

Annotation : Habitante depuis 2010 du chemin de halage, entre le pont de Soisy et la cimenterie du port d'Evry, j'aimerais que cet espace de biodiversité soit protégé en tant que tel et mis en valeur par des projets de dépollution, d'aménagement en zone de circulation douce, et pourquoi pas de jardins partagés...

Contribution n°263 (Web)

Par RIDOU Danièle

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 16:29

Contribution:

Avis sur SCOT/GPS D'accord avec CEE : Les constructions d'habitation doivent tenir compte des besoins de : -détourner la circulation qui se déverse par le pont de Corbeil (pont supplémentaire, amélioration train et bus, limite des vélos) -site d'assainissement pour la Rive droite -préservation des zones d'emploi +collège, gymnase et école sur centre ville CE +créer îlots de fraîcheur, préserver et développer des espaces verts (parcs plébiscités lors d'ateliers sur zone Hélio-Moulins de Corbeil)

Documents : -

Thématiques : 04.2 urbanisation

Annotation : Les constructions d'habitation doivent tenir compte des besoins de : -détourner la circulation qui se déverse par le pont de Corbeil (pont supplémentaire, amélioration train et bus, limite des vélos) -site d'assainissement pour la Rive droite -préservation des zones d'emploi +collège, gymnase et école sur centre ville CE +créer îlots de fraîcheur, préserver et développer des espaces verts (parcs plébiscités lors d'ateliers sur zone Hélio-Moulins de Corbeil)

Contribution n°264 (Web)

Par Guillaume SAGOT

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 16:54

1 rue rené Cassin
51100 REIMS

Contribution:

Bonjour, En tant que propriétaire du site WOODSHOP situé sur la commune de Cesson, nous avons plusieurs observations sur le projet de SCoT. Vous trouverez ces dernières regroupées dans un courrier en PJ de ce message.
Bien à vous, Guillaume SAGOT

Documents :

- contribution_264_Web_1.pdf

Thématiques : 01.le dossier

Annotation : Demandes de modification du dossier, voit PJ en annexe

Contribution n°265 (Web)

Par Tisin odile

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:32

1 impasse des nousetiers
91070 Bondoufle

Contribution:

Il est nécessaire de désenclaver la ville de Bondoufle : augmentation du nombre d'habitants entre 12, et 14099 habitants, pas de gares de RER ou autres, des bus qui ne respectent pas toujours leurs horaires en semaine, aux heures creuses, peu de bus le dimanche, pas de pistes cyclables, trop peu de places de stationnement gratuites ou du moins il en manque beaucoup notamment près du conservatoire de musique et du collège C est pourquoi, il est impératif : 1. de prolonger le tramway T12 à l'intérieur de la ville pour une meilleure mobilité de l'ensemble des habitants 2. De relier le prolongement à venir de la ligne de métro 14 Orly-Vigneux à Bondoufle. Actuellement les bondouflous doivent passer par Massy via le T12 sout par Paris. Ce qui est très difficile pour des départs en avion tôt le matin avant 6h ou des arrivées tard le soir après 23h 3. Augmenter l'offre de stationnement gratuite pour les usagers du Conservatoire de musique de Bondoufle. En effet le Conservatoire a été agrandi sans parking. Les parkings à proximité sont déjà utilisés à plein temps par les familles bondoufloises. Ce qui génère des véhicules mal garés tout le long de l'année et faire courir des risques d'accidents aux habitants 4. Création de pistes cyclables dignes de ce nom et non des espaces partagés : les espaces sont possibles tafin

de faire le tour de Bondoufle, pour se rendre au golf. Ces pistes pourront ainsi être utilisées également par les personnes PMR en fauteuil roulant électrique 5. Rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées : handicap moteur (piste cyclables), visuel en mettant des passages piétons sonores. 6. Arrêtons de construire sur la ville qui n'a plus d'espace disponible et va finir complètement asphytie par la pollution : embouteillages prévisibles par manque de transports viables Je vous remercie de l'attention portée à cette contribution J

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités

Annotation : Bondoufle : 1 prolonger le tramway T12 à l'intérieur de la ville pour une meilleure mobilité de l'ensemble des habitants 2. relier le prolongement à venir de la ligne de métro 14 Orly-Vigneux à Bondoufle. 3. Augmenter l'offre de stationnement gratuite pour les usagers du Conservatoire de musique de Bondoufle. 4. Création de pistes cyclables dignes de ce nom et non des espaces partagés : les espaces sont possibles afin de faire le tour de Bondoufle, pour se rendre au golf. Ces pistes pourront ainsi être utilisées également par les personnes PMR en fauteuil roulant électrique 5. Rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées : handicap moteur (piste cyclables), visuel en mettant des passages piétons sonores. 6. Arrêtons de construire sur la ville qui n'a plus d'espace disponible et va finir complètement asphytie par la pollution : embouteillages prévisibles par manque de transports viables

Contribution n°266 (Web)

Par Roche Geneviève

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:35

7 Avenue du Parc aux Biches
91000 Evry-Courcouronnes

Contribution:

Je suis depuis quelques années une utilisatrice de la ferme-cueillette de Servigny, où l'on peut cueillir des légumes et des fruits de qualité, à prix abordables. Cet espace est un secteur agricole où l'on a des produits alimentaires près de chez soi, de saison et très bons. La préservation de cet espace agricole de 35 ha est vraiment à conserver pour les habitants proches ou même un peu plus éloignés, dans le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), déjà exprimé par des milliers de citoyens au printemps 2024. Par ailleurs le projet de développement du port sur Evry-Courcouronnes est à l'encontre de la préservation des espaces naturels en bord de Seine, de la faune et de la flore présentes.

Documents : -

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Annotation : -

Contribution n°267 (Web)

Par PEUGNIEZ REMY

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:46

5 place de l'église
91070 BONDOUFLE

Contribution:

Bonjour, Il serait bien de considérer ces points qui ont mobilisé beaucoup d'argent public, et précisément pour la ville de Bondoufle : - l'accès en voiture au bois de St Eutrope (parking fermé), notamment pour les Bondoufolois (presque aucun accès possible aujourd'hui pour de nombreuses personnes) - un désenclavement transport de la commune de Bondoufle (et un meilleur accès au tram T12 ! On a créé un arrêt T12 - bois de St Eutrope sans aucune place de stationnement à proximité pour des véhicules ni aucun abri vélos. Où est l'inter modalité ? - si le projet IDF Mobilités de dépôt de bus se réalise, il faudrait à minima revoir les plans de circulation des bus qui vont entrer et sortir de ce dépôt. Beaucoup de nuisances sonores (très tôt le matin pour les riverains) et 200 bus minimum de plus dans la circulation. Ce projet est de plus en parfaite contradiction avec des engagements politiques de zéro artificialisation des sols. Et quid du dépôt actuel qui sera libéré ? Encore une friche en perspective ou un emplacement qui sera squatté prochainement par des gens du voyage ? Merci de prendre en compte ces remarques (qui ne sont aucunement polémiques mais sont de bon sens !) Plus de vision politique à long terme sur certains projets serait bienvenue.

Documents : -

Thématiques : 10.mobilités

Annotation : Bondoufle : - l'accès en voiture au bois de St Eutrope (parking fermé), notamment pour les Bondoufolois - un désenclavement transport de la commune de Bondoufle (et un meilleur accès au tram T12 ! On a créé un arrêt T12 - bois de St Eutrope sans aucune place de stationnement à proximité pour des véhicules ni aucun abri vélos. - si le projet IDF Mobilités de dépôt de bus se réalise, il faudrait à minima revoir les plans de circulation des bus qui vont entrer et sortir de ce dépôt. Beaucoup de nuisances sonores (très tôt le matin pour les riverains) et 200 bus minimum de plus dans la

circulation. Ce projet est de plus en parfaite contradiction avec des engagements politiques de zero artificialisation des sols. Et quid du dépôt actuel qui sera libéré ? Encore une friche en perspective ou un emplacement qui sera squatté prochainement par des gens du voyage ?

Contribution n°268 (Web)

Par Broz Emmanuel
Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:52
8 rue Feray
91100 Corbeil-Essonnes

Contribution:

AVIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE sur le Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (GPS) Il y a à la fois peu et beaucoup à dire sur ce Projet de SCOT. Le mémoire en réponse à l'avis de la Mission Régionale de l'autorité environnementale (MRAE) d'Île de France est notoirement insuffisant. Ainsi, vous renvoyez l'incorporation des données demandées par la MRAE aux calendes grecques en fonction des résultats d'études en cours ou à lancer, qui ne pourront donc probablement pas être incorporés, contrairement aux recommandations de la MRAE, dans le Projet de SCOT qui sera adopté, hypothétiquement en février vu l'accélération de la procédure de son adoption, allant jusqu'à lancer l'enquête publique sur ce SCOT pendant la période de réserve électorale, ce qu'interdit la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) dans sa décision n° 2025/47/PERIODE DE RESERVE ELECTORALE/1 du 5 mars 2025 paru au JORF n° 0065 du 16 mars 2025. Y aurait-il urgence à adopter ce SCOT avant les élections municipales ? La réponse apportée à l'avis de la MRAE est notoirement insuffisante en regard de sa recommandation n° 11. Ainsi, la production d'un Schéma communautaire d'implantation de Data Centers n'est pas dépendant de l'existence d'un tel Schéma au niveau régional, réclamé depuis près de quatre ans à la préfecture de région. En effet, le développement anarchique des projets de Data Centers sur le territoire de GPS pose un problème très sérieux tant, sur les plans environnemental (îlots de chaleur, imperméabilisation des sols, accélération du changement climatique climatique par non obligeon de récupération et d'utilisation de la chaleur fatale, atteintes à la biodiversité, ...) et sanitaire (pollution sonore et pollution de l'air notamment) qu'énergétique (GPS est-elle en mesure de garantir la fourniture électrique aux ménages et aux commerces en cas de surtension liée aux besoins des Data Centers ? sachant qu'un des projets prévu en Seine-et-Marne consommera 1,4 GW soit pratiquement la production électrique du réacteur de Flamenville). Avec le Data Center de Lisses, actuellement le plus grand d'Europe, le campus de 3 Data Centers de Corbeil-Essonnes / Le Coudray-Montceaux qui va partir au contentieux et le projet, déjà dans les tuyaux, de Data Center à Villabé, cela fait beaucoup de nuisances pour les populations dans un périmètre restreint. Enfin, il convient de noter l'incohérence de la stratégie de GPS, en ce qui concerne l'implantation d'un réseau de chaleur sur son territoire. En effet, pourquoi mettre en concurrence la chaleur fournie par le CITD de Vert-le-Grand, la chaleur fatale des Data Centers et le réseau de chaleur issu de la géothermie promu par une SEM dont la ville de Grigny est l'actionnaire majoritaire. Nous allons disposer de deux à trois fois nos besoins ! Mais, au-delà de ces éléments, ce qui est proprement scandaleux et de nature à faire annuler cette enquête publique est la manière dont a été informé le public de son existence. Ainsi, ont été bafouées les dispositions de l'article 7 de la Charte de l'environnement inscrite en préambule de notre loi fondamentale. De même, ont été ignorées les dispositions de la Convention d'Aarhus. La commune de Corbeil-Essonnes, qui a rendu un avis favorable illégal, son maire n'ayant pas compétence pour prendre seul cet avis qui aurait dû être délibéré au conseil municipal du 24 septembre, ce alors que le SCOT est un document qui s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Corbeil-Essonnes en cours de révision générale, n'a pas informé sa population, environ 56 000 habitants, de l'existence d'une enquête publique sur le SCOT, quand on connaît l'importance de ce document. Rien dans le n° double de juillet-août ni dans les n°s de septembre et d'octobre du magazine de la ville, rien sur le site internet, rien sur les panneaux d'affichage, même pas un mot d'information lors du conseil municipal du 24 septembre, ce qui, bien sûr, entache d'illégalité cette enquête publique. Pour toutes ces raisons, je rends un avis défavorable.

Documents : -

Thématiques : 01.le dossier, 02.participation du public, 04.3.1 Datacenters

Annotation : La réponse apportée à l'avis de la MRAE est notoirement insuffisante en regard de sa recommandation n° 11. Ainsi, la production d'un Schéma communautaire d'implantation de Data Centers n'est pas dépendant de l'existence d'un tel Schéma au niveau régional, réclamé depuis près de quatre ans à la préfecture de région. le Projet de SCOT qui sera adopté, hypothétiquement en février vu l'accélération de la procédure de son adoption, allant jusqu'à lancer l'enquête publique sur ce SCOT pendant la période de réserve électorale, ce qu'interdit la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) dans sa décision n° 2025/47/PERIODE DE RESERVE ELECTORALE/1 du 5 mars 2025 paru au JORF n° 0065 du 16 mars 2025. Y aurait-il urgence à adopter ce SCOT avant les élections municipales ? le développement anarchique des projets de Data Centers sur le territoire de GPS pose un problème très sérieux tant, sur les plans environnemental (îlots de chaleur, imperméabilisation des sols, accélération du changement climatique climatique par non obligeon de récupération et d'utilisation de la chaleur fatale, atteintes à la biodiversité, ...) et sanitaire (pollution sonore et pollution de l'air notamment) qu'énergétique (GPS est-elle en mesure de garantir la fourniture électrique aux ménages et aux commerces en cas de surtension liée aux besoins des Data Centers ? sachant qu'un des projets prévu en Seine-et-Marne consommera 1,4 GW soit pratiquement la production électrique du réacteur de Flamenville). Avec le Data Center de Lisses, actuellement le plus grand d'Europe, le campus de 3 Data Centers de Corbeil-Essonnes / Le Coudray-Montceaux qui va partir au contentieux et le projet, déjà dans les tuyaux, de Data Center à Villabé, cela fait beaucoup de nuisances pour les populations dans un périmètre restreint. Enfin, il convient de noter l'incohérence de la stratégie de GPS, en ce qui concerne l'implantation d'un réseau de chaleur sur son territoire. En effet, pourquoi mettre en concurrence la chaleur fournie par le CITD de Vert-le-Grand, la chaleur fatale des Data Centers et le réseau de chaleur issu de la géothermie promu par une SEM dont la ville de Grigny est l'actionnaire majoritaire. La commune de Corbeil-Essonnes, qui a rendu un

avis favorable illégal, son maire n'ayant pas compétence pour prendre seul cet avis qui aurait dû être délibéré au conseil municipal du 24 septembre, ce alors que le SCOT est un document qui s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Corbeil-Essonnes en cours de révision générale, n'a pas informé sa population, environ 56 000 habitants, de l'existence d'une enquête publique sur le SCOT, quand on connaît l'importance de ce document. Rien dans le n° double de juillet-août ni dans les n°s de septembre et d'octobre du magazine de Corbeil-Essonnes, rien sur le site internet, rien sur les panneaux d'affichage, même pas un mot d'information lors du conseil municipal du 24 septembre, ce qui, bien sûr, entache d'illégalité cette enquête publique.

Contribution n°269 (Web)

Par Luc SIGNOLLE

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:53

Ferme de Servigny

77127 Lieusaint

Contribution:

Je suis favorable à l'application du SCOT 2025 car il prévoit la sanctuarisation de nombreuses terres agricoles de l'agglomération Grand Paris Sud notamment la ZD 16 qui est très importante pour la pérennité de notre exploitation . à lire le plaidoyer sur la ferme cueillette de Servigny en fichier joint . Merci à tous les élus pour leur soutien unanime , au collectif "sauvons Servigny" sans qui rien n'aurai été possible et merci aux 11.000 signataires de la pétition qui défendent cette belle parcelle ZD 16

Documents :

- contribution_269_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2.1 Cyrano

Contribution n°270 (Web)

Par Julien

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:58

91000 Evry-Courcouronnes

Contribution:

Monsieur le commissaire enquêteur, Je vous prie de trouver ci-dessous, ma contribution, portée en qualité de président d'Agissons Citoyens pour Evry-Courcouronnes, association citoyenne et militante défendant une vision durable pour l'aménagement de notre Ville et son agglomération, et représentée au conseil municipal. Je me permets de vous joindre, la contribution déposée par notre groupe lors de l'enquête publique relative au PDMIF, au printemps dernier, celle-ci permettant de comprendre la cohérence de nos prises de position. Cette contribution reviendra sur 3 objectifs inscrits dans le SCOT : la préservation des terres agricoles, la question de la densification urbaine, ainsi que le sujet des projets industriels pour le bord de Seine Concernant le sujet de la préservation des terres agricoles, nous notons que le SCOT pointe à plusieurs reprises le besoin de préserver au possible les espaces naturels, agricoles et forestiers, mais il affiche tout de même l'objectif de 824 hectares à urbaniser à l'échelle de l'agglomération. Cela interroge, en particulier face aux enjeux de pérennité des exploitations actuelles ainsi que de leur avenir, en particulier les terrains actuellement exploités par les propriétaires de la cueillette de Servigny. Notre territoire, qui a démarré des démarches en matière d'alimentation locale, mérite également de développer une logique d'agglomération nourricière, en accentuant ses efforts pour rapprocher les terres cultivées des habitants. Cela passe par l'investissement sur les terres actuelles, qui, si elle se trouvent artificialisées, ne pourront suffire à répondre à ces enjeux. Il s'agit aussi de tendre dès que possible vers la logique de ZAN, pour se mettre en cohérence avec les objectifs de non-imperméabilisation des sols. Au sujet de la densification annoncée, plusieurs points sont à souligner. Il est tout d'abord inscrit un objectif de 5000 logements supplémentaires à Evry-Courcouronnes. Ce chiffre ne prend pas la mesure des nombreuses constructions réalisées ces 10 dernières années, qui ont entraîné un engorgement au sein de l'ensemble des quartiers, sans mise à jour suffisante des infrastructures et services. Nous entendons par là le sujet des transports, des équipements scolaires ainsi que les services de santé et médico-sociaux. Toute densification supplémentaire devra au préalable passer par une mise à niveau des services actuels, et une priorité donnée à la rénovation des infrastructures, logements existants et services à la population. Enfin, concernant les projets d'extension du port Haropa, au bord de Seine d'Evry, nous tenons à rejoindre les positions affirmées par plusieurs acteurs associatifs locaux, à savoir, le besoin de sauvegarder et rendre pérenne une véritable zone naturelle et de biodiversité, en continuité des couloirs de biodiversité existants. Nous réfutons par ailleurs l'emploi du terme "site à faible valeur écologique" utilisé dans le SCOT, pour décrire les terrains d'expansion possible du Port Haropa. Les sites décrits méritent une remise à niveau et pour certains une dépollution, et devront faire l'objet d'un projet d'ensemble, cohérent avec les besoins des riverains et de la commune. La promotion d'un tel projet industriel, tel que présenté dans le SCOT, conduirait enfin à rendre la moitié du bord de Seine d'Evry-Courcouronnes non accessible aux habitants, à l'inverse des besoins de réappropriation du fleuve par les habitants. Vous remerciant par avance pour la prise en compte de ces remarques Bien cordialement Julien Monier

Documents :

- contribution_270_Web_1.pdf

Thématiques : 04.2 urbanisation, 05.1problématique du logement, 08.agriculture, 09.2 Seine, rus, Haropa

Annotation : terres agricoles : le SCOT pointe à plusieurs reprises le besoin de préserver au possible les espaces naturels, agricoles et forestiers, mais il affiche tout de même l'objectif de 824 hectares à urbaniser . Cela interroge, en particulier face aux enjeux de pérennité des exploitations actuelles ainsi que de leur avenir, en particulier les terrains actuellement exploités par les propriétaires de la cueillette de Servigny. Notre territoire, qui a démarré des démarches en matière d'alimentation locale, mérite également de développer une logique d'agglomération nourricière, en accentuant ses efforts pour rapprocher les terres cultivées des habitants. Cela passe par l'investissement sur les terres actuelles, qui, si elle se trouvent artificialisées, ne pourront suffire à répondre à ces enjeux. Il s'agit aussi de tendre dès que possible vers la logique de ZAN, pour se mettre en cohérence avec les objectifs de non-imperméabilisation des sols. Urbanisation : Il est inscrit un objectif de 5000 logements supplémentaires à Evry-Courcouronnes. Ce chiffre ne prend pas la mesure des nombreuses constructions réalisées ces 10 dernières années, qui ont entraîné un engorgement au sein de l'ensemble des quartiers, sans mise à jour suffisante des infrastructures et services. (transports, des équipements scolaires services de santé et médico-sociaux. Haropa : sauvegarder et rendre pérenne une véritable zone naturelle et de biodiversité, en continuité des couloirs de biodiversité existants. Nous réfutons par ailleurs l'emploi du terme "site à faible valeur écologique" utilisé dans le SCOT, pour décrire les terrains d'expansion possible du Port Haropa. Les sites décrits méritent une remise à niveau et pour certains une dépollution, et devront faire l'objet d'un projet d'ensemble, cohérent avec les besoins des riverains et de la commune. La promotion d'un tel projet industriel, tel que présenté dans le SCOT, conduirait enfin à rendre la moitié du bord de Seine d'Evry-Courcouronnes non accessible aux habitants, à l'inverse des besoins de réappropriation du fleuve par les habitants.

Contribution n°271 (Email)

Par Jean-Luc COMBRISSON

Déposée le mercredi 08 octobre 2025 à 17:42

Contribution:

Objet : Contribution Enquête publique SCoT GOS Je vous prie de trouver en pièces jointes : * Ma contribution de ce jour.

* 5 documents annexés à cet avis. Bonne réception. Jean-Luc COMBRISSON

Documents :

- contribution_271_Email_1.pdf
- contribution_271_Email_2.pdf
- contribution_271_Email_3.pdf
- contribution_271_Email_4.pdf
- contribution_271_Email_5.pdf
- contribution_271_Email_6.pdf

Thématiques : 01.le dossier, 02.participation du public, 03.concertation, 04.1 Aménagement du territoire, 04.3.1

Datacenters, 15.défavorable

Annotation : Les 6 pièces jointes traitent des sujets suivants : Doc1 : Le dossier : les avis des PPA, la situation de Corbeil-Essonnes, évaluation financière : Les Datacenters La concertation Avis défavorable Doc 2 : STRATEGIE

D'AMENAGEMENT URBAIN POUR L'AVENIR DE CORBEIL-ESSONNES Doc 3 : Lettre au Maire de Corbeil-Essonnes

Doc 4 : PROJET DE 2ème PONT URBAIN SUR LA SEINE Doc 5 : SOS CORBEIL-ESSONNES (3) Doc 6 :

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE et PERMIS DE CONSTRUIRE relatifs au projet de réalisation de la phase 2 du Campus de data centers sur les communes du Coudray-Montceaux et de Corbeil-Essonnes

2 Contributions orales recueillies lors des permanences

Permanence du 11 09 2025 à Evry

Mme et M. LEZIN

Mobilités :

Améliorer les dessertes ferroviaires.

Vers Paris un RER D propre, direct et plus fréquent.

En transversal entre les communes de GPS, des tramways pour avoir de la capacité.

Régler le problème du franchissement de la Seine, vécu comme une véritable frontière interne dans GPS, avec un pont supplémentaire réservé aux transports en commun.

Les routes sont saturées, il faut développer le covoiturage avec aménagements sur les aires, des toilettes entre-autres, et un réseau de petits bus pour desservir les aires covoiturage.

Eclairer les voies de circulation en particulier les carrefours et les passages piétons.

Supprimer les nombreuses ruptures sur les pistes cyclables, en particulier au niveau des ouvrages comme les ponts.

Limiter les chaussidoux car le partage de la voie entre véhicules et vélos est dangereux.

Le transport passager fluvial est une idée intéressante mais compliquée avec des berges essentiellement arborées et des écluses à franchir.

Développement économique :

GPS sera d'autant plus attractif lorsque les transports en commun seront développés.

Créer des espaces de co-working pour développer le télétravail.

Aménager des terrains avec tous les équipements souhaités, des transports et du logement pour accueillir les entreprises.

Réhabiliter les vieux bâtiments et les friches.

Interdire les datacenters sauf si on parvient à utiliser la chaleur fatale en réseau de chaud et de froid, ou si l'on permet le refroidissement avec une réinjection de l'eau dans les nappes profondes

Nuisances :

Baisser la vitesse sur les routes en particulier en traversées d'agglomérations, pour réduire le bruit et la pollution.

Doter GPS de dispositifs de régulation des flux par radar.

Chasser les véhicules non conformes.

Pour lutter contre les ICU, permettre de planter des arbres à moins de 2m de la limite de propriété avec l'espace public.

Réduire le bruit généré par les haut-parleurs lors des évènements sportifs au stade Robert BOBIN.

Equipements :

Mettre des toilettes dans les espaces publics et le long des voies piétonnes.

Cartographier les équipements publics selon les propriétaires et les gestionnaires (communes, interco, département, région, état).

Ouvrir des musées avec les surplus de collections des musées nationaux, et organiser des expositions.

Oui à l'installation de bâtiments universitaires non partenaires de Paris-Saclay en rive droite s'ils sont accompagnés d'équipements suffisants et de logements.

Logement :

Construire davantage de logements de qualité et de logements pour les CSP+.

Favoriser la réhabilitation du logement ancien et la rénovation thermique en assouplissant les règles de construction (toits, volets roulants, façades...).

Aider les propriétaires et les copropriétés dans les démarches de rénovation.

Lutter contre le développement de logements en location touristique.

Permanence du 27 09 2025 à Evry

Mme JOYEUX de Saintry-sur-Seine

Aménagement du territoire

Mme JOYEUX se vit comme citoyenne de Paris-Sud, mais elle observe que le territoire est complexe avec des différences sociales marquées entre rive droite et rive gauche de la Seine. Ces deux parties du territoire n'ont ni les mêmes besoins ni les mêmes intérêts.

Elle s'interroge sur les possibilités pour GPS de transformer les différences en richesse.

Cyrano

Mme JOYEUX demande que l'agriculture et la cueillette soient maintenues.

Mobilités :

Mme JOYEUX apprécie les efforts faits dans le domaine des liaisons douces et particulièrement des pistes cyclables.

Le gros problème est celui des horaires des bus qui souvent s'arrêtent à 18h30 et ne fonctionnent ni samedi après-midi ni le dimanche (c'est les cas à Saintry).

Il est impossible de rentrer de Paris le soir.

Il faut assurer la continuité des liaisons transversales entre les communes de GPS,

Mme JOYEUX que le territoire de GPS soit mis à l'écart du développement des transports publics du Grand Paris, il est difficile de rejoindre la ligne 18 à Orly.

Concernant le franchissement de la Seine, il faudrait un deuxième pont au sud de Corbeil ou un bac.

Développement économique :

Mme JOYEUX s'interroge sur l'opportunité de construire des datacenters compte-tenu de la chaleur qu'ils produisent, et difficile à récupérer.

Equipements :

Mme JOYEUX apprécie le développement des équipements culturels par GPS, mais se pose la question de la part donnée à l'e-sport.

Logement :

Mme JOYEUX souhaite davantage de logements sociaux à condition de préserver les espaces naturels.

Permanence du 08 10 2025 à Lieusaint

MM PELLERIN, HEITZ et SIGNOLLE

Aménagement du territoire

Ils regrettent que GPS ne puisse choisir les terrains sur lesquels ils souhaite aménager.

Cyrano

Ils demandent que l'agriculture et la cueillette soient maintenues.

Agriculture :

Les agriculteurs qui cultivent des terres en bail précaire ne peuvent pas faire de projets car ils ne sentent pas en sécurité.

Il faut supprimer cette précarité.

Il y a de plus des parcelles qui n'ont pas de statut juridique.

Datacenters :

Il ne faut pas recommencer les erreurs comme avec la logistique. D'autant plus que ces datacenters consomment beaucoup d'eau.

Logement :

Il était prévu 0.8 emploi pour un habitant. Si on y arrive pas c'est entre autre à cause des insuffisances des transports publics.

3 Contributions écrites déposées sur les registres papier

22 09 2025 Ris Orangis

Registre ouvert le 08 septembre 2025 à 09 heures 00.

Observations de M⁽¹⁾ du 8 au 20 septembre par la contribution.

le 22 septembre 2025

MERCY Marie-Joséphine RIS/Orangis

La continuité verte entre Senart et St Entrope est absolument à établir dans l'ensemble de l'aggl. fortement urbanisée.

Cette forte végétalisation n'est pas à développer.

Déséquilibre des cadences de train entre les 2 branches de la ligne D au detriment de celle qui longe la Seine - Ligne S à augmenter.

**



Confédération Paysanne
Île-de-France

Confédération paysanne Île-de-France
104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet
06 50 47 74 63 // idf@confederationpaysanne.fr

CA GRAND PARIS SUD
SERVICE COURRIER

le 24 SEP. 2025

58617

Monsieur Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE
Président de la commission d'enquête publique
portant sur le projet arrêté du Schéma de Cohérence Territoriale de Grand Paris Sud

Objet : Contribution à l'enquête publique sur le projet du SCOT de l'agglomération Grand Paris Sud

A Bagnolet, le 22 septembre 2025,

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'avis de la Confédération paysanne Île-de-France sur le projet du SCOT de l'agglomération Grand Paris Sud.

Notre syndicat ne peut que soutenir le cap que s'est fixé Grand Paris Sud : « *sobriété foncière à l'agglomération nourricière* » et sa volonté marquée de réduire significativement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en privilégiant la rénovation et réutilisation des espaces déjà artificialisés.

De même, notre syndicat ne peut qu'encourager la volonté de Grand Paris Sud de « *développer une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine* », d'une « *agriculture plus proche des habitants et de leurs attentes (pratiques biologiques, respectueuses de l'environnement et de leur santé, vente locale, et gamme de produits élargie)*, davantage ancrée dans son territoire et génératrice de valeur ajoutée ». Ce projet rejoint ce que défend et prône la Confédération paysanne avec son modèle d'agriculture paysanne.

Au vu de la demande des franciliennes et franciliens en produits locaux et issus de l'agriculture biologique, encourager une diversification des productions et une transition vers l'agriculture biologique est absolument nécessaire.

De plus, à l'heure où nombre d'études mettent en lumière le lien entre l'usage de pesticides et la dégradation de la qualité voire la pollution de l'eau potable, d'une part, et d'autre part, les impacts sur la santé des agriculteurs et des riverains de parcelles agricoles traitées, il est impératif d'imposer une transition des pratiques.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Mme Aline AURIAS

M.Florent SEBBAN

M.Emmanuel VANDAME

Porte-parole de la Confédération paysanne Île-de-France

Registre ouvert le 8 septembre 2025 à 9 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

08 octobre 2025 permanence de la commissaire d'enquête de 14^h à 17^h M. LE COMPAGNON Richard co-maire enquêteur -

M. ROBERT Jacques (212148) habitant de Cesson.
Gare du CHATELET - 77240 cesson.

- La commune de Cesson est passée de 10500 hab (2015) à 15500 hab (2021) ce qui entraîne des problèmes de circulation (avec le bus une de Paris très étroite) et de stationnement surtout dans le centre.

Il me semble que l'urbanisme doit être modifié et que le parking de la gare réaménagé vu l'augmentation de la population et la présence de véhicules venant d'autres communes : Val St Denis, Seine Port et même St Fargeau Ponthierry.

Le Tzen 2 apporte-t-il des solutions au manque de bus (anciennes lignes) ?
on peut douter de l'apport du Tzen 2 pour Cesson car il passe relativement loin (Haie Fétine).

Nos voisins sont inquiets pour la circulation et le stationnement.
le placement des parkings sont souvent occupés par des personnes qui ne trouvent pas de parking. Celui du Gros collor à 150m du Gd village est souvent plein.

- la qualité de vie que l'on a à Cesson devrait être préservee.

Mme La Maire de Savigny le Temple Mme Marie Line PICHERY
Déposit d'un avis écrit et confidentiel sur la préservation de la Guélette de Savigny ci annexé au présent registre.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

4 Pièces jointes

Liste des pièces jointes prises en compte par la commission

- | | |
|---|---|
|  1 Le Breton |  219 Terre de Liens |
|  5 Angelini |  224 EVRY VILLAGE |
|  12 TESSA |  231 Association Cirque de l'Essonne |
|  25 Confédération paysanne |  232 SCI Dubois Vert St Denis |
|  29 cahierpratique-nature-vf |  237 Association de défense de l'environnement de Séna |
|  40 J ASCARGUEL CT 40 4 |  246 Avis Codev ferme de Servigny |
|  40 J ASSCARGUEL CT 40 2 |  252 France Nature Environnement |
|  40 J ASSCARGUEL CT 40 3 |  255 Lieusaint |
|  40 J. ASSCARGUEL CT 40 1 |  256 Emmanuel Lepeu |
|  41 Pellerin |  258 Avis EPA Sénart Cartes |
|  49 Guyot Franck |  259 Ensemble pour Bondoufle |
|  153 Takarli |  260 Savigny Le Temple |
|  157 A.I.C.E |  261 Corbeil-Essonnes-Environnement |
|  162 GPA Grigny - jardin de la Ferme |  264 Foncière FREY |
|  164 Le revers de notre assiette |  269 Ferme De Servigny |
|  190 Daniel Lansart Datacenters |  270 Agissons Citoyens PDMIF |
|  206 Energie et Proximité Corbeil |  271 Avis J L Combrisson doc 1 |
|  207 HAROPA |  271 Avis J L Combrisson doc 2 |
|  211 La Voix du Village La Seine |  271 Avis J L Combrisson doc 3 |
|  217 La Voix du Village Cueillete |  271 Avis J L Combrisson doc 4 |
| |  271 Avis J L Combrisson doc 5 |
| |  271 Avis J L Combrisson doc 6 |